



MERCREDI 25 NOVEMBRE 1992

No 35214 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Avion chinois

Terrible accident

Un Boeing-737 des China Southern Airlines, qui assurait la liaison Canton-Guilin, s'est écrasé hier dans la région autonome de Guangxi (sud du pays) pour une raison indéterminée. Les 141 passagers et membres d'équipage ont été tués.

Page 2

Parlement: session d'hiver

Concentration difficile

Les députés auront probablement du mal à ne pas voter à tort et à travers: la session d'hiver des Chambres fédérales commence une semaine avant le vote historique du 6 décembre sur l'EEE, pour s'achever quinze jours plus tard. De quoi déconcentrer les plus appliqués, vu l'incertitude du scrutin.

Page 9

Neuchâtel et l'EEE

Unis face au défi du siècle

Historique! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier le scrutin sur lequel la Suisse se prononcera le 6 décembre prochain. Historique aussi, la conférence de presse organisée hier au Château par le Comité neuchâtelois en faveur de l'EEE qui regroupait, côte à côte et non face à face, les partis du Parlement et les représentants des milieux patronaux et syndicaux.

Page 15



JACQUES DESSANGE
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
DIFFUSION 132-12375

Les fumeurs italiens sont au désespoir

«Nicotine blues»

Les fumeurs italiens sont au désespoir: une grève des employés du monopole d'Etat du tabac, qui dure depuis près d'un mois, les oblige à faire la queue sur des kilomètres aux frontières, à se tourner vers le marché noir ou à mâcher du chewing-gum à la nicotine. Ou pire, à s'abstenir.

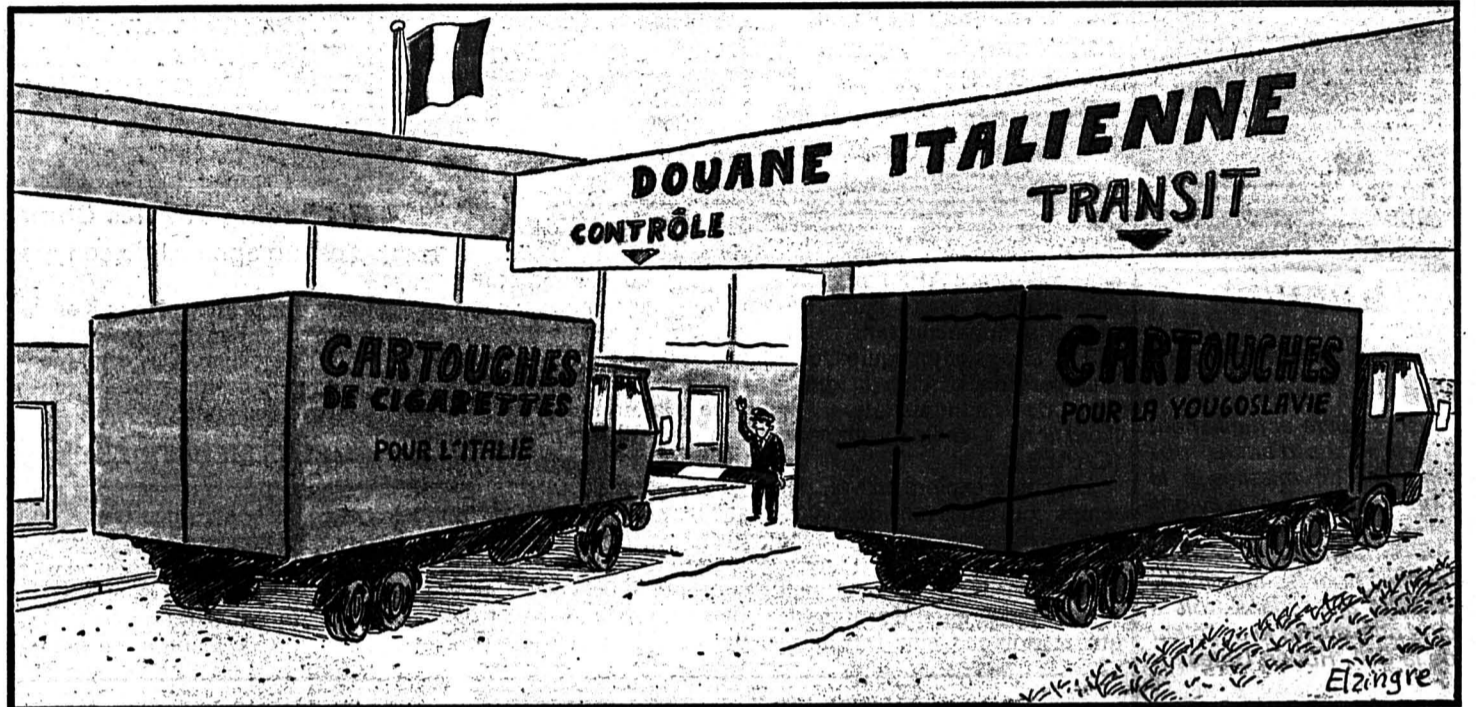
Les employés du monopole - production mais aussi distribution nationale - entendent obtenir des garanties d'emploi. Ils craignent que leur monopole ne soit visé par les projets de privatisation du gouvernement.

La grève mécontente également les 60.000 distributeurs de tabac que compte le pays. Ils se sont mis en grève mardi dernier et selon Franco Ragni, président de l'association nationale des buralistes, le manque à gagner pour les marchands de tabac s'élève à 70 milliards de lires (65 millions de francs). Selon la RAI, la grève a coûté à l'Etat 625 milliards de lires (8 milliards de francs).

RIEN À ESPÉRER

Le conflit ne semble pas devoir trouver de solution dans un avenir proche, même si des commissions parlementaires travaillent à un compromis. La presse estime que la grève pourrait durer encore 15 jours.

En attendant, les 13 millions



de fumeurs italiens fulminent. Plus de 200 personnes viennent ainsi quotidiennement chez Stefano Cafini, buraliste à Rome, dans l'espoir de se procurer des cigarettes. Mais ses étagères sont vides, à l'exception de paquets de tabac à rouler.

«Quand cela va-t-il finir? Ils demandent tous la même chose», explique-t-il. Ce sont d'abord les marques étrangères qui sont parties. Puis les cigarettes italiennes. Puis les mentholées et les petits cigares. De plus en plus de fumeurs apprennent à rouler leurs propres cigarettes.

CHASSE AUX CARTOUCHES

Tandis que M. Cafini parlait, un client est entré dans la boutique et a parcouru fiévreusement du regard les étagères. «C'est un problème grave», s'est-il lamenté. Un voyage de 200 km pour se rendre dans les Abruzzes lui a pourtant permis de se procurer cinq cartouches, vite parties en fumée.

A Syracuse (Sicile), un fumeur était si désespéré qu'il a raché la cigarette de la bouche d'un passant. A Palerme, les ci-

garettes de contrebande se vendent au marché noir 20 ou 35.000 lires le paquet quand ce n'est pas 50.000 lires (47 francs). Le week-end dernier, les Italiens faisaient la queue sur une dizaine de kilomètres à la frontière avec la Suisse. La Corse est de-

venue une destination prisée des habitants de la Sardaigne.

Et il y a ceux, comme Luca Viviani, qui profitent de cette abstinence forcée pour arrêter de fumer: «J'ai saisi cette occasion pour me défaire de l'une de mes chaînes avec l'Etat». (ap)

Vendredi 27 novembre:

On va marcher dans l'espace

Hockey sur glace - LNA: pas de miracle à l'Allmend

Ajoie trop court



Markus Bachschmied

Sombre soirée pour le gardien ajolot et ses coéquipiers. (Impar-Galley)

● Lire en page 11

OPINION

Agir...

Il en va souvent ainsi des activités humaines: ce n'est que sous la pression des événements, sous leur contrainte, que l'on se décide à agir.

Pourtant tout nous enseigne du fond des âges à prévoir et à prévenir. C'est l'origine du calendrier, il fallait déterminer le temps des semences pour ne pas être déçu au moment des moissons.

Aujourd'hui, beaucoup d'expérience secondée par des statistiques fiables permet de savoir et de dire en temps opportun quelles mesures prendre.

Par quel étrange phénomène restons-nous passifs au lieu d'anticiper?

Il y a bien sûr le vieux dicton qui promet que «Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras», mais celui-là, comme d'autres, prend ses racines dans des temps différents.

Le XIXe siècle nous a enseigné que l'aventure économique, la prise de risques, l'engagement, le tout ou rien, ont souvent été à l'origine d'un formidable développement.

L'interdépendance économique entre les régions du globe fait qu'aujourd'hui tous les pays sont placés devant des échéances importantes.

Observons que depuis la Seconde Guerre mondiale tout a évolué à des cadences inconnues jusqu'alors, à commencer par la démographie. La population mondiale a doublé depuis 1960. Le volume, la nature, la rapidité des échanges et des communications font que

l'ensemble des données stratégiques et économiques sont fondamentalement modifiées. Alors peut-on encore rêver de rien changer dans nos vies, dans nos sociétés, nos pays, notre civilisation?

C'est la grande question que nous devons nous poser: ne sommes-nous pas toujours en train de raisonner sur des bases traditionnelles, c'est-à-dire en marge de la réalité présente et prévisible?

Toutes les perspectives sont sans références car elles sont tracées dans un monde économique global, inconnu jusqu'alors.

Voyez la réaction française aux accords agricoles du GATT, le réflexe protectionniste joue à fond sans parler de l'attitude américaine qui ne vaut guère mieux.

Un fait nous échappe, à nous autres Suisses, à l'heure des grandes décisions dans le monde et en Europe, c'est le rapport de notre taille dans le monde.

Notre hypertrophie financière nous aveugle. Nous avons perdu de vue qu'à moins de 6 millions de natifs nous ne représentons que la moitié de Paris ou de Londres, le tiers de New York ou de Mexico...

C'est cette taille très relative qui devrait nous donner le grand frisson, celui qui galvanise et nous contraint à agir pour conserver un minimum d'importance dans l'actualité de demain.

Gil BAILLOD

Marqués pour mourir

OUVERT SUR... le Brésil, page 29

Un Boeing 737 s'écrase: 141 morts

Explosion dans le ciel de Chine

Un Boeing 737 d'une compagnie aérienne chinoise s'est écrasé hier matin près du site touristique de Guilin, dans le sud de la Chine. Le bilan de la catastrophe s'établit à 141 morts. L'appareil des China Southern Airlines, qui effectuait la liaison Canton-Guilin, s'est écrasé dans une zone montagneuse peu avant l'atterrissage, ont indiqué des responsables de l'aviation civile chinoise.

précédents ayant fait 169 tués et plusieurs dizaines de blessés. Selon d'autres sources aéronautiques, le vol 3949 transportait 131 ou 136 passagers et dix membres d'équipage. Ces différences sur le nombre d'occupants de l'appareil proviennent notamment du fait qu'il s'agissait d'un vol supplémentaire non programmé.

CAUSES INCONNUES

La direction de la CAAC a refusé de confirmer ces informations et aucune indication n'a été fournie sur les causes de l'accident. Des experts aéronautiques étrangers ont estimé que l'appareil a pu voler surchargé et n'ont pas écarté la possibilité d'une erreur de pilotage.

«Tous les passagers et membres d'équipage ont été tués», a déclaré à l'Agence AFP l'un de ses responsables joint par téléphone. L'appareil transportait 133 passagers et un équipage de huit personnes, selon la direction de l'administration de l'aviation civile chinoise (CAAC).

L'avion a explosé en vol, par temps couvert, avant de s'écraser près du sommet d'une colline proche de Guilin, a-t-on ajouté de même source. Cet accident est le cinquième depuis moins de quatre mois en Chine, les quatre

opérations de secours sont rendues difficiles en raison du relief accidenté et des faibles moyens de communication, a indiqué un responsable local.

La relative rapidité (une dizaine d'heures), avec laquelle l'agence de presse Chine nouvelle a annoncé la catastrophe confirme l'hypothèse selon laquelle des étrangers voyageaient dans l'avion accidenté, a-t-on souligné de sources diplomatiques.

Reputé pour ses montagnes souvent nimbées de brume et ses rivières, Guilin, qui se trouve à une demi-heure d'avion de Can-



Un Boeing 737 des China Southern Airlines

C'est un appareil de ce type qui s'est crashé hier matin en Chine.

(Keystone-AP)

ton et une heure de Hong Kong, est en outre l'un des sites les plus visités de Chine. Des centaines de milliers de touristes s'y rendent chaque année.

LA PLUS MEURTRIÈRE

Il s'agirait de la catastrophe aérienne la plus meurtrière en Chine. L'accident le plus grave était jusqu'à présent celui d'un autre Boeing 737 chinois qui s'était écrasé sur une piste de l'aéroport de Canton, en octo-

bre 1990, après une tentative de détournement vers Taiwan. 128 personnes avaient été tuées.

L'accident d'un Iliouchine 18 (sud-ouest), en janvier 1988, avait provoqué la mort de 108 personnes. Depuis le 31 juillet dernier, 169 personnes, notamment des touristes français, hongkongais, japonais et taiwanais, ont été tués dans quatre accidents d'avions et d'hélicoptères en Chine.

Des experts aéronautiques étrangers en Chine mettent en cause la sécurité des avions et des installations aéroportuaires chinoises. Ils dénoncent notamment le non-respect des procédures de maintenance des avions en raison de la multiplication des vols, le transport aérien ayant sensiblement augmenté ces dernières années en Chine en raison du développement du tourisme et des affaires.

(ats, afp, reuter)

- 25.11.1758** - Les Anglais s'emparent du Sénégal.
- 25.11.1875** - La Grande-Bretagne achète 176 602 actions de la société du canal de Suez au khédivé d'Egypte.
- 25.11.1911** - Les révolutionnaires chinois bombardent Nankin.

BRÈVES

Menace de réarmement «Gare à l'Iran»

L'Iran se livre actuellement à des achats d'armes, notamment de missiles à la Corée du Nord et d'avions de combat à la Russie, ce qui pourrait constituer une menace pour les Etats-Unis et leurs alliés dans trois à cinq ans, avertit le directeur de la CIA, Robert Gates.

Cambodge

Représentants de l'ONU blessés

Trois responsables électoraux des Nations Unies ont été blessés par balles lors d'une embuscade, hier dans le nord-ouest du Cambodge, a annoncé un porte-parole de l'ONU. Cette attaque, la plus grave à ce jour contre des responsables des opérations de maintien de la paix de l'ONU, a été opérée à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de la ville de Siem Reap.

Récolte de blé

La deuxième de l'Histoire!

La récolte de blé mondiale devrait s'élever à 553 millions de tonnes en 1992-93 cette année, soit presque 11 millions de tonnes de mieux que l'année précédente, sans toutefois atteindre le niveau record de 1990-91 (588 millions de tonnes), selon les prévisions du ministère américain de l'Agriculture.

Sri Lanka

Violent accrochage

Septante-neuf rebelles tamouls et soldats gouvernementaux ont été tués au cours de combats intenses livrés dans le nord du Sri Lanka, où quelque 300 insurgés ont attaqué des positions de l'armée.

Criminel de guerre

Le Canada l'expulsera

Le Canada a décidé lundi d'expulser un Néerlandais condamné pour crime de guerre, qui avait pu s'installer au Canada en mentant sur son passé. Après la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle il avait collaboré avec les nazis, Jacob Luitjens avait passé près de deux ans en prison aux Pays-Bas. Il avait pu s'évader et gagner l'Allemagne puis le Paraguay, d'où il avait émigré au Canada en 1961.

Un navire touché au large de Mogadiscio

Obus contre l'ONU

Un navire affrété par les Nations Unies avec 10.000 tonnes d'aide alimentaire pour la Somalie à son bord a été touché mardi par un obus alors qu'il tentait d'entrer dans le port de Mogadiscio. Il n'y a pas de victimes.

L'attaque a eu lieu peu après 12 heures, alors que le «Milos L.», cargo battant pavillon panaméen en provenance d'Anvers, se trouvait à quelque 500 mètres du port. Un seul obus a explosé sur la partie du pont où se trouvent les cabines de l'équipage.

«L'obus a été tiré du nord», a ajouté un responsable de l'ONU

en faisant référence à la partie de la capitale tenue par les rebelles de Ali Mahdi, qui s'est proclamé président par intérim de la Somalie.

Le navire, affrété par le «programme alimentaire mondial» (agence de l'ONU basée à Rome), a rebrousse chemin et regagné le large. Ce bateau, ainsi que deux autres, avaient jeté l'encre au large de la capitale somalienne il y a une semaine.

Les deux autres bateaux, qui attendaient également de pouvoir décharger leur cargaison, avaient été affrétés par le Comi-

té international de la Croix-Rouge.

L'entrée de ces trois navires dans le port avait été retardée en raison d'un différend entre les deux chefs rebelles qui contrôlent Mogadiscio, Ali Mahdi Mohamed et le général Mohamed Farrah Aidid.

Les responsables de l'ONU avaient négocié, pendant plusieurs jours, avec les deux parties et avaient obtenu lundi soir leur accord pour que les trois navires puissent accoster dans le port et décharger leur cargaison.

(ap)

Mort de cinq soldats israéliens

Opération secrète confirmée

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a confirmé pour la première fois hier que cinq militaires israéliens tués lors d'un exercice le 5 novembre s'entraînaient à une opération secrète. M. Rabin a toutefois refusé de fournir la moindre précision sur l'objectif de l'opération et de commenter des informations publiées à ce sujet dans la presse internationale.

«Nous disons seulement qu'une unité spéciale s'entraînait sur un certain modèle d'opération», a déclaré M. Rabin aux journa-

listes, affirmant qu'il ne réagirait pas aux «spéculation des médias».

«L'armée israélienne s'entraîne depuis plusieurs années sur différents modèles d'opérations et continuera à le faire.»

Cinq membres d'une unité de commando ont été tués le 5 novembre par l'explosion d'une roquette à Tsé'elim, dans le sud d'Israël. Selon le quotidien américain, «Miami Herald», l'unité préparait l'assassinat la nuit suivante du leader du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah, dans les faubourgs de Beyrouth.

Pour sa part, le quotidien britannique «Guardian» a affirmé que «cette unité est chargée de mener des opérations derrière les lignes ennemies, et est responsable notamment de l'assassinat à Tunis en 1988 d'Abou Jihad, chef des opérations militaires de l'OLP dans les territoires occupés».

Le fiasco de Tsé'elim a provoqué de profonds remous dans l'armée israélienne au cours des dernières semaines, les généraux de l'état-major s'en rejettent mutuellement la responsabilité.

(ats, afp)

Vote consultatif de l'ONU concernant Cuba

Embargo américain mis à l'index

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté hier par 59 voix contre trois et 71 abstentions un projet de résolution cubaine dénonçant le récent renforcement de l'embargo économique américain contre La Havane.

Les trois pays qui ont voté contre le texte sont les Etats-Unis, Israël et la Roumanie. Le

projet de résolution ne fait pas directement mention des Etats-Unis mais s'insurge contre «des lois et des règlements dont les effets extra-territoriaux portent atteinte à la souveraineté d'autres Etats».

Le texte dénonce «la récente promulgation de mesures de cette nature qui visent à renforcer et à étendre l'embargo éco-

nomique, commercial et financier contre Cuba».

Washington a imposé des sanctions économiques à Cuba peu après la prise du pouvoir par Fidel Castro il y a plus de trente ans. Mais une nouvelle loi, le «Cuban Democracy Act of 1992», entrée en vigueur le mois dernier, a renforcé cet embargo.

Fuite radioactive du Komsomolets

Aucune preuve

Washington n'a aucune preuve qu'une fuite de césium radioactif s'échappe du sous-marin atomique Komsomolets échoué au large des côtes de Norvège depuis 1989, a déclaré hier le porte-parole du Pentagone Pete Williams.

M. Williams faisait référence à un reportage diffusé la veille par la chaîne ABC, citant un ingénieur du Komsomolets qui prétendait que la fuite de césium pourrait être suivie d'une fuite de plutonium en 1993 ou 1995.

«Ni les scientifiques russes ni personne d'autre, au gouverne-

ment russe ne nous ont transmis de nouvelle preuve, ni de preuve en général, de fuite radioactive», a déclaré M. Williams.

L'administration américaine a proposé ses services à Moscou dès l'incendie du Komsomolets, au cours duquel les 42 membres d'équipage avaient été tués le 7 avril 1989. Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev avait cependant décliné l'offre américaine, soulignant que les Etats-Unis restaient intéressés par toute information officielle de Moscou sur le sous-marin.

(ats, afp)

Autobus de Téhéran

L'apartheid réinventé

Au nom de la «sauvegarde des valeurs islamiques», hommes et femmes seront désormais séparés dans les autobus de Téhéran, en vertu d'une décision de la Régie des transports urbains de la capitale qui relève de la municipalité.

Cette décision, entrée en vigueur dimanche sur l'ensemble du réseau des transports en commun de Téhéran, prévoit que les femmes voyageront à l'arrière et les hommes à l'avant de quelque 6300 autobus téhéranais.

Cette disposition était déjà appliquée depuis quelques mois

sur certaines lignes du réseau, à titre expérimental. Pour des raisons pratiques, l'espace réservé aux femmes et celui des hommes n'est pas matérialisé dans les autobus circulant sur ces lignes, mais un «séparateur» en uniforme bleu voyage à bord de chaque véhicule pour empêcher tout mélange intempestif.

Cette décision vise à «sauvegarder les valeurs sublimes de l'Islam et respecter les droits sociaux et les principes moraux», indique un communiqué de la Régie des transports qui fait appel à la «coopération» de la population.

Ah, ces voisins!

Un homme en quête d'un trésor et qui, pour cela, avait creusé un tunnel, a terminé ses fouilles en prison, son voisin étant tombé dans le trou.



Selon l'agence Press Trust of India qui rapporte les faits,

l'homme, un certain Pitchai, avait creusé chez lui un tunnel de 25 mètres de long.

Il affirmait en effet que Dieu lui avait annoncé en rêve qu'il trouverait un trésor.

Son voisin est malheureusement tombé au fond du tunnel, les pluies ayant miné le terrain. La police a arrêté le malheureux Pitchai pour avoir pénétré dans la propriété de son voisin. (ap)

DIVERS

Physic club



Edith
et
Christian
Matthey

FITNESS

SAUNA, BAIN TURC

PISCINE

AQUAGYM

DANSE MODERN JAZZ

AÉROBIC

STEP

LOW IMPACT

STRETCHING

NEW GYM ABDOS, FESSIER

GYM DOS SPÉCIFIQUE

SOLARIUM

GARDERIE ENFANTS

2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR!

Bd des Eplatures 19. Tél. 039/26 67 77

LA CHAUX-DE-FONDS

Henry-Grandjean 1. Tél. 039/31 75 08

LE LOCLE

157-14196

Etes-vous au croisement d'une carrière?
Les éditions PUBLIFAX SA aimeraient,
pour leur revue économique, s'adjoindre
la collaboration d'un

**DÉPOSITAIRE
EXCLUSIF**

pour la région de La Chaux-de-Fonds.
Excellent rendement.
Pour traiter: Fr. 30 000.-
Ecrire à la case postale 3864
Saint-François, 1002 Lausanne
Réponse assurée.

22-1883

DEMAIN

10%

dans les

DROGUERIES

(articles réglementés et nets
exceptés)

132-12394



**copy service
couleur**

FAX-BUREAUTIQUE
SERRE 67, LA CHAUX-DE-FONDS, ☎ 039/234 420

Venerio Redin

132-12073

FRISBA



**Avec FRISBA
les hivers les
plus durs ne font
plus peur.**

Mettez-vous au
volant et
démarrez - grâce à
votre garage
FRISBA.

FRISBA SA, 1095 Lutry
Tél. 021/39 13 33 Fax 021/39 51 57

1149

Cela m'intéresse

Je désire obtenir plus d'informations con-
cernant les garages FRISBA

Nom

Rue/No.

NPA/Lieu

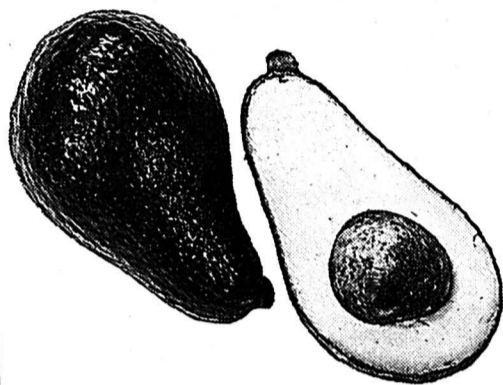
Téléphone

Maxi-cabas, mini-prix

La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale du 25.11 au 28.11

Avocats



La pièce

1.-

La super-promotion:

Offre spéciale du 25.11 au 1.12

**Pommes frites et
frites au four surgelées**

500 g ~~-~~ **-.70 de moins**

1 kg **1.20 de moins**

Exemple:
Pommes frites
surgelées

1 kg ~~4.20~~

3.-



La surprise:

**Console de base
Super Nintendo**

avec 2 modules de commande
(au lieu de 1) jeu SUPER MARIO 4

Technologie 16 bit,
animations en
3 dimensions
plus vraies
que nature,
8 touches de
fonctions.



320.- seulement

Offre spéciale du 25.11 au 1.12

Vitalzin et Califora

500 g **1.- de moins**

750 g **1.50 de moins**

1 kg **2.- de moins**



Exemple:
Sachet de
recharge
Califora

500 g ~~3.90~~ **2.90**
(100 g -.58)

Offre spéciale du 25.11 au 1.12

Jus d'orange «M-Queen»

Le litre ~~1.30~~ **1.-**

Offre spéciale du 25.11 au 1.12

**Fromage à raclette
Raccard**

En bloc le kg

~~20.40~~ **16.50**

En tranches (de France)

le kg ~~22.50~~ **18.-**

Multipack du 25.11 au 1.12

Riz parboiled USA



1 kg ~~1.80~~ **1.40**

A partir de 2 sachets

Multipack du 25.11 au 1.12

Toutes les coupes Chantilly
en gobelet de 125 g



~~-.85~~
-.65
(100 g -.52)

A partir de 2 gobelets au choix

Offre spéciale du 25.11 au 1.12

Farce pour vol-au-vent

410 g ~~-~~ **-.70 de moins**

810 g **1.20 de moins**

Exemple: Farce pour vol-au-vent

410 g ~~3.30~~ **2.60**
(100 g -.63,4)

Offre spéciale du 25.11 au 1.12

M-Lard à cuire, fumé

Les 100 g ~~1.50~~ **1.-**

Multipack du 25.11 au 1.12

Tous les potages en sachet
-.20 de moins

Exemple: Bolets

75 g ~~1.15~~ **-.95**
(100 g 1.26,7)

A partir de 2 sachets au choix

Etoile de Noël

(euphorbia pulcherrima)
en pot blanc décoratif



44-2702/4*4 Le pot **5.30**



**PREMIÈRE
HEURE
GRATUITE**

400 places de parc couvertes, au MM La Chaux-de-Fonds

Jusqu'au samedi 28 novembre

**Porc
Jarret**

Kg ~~11.-~~ **9.-**

Tranche cuisse
Kg ~~19.-~~ **17.-**

Jusqu'au samedi 28 novembre

**Civet
de cerf**

Cuit, sans os
Barquette de 600 g (ég. 450 g)

~~15.-~~ **12.50**
(100 g = 2.083)

Jusqu'au samedi 28 novembre

**Filets
de cabillaud**

«Gourmet Napoli»
Paquet de 400 g, surgelé

~~7.40~~ **6.-**
(100 g = 1.50)

MIGROS

Ex-Yougoslavie: les rives du Danube menacées de pollution majeure

Les hostilités ne cessent pas

25 novembre 1959 - Né à Cannes en 1922, Gérard Philippe se fit connaître en 1945 par «Caligula», d'Albert Camus. Il connut la consécration en 1951 au Festival d'Avignon dans son interprétation du «Cid» et du «Prince de Hambourg». Le cinéma devait aussi s'emparer de cet acteur romantique qui interpréta «Fanfan la Tulipe», «Le diable au corps», «Monsieur Ripols», tournant ainsi avec les plus grands cinéastes. Il mourut en 1959 à 37 ans, laissant une image de légende.

BRÈVES

Russie

Compromis pour Boris

Le président du Parlement russe a offert hier un compromis politique au président Eltsine, une semaine avant l'ouverture d'une session parlementaire cruciale pour l'avenir du pays. Selon l'offre du président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, M. Eltsine pourrait continuer à gouverner par décret pendant un an mais, en échange, il ne nommerait ses ministres qu'avec le feu vert des députés.

Stockholm

Cimetière israélite profané

Des vandales ont profané 52 tombes et peint des croix gammées dans un cimetière israélite de Stockholm. Selon des dirigeants de la communauté juive de Stockholm, cet acte pourrait être lié à une «conférence mondiale anti-sioniste» le week-end prochain dans la capitale suédoise.

Pologne

Accord avec le FMI

La Pologne et le Fonds monétaire international (FMI) sont parvenus hier à un accord. Celui-ci porte sur le contenu d'une lettre d'intention définissant leur coopération jusqu'en avril 1994, ont annoncé le ministre polonais des Finances, Jerzy Osiatynski, et le directeur adjoint du Département européen du FMI, Michel Deppler.

Nicu Ceausescu

Libéré

Nicu Ceausescu, fils cadet de l'ancien dictateur roumain, a été libéré pour bonne conduite, hier matin, du pénitencier de Jilava où il était incarcéré depuis plus de deux ans. Il purgeait une peine de cinq ans pour possession d'armes à feu.

Prix Interallié

Bravo Dominique Bona

Le Prix Interallié 1992, qui clôture la saison des grands prix littéraires français, a été décerné hier à Dominique Bona pour son roman «Malika», publié au Mercure de France.

Cargo danois

Naufrage

Trois marins ont péri et cinq ont été portés disparus après le naufrage hier matin d'un cargo danois, le «Charm», à 280 milles des côtes de Finistère, au nord-ouest de l'Espagne.

Les hostilités se sont poursuivies hier sur les principaux fronts de Bosnie. Le leader des Serbes de cette république, Radovan Karadzic, a multiplié les mises en garde contre les ingérences étrangères dans la région. A Sarajevo, où les combats ont baissé d'intensité, les vols humanitaires ont repris dans l'après-midi.

Tandis qu'une accalmie relative se maintenait sur Sarajevo, où des pilonnages avaient fait deux morts lundi soir, de violents combats se sont poursuivis dans le nord-est du pays. Les hostilités se sont surtout déroulées autour de Gradacac, et Orasje, deux poches de résistance musulmane et croate. Selon des chefs militaires croates et musulmans, les forces serbes ont installé en plusieurs points au nord des lance-missiles sol-sol.

Selon le général serbe Pavic, l'armée est également en train d'assurer les frontières sud de cette «république» après la prise

de Jajce (centre). Il a précisé que ses unités n'avanceraient pas plus loin «s'il n'y a pas de provocations dans ce secteur». S'est par ailleurs déclaré convaincu que les forces de l'OTAN n'interviendront pas en Bosnie. «Si cela se produisait, l'Europe et le monde y perdraient», a-t-il dit.

Le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic a qualifié de «farce» la conférence sur la Bosnie-Herzégovine convoquée pour aujourd'hui par la Turquie à Istanbul. Il a mis en garde les Etats participant à cette conférence contre «les tentatives de placer la Bosnie sous protectorat international». A la suite de la Grèce, la Yougoslavie (Serbie-Monténégro) a annoncé hier qu'elle ne participerait pas à la conférence d'Istanbul. «Nous sommes d'avis qu'il ne faut pas multiplier les conférences sur la Yougoslavie et la Bosnie-Herzégovine car elles ne contribuent en rien aux négociations de paix dont la Conférence de Genève reste le pilier», a indiqué à Belgrade le ministre yougoslave des affaires étrangères Ilija Djukic.

Huit pays (l'Albanie, la Roumanie, la Slovaquie, la Croatie, la Macédoine, l'Autriche, la Hongrie et l'Italie) ont déjà confirmé leur participation à cette confé-



Les rives du Danube en amont de Belgrade. Une pollution majeure menace le fleuve.

(ap)

rence pour la prévention de l'extension du conflit armé bosniaque.

REPRISE DES VOLS

Les vols humanitaires sur Sarajevo ont repris hier après-midi mais sont restés limités à cinq au lieu des 20 initialement prévus. Les mauvaises conditions atmosphériques régnant au-dessus de la capitale bosniaque gênent les atterrissages, a annoncé un porte-parole du Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR) à Zagreb, cité par l'agence Hina.

Le HCR avait suspendu lundi après-midi le pont aérien humanitaire en raison de violents

duels d'artillerie dans les environs de l'aéroport.

Un nouveau rapport de l'ONU sur l'ex-Yougoslavie, publié hier à New York, affirme que le «nettoyage ethnique» s'est «intensifié» dans certaines régions. Le document, rédigé par le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, le Polonais Tadeusz Mazowiecki estime que les autorités serbes en sont responsables «au premier chef». Le rapport ajoute que «des exécutions arbitraires, les attaques terroristes contre les habitations et les lieux de culte, ainsi que les prises d'otages, continuent, surtout en Bosnie-Herzégovine, mais aussi dans les zones protégées par les Nations

Unies. Les victimes sont principalement des civils musulmans et croates».

Enfin, plusieurs équipes spécialisées de l'ONU ont été envoyées d'urgence dans l'ex-Yougoslavie pour consolider un barrage sur un affluent du Danube et empêcher la retenue d'eau chargée de déchets toxiques de se déverser en amont de Belgrade, a annoncé hier un responsable des Nations Unies. D'importantes quantités de plomb, de zinc, d'insecticides et autres produits toxiques sont retenues par ce barrage en terre, long de 600 à 700 m, qui a été gravement endommagé lors des inondations éclair du mois d'octobre. (ats, afp, reuter, ap)

Rencontre en Suisse

Les chefs des trois principales communautés religieuses de l'ex-Yougoslavie – catholique, musulmane et serbe-orthodoxe – sont réunis depuis hier à Ermatingen (TG), au bord du lac de Constance, dans le but d'appeler leurs concitoyens à la paix et à la réconciliation. Cette rencontre durera jusqu'à demain. Le président de la Confédération René Felber a adressé hier un message de bienvenue aux participants de cette rencontre qu'il qualifie d'«historique». Il exprime l'espoir qu'elle contribuera de manière décisive au rétablissement de la paix dans l'ex-Yougoslavie. (ap)

Tensions après le compromis CE-USA sur le GATT

La France cherche une issue

A la veille du débat parlementaire sur le volet agricole du GATT, le gouvernement français et l'opposition de droite étaient à la recherche hier d'une issue entre un veto dévastateur sur le plan international et une acceptation impossible pour des raisons de politique intérieure.

Si les principales organisations syndicales agricoles françaises ont demandé aux députés d'exiger le recours par la France à son droit de veto», gouvernement et opposition se sont montrés soucieux d'exploiter au maximum toutes les possibilités de négociation avant d'en arriver «à la fin des fins» à l'extrémité du veto.

Après les menaces du week-end, plusieurs membres du gouvernement ont indiqué qu'avant d'avoir recours au veto, la France devait «régler le problème» global de la négociation du GATT, incluant également les biens industriels et les services, comme l'a souligné Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur.

Reprenant une argumentation déjà développée par le premier ministre Pierre Bérégovoy, il a suggéré que les partenaires de la France prennent en compte ses revendications «compte tenu de la situation particulière de son agriculture». Il a rappelé qu'un tel traitement particulier avait déjà été accordé

à la Grande-Bretagne «en matière d'Europe sociale» et à l'Allemagne «pour les Laender de l'Est», les Etats fédérés issus de la RDA.

Du côté de l'opposition, les trois groupes parlementaires de la droite traditionnelle (RPR/néogaulliste, UDF/libérale, UDC/centriste) se sont mis d'accord mardi pour refuser le vote de confiance réclamé par le premier ministre, «l'opposition n'étant pas là pour absoudre le gouvernement de ses fautes». Ils ont décidé de présenter un «projet de résolution» stipulant un certain nombre de conditions, d'orientations et de directives pour mener les négociations du GATT. (ap)

Résurgence du racisme en Allemagne: la population se mobilise

Le pays en état de choc

Des milliers de personnes sont de nouveau descendues dans les rues de plusieurs grandes villes allemandes hier soir, pour protester contre l'attentat raciste dans lequel trois Turques ont trouvé la mort dans la nuit de dimanche à lundi.

Selon des sources policières, plus de 15.000 personnes ont manifesté dans le seul Etat du Schleswig-Holstein, où se trouve la ville de Moelln, théâtre de l'incendie criminel du week-end.

Hier, plusieurs associations et mouvements de jeunesse ont ap-

pelé également à manifester samedi dans de nombreuses villes. D'autre part, au lendemain d'un incendie criminel xénophobe à Moelln (nord) dans lequel trois Turques, dont deux enfants, ont péri, de nombreuses voix se sont élevées hier en Allemagne pour dénoncer le laxisme des pouvoirs publics envers les extrémistes de droite.

Le président allemand lui-même a demandé que soit mis fin à l'existence des groupuscules d'extrême-droite. Les autorités ont offert une récompense de 50.000 DM (42.000 francs) pour tout renseignement

conduisant à la capture des responsables de l'incendie de Moelln. OPEL, filiale du constructeur américain General Motors, a offert 100.000 DM (85.000 francs) de récompense pour tout renseignement décisif et a annoncé le versement de 50.000 DM à la famille des victimes. Seize personnes ont été tuées depuis le début de l'année dans des attaques racistes. La semaine dernière, les autorités fédérales et des Laender se sont mises d'accord sur des nouvelles mesures de lutte contre la criminalité visant les extrémistes de droite. (ap)

Suisse - France: Iraniens arrêtés à Paris

Extradition demandée

La Suisse a demandé à la France d'extraire deux Iraniens arrêtés à Paris dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Kazem Radjavi. La demande du juge vaudois Roland Châtelain a été transmise aux autorités françaises, a indiqué hier Viktor Schlumpf, porte-parole du Département fédéral de justice et de police. Les deux Iraniens, dont

l'identité n'a pas été révélée, se trouvent en détention en vue de leur extradition, a ajouté Viktor Schlumpf. Ils ont été arrêtés par la police française au cours d'un contrôle d'identité ordinaire. Ils sont accusés d'avoir participé à l'assassinat du politicien Kazem Radjavi, cet opposant au régime iranien abattu le 24 avril 1990 à Coppet (VD). (ap)

Catastrophe de Vaison-la-Romaine

La nature «responsable»

Les dégâts causés par les inondations catastrophiques du 22 septembre dans le sud de la France n'ont pas d'autres causes que les caprices de la nature. Selon un rapport officiel rendu public hier à Paris, ces inondations ne peuvent en effet être imputées à des modifications du paysage.

Le rapport présenté par les ministres de l'Environnement Ségolène Royal et de l'Équipement Jean-Louis Bianco rejette les hypothèses émises après la catastrophe, qui imputaient une part de responsabilité à des déboisements ou des bétonnages outranciers. La mission d'experts qui a enquêté sur place, constate que le 22 septembre s'est produite la conjonction de trois phénomènes hydrologiques: la crue torrentielle et sans précédent de l'Ouvèze, la rivière qui arrose Vaison-la-Romaine, le ruissellement torrentiel et l'inondation dite «de plaine».

«Il ne faut pas rechercher ailleurs, dans des déboisements ou des défrichements intempestifs, ou dans une quelconque modification des méthodes de culture» les causes de cette catastrophe, assurent les experts. Ils précisent en outre que l'imperméabilisation des sols résultant de l'urbanisation ou des infrastructures n'a pu intervenir «que d'une manière très marginale».

Analysant en détail les diverses procédures d'autorisation de construction dans les zones dévastées en bordure de l'Ouvèze, le rapport note toutefois que le risque d'inondation avait été largement sous-estimé par tous, élus et administration. La catastrophe de Vaison-la-Romaine avait fait 46 morts et cinq disparus et causé 518 millions de dollars (quelque 725 millions de francs) de dégâts dans les trois départements de l'Ardèche, de la Drôme et du Vaucluse. (ats)

Parisiennne Medium.*

11 mg
Goudrons/Teer
1.0 mg
Nicotine

NEW

Parisiennne
MEDIUM

***La nouvelle dimension du goût**

OUI à L'EEE

Nombreuses sont les raisons de dire OUI à l'EEE le 6 décembre prochain, mais 6 d'entre elles nous suffiront:

- 1) Les emplois maintenus.
- 2) La garantie d'un bon niveau salarial.
- 3) La fin d'un statut indigne.
- 4) Notre nature mieux protégée.
- 5) Des frontières plus aisément franchissables.
- 6) Au bénéfice du progrès.

Thierry Kneuss
Secrétaire fédératif FTMH, Président de l'ASLOCA Moutier / Courtelary
CHAMBRE D'ECONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS 2710 TAVANNES

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES
dans petit immeuble rénové, salon avec cheminée ou fourneau suédois, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau et cave. ☎ 038/24 77 40



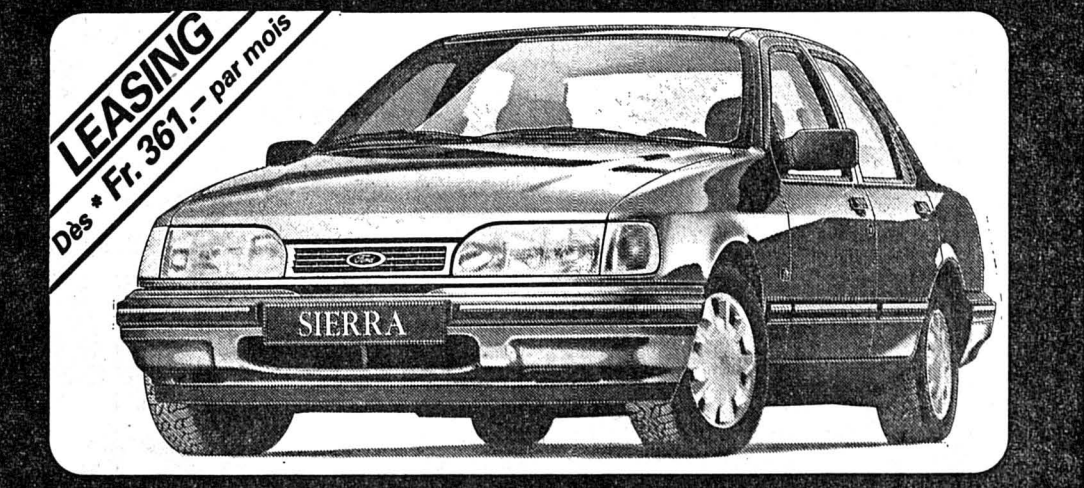
À VENDRE
pour date à convenir
quartier Orée-du-Bois

superbes appartements
comprenant grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, garage.
Notice à disposition.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

AUTOS - MOTOS - VELOS

L'OFFRE QUI DÉFIE LA MOROSITÉ
Sierra Cool avec ABS et CLIMATISATION
pour net Fr. 23 850.-
supplément pour 4 x 4: Fr. 2000.-



- ABS électronique
- 2.0i Twin Cam - moteur de 120 CV
- Climatisation
- Direction assistée
- Verrouillage centralisé
- Vitres électriques à l'avant
- Vitres teintées
- Radio-cassettes stéréo

* Sierra 2.0i CLX COOL Fr. 27 050.- durant 48 mois / 10 000 km par an. (acompte Fr. 2000.-)

GARAGE DES 3 ROIS SA
LA CHAUX-DE-FONDS
Bd des Eplatures, tél. 039/26 81 81
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 11, tél. 038/21 21 11
LE LOCLE
Rue de France, tél. 039/31 24 31

Garage MERIJA, rue de Châtillon 24, Saint-Imier, tél. 039/41 16 13 - **Garage RIO**, rue du Stade, Le Noirmont, tél. 039/53 13 01

Mon prêt personnel - un procrédit.

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

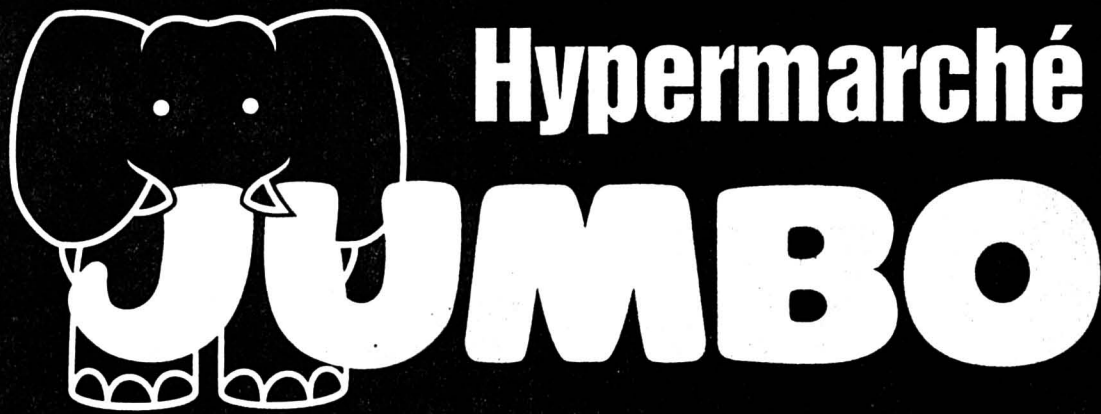
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16.5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.



Hypermarché

La Chaux-de-fonds

Direction **Le Locle**

25.11.1992

Sem.48

PRI

Entrecôte

kg 25.-
au lieu de 39.-

Rôti de porc kg **12.90**
au lieu de 16

Tranches de porc kg **18.90**
au lieu de 24

Salami SEMPIONE pièce 1 kg **14.90**
au lieu de 18.9

Fondue CHALET



Paquet
4 x 250 g

9.90

au lieu de 11.90



2 bou-
teilles de
SAIS
IDÉAL

2 x 1 litre

9.40

au lieu de 11.40



NESCAFÉ GOLD
De Luxe,
Espresso
ou Finesse

Bocal 200 g

12.30

au lieu de 13.90

Café HAG ONKO "S"

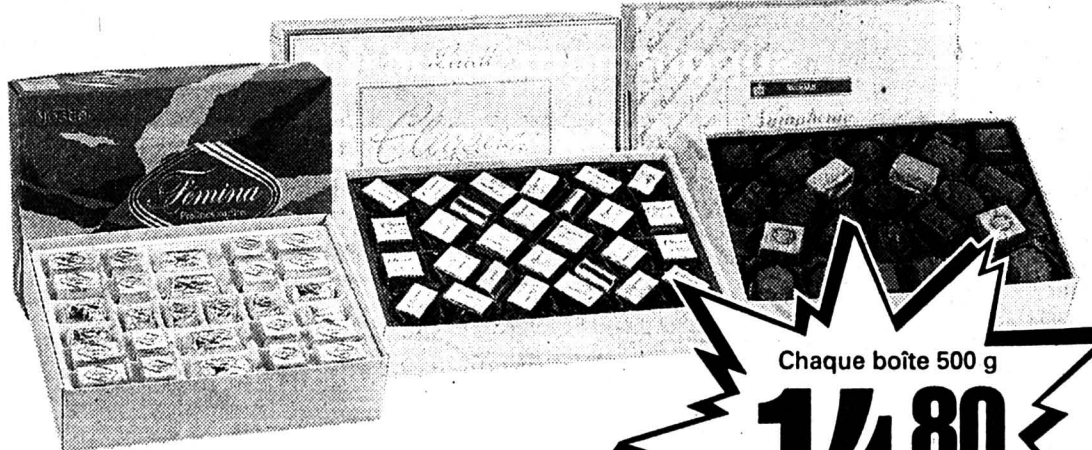


Mou
V

Paq
50

5.90

au lieu de 7.



Chaque boîte 500 g

14.80

**Pralinés FÉMINA CAILLER,
ÉLÉGANCE LINDT ou
SYMPHONIE SUCHARD**

Sticks de poisson FINDUS

Paquets de 16 pièces
3 x 480 g



13.30

au lieu de 19.95

-3 POUR 2-

Pralinato FRISCO

Multipa
de 7 piè

3 x 7 piè



14.60

au lieu de 21.

-3 POUR 2-

6 bouteilles de FENDANT DU VALAIS

Carton
6 x 75 cl

19.50

au lieu de 39.-



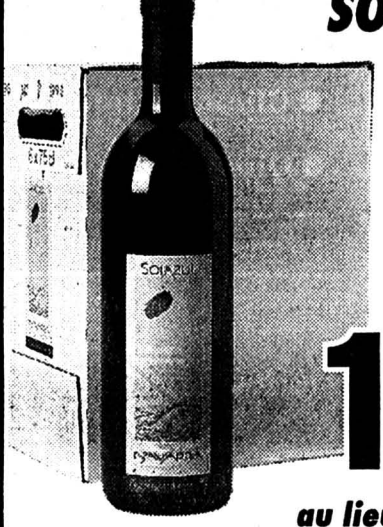
6 bouteilles de SOLAZUL

Vin rouge
espagnol

Carton
6 x 75 cl

17.-

au lieu de 23.40



6 bouteilles de CÔTES-DU-RHÔNE

6x75cl

19.-

au lieu de 27.-



6 bouteilles d'HENRIEZ Max

N
gazeu

6 x 1,5 l

15.90

au lieu de 7.20 + Dé



1/2 PRIX

MAX FOURS!



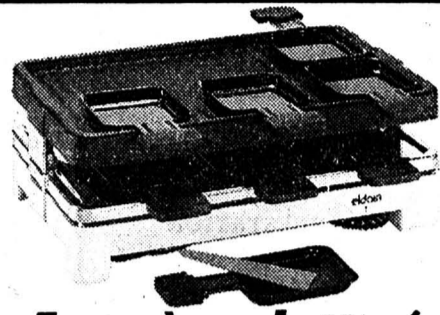
Duvet

30 % pur duvet neuf de canard, 70 % plumules neuves de canard. 100 % nouvelle marchandise, non régénérée.
 Grandeurs nordiques :
 160 x 210 cm.
 1140 g, super léger !

1/2 PRIX
99.50
 au lieu de 199.-

Oreiller 20.-
 Pures plumules neuves grises de canard, 65 x 65 cm, 1000 g. **au lieu de 30.-**

Traversin 30.-
 Pures plumules neuves grises de canard, 65 x 100 cm, 1500 g. **au lieu de 50.-**

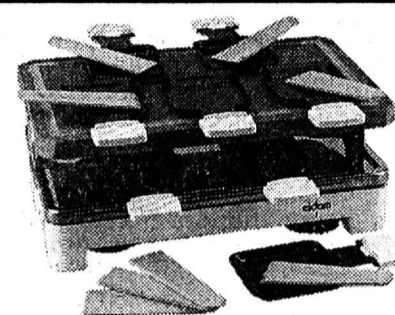


Four à raclette/gril ELDOM

Avec degré de chaleur réglable, plaque de gril et 8 poêlons. 1300 watts.



65.-



Four à raclette avec gril en pierre naturelle ELDOM

Avec 8 poêlons. Température réglable.



75.-

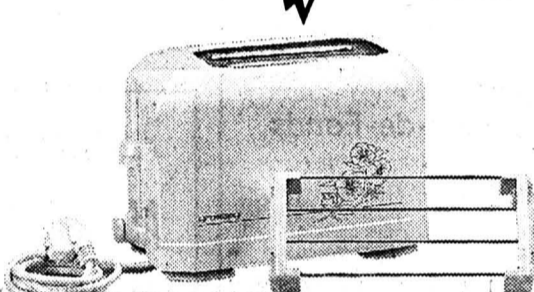


Set de verres en cristal ANCENIS

18 pièces

6 verres à vin blanc 12 cl
 6 verres à vin rouge 18 cl
 6 flûtes à champagne 16,5 cl

69.-

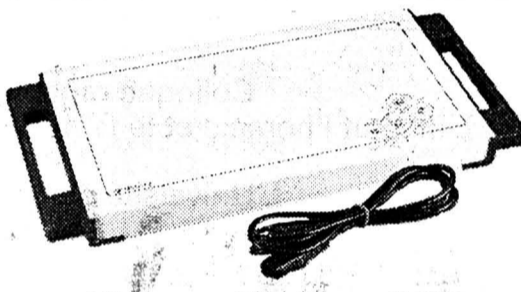


Grille-pain

Avec isolation thermique. Degré de brunissement réglable progressivement.



55.-

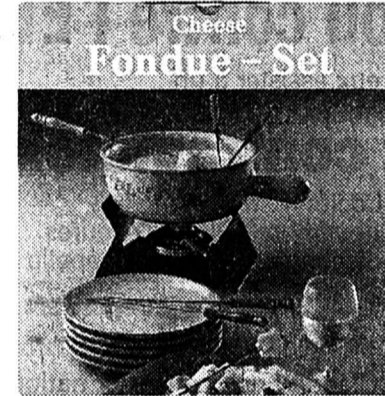


Chauffe-plats

Réglage automatique de la température, protection contre la surchauffe.



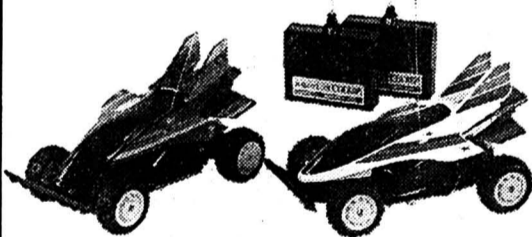
49.90



Service à fondue 15 pièces

Comprenant : réchaud, caquelon, brûleur, 6 fourchettes et 6 assiettes.

59.-



2 voitures de course télécommandées NIKKO

Beaucoup de fonctions. Tous terrains. Echelle 1:20.

50.-



Camp de pirates LEGO

No 6273

65.-

SKIS DE MARQUE, PLUS AVANTAGEUX EN SETS!

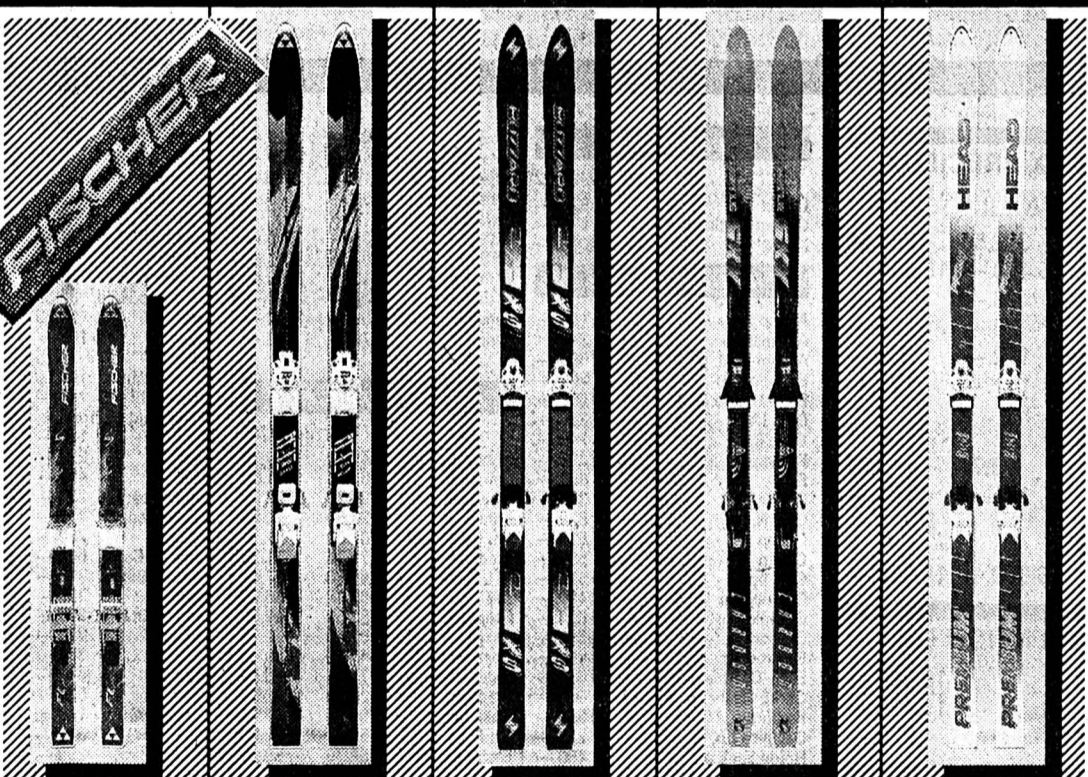
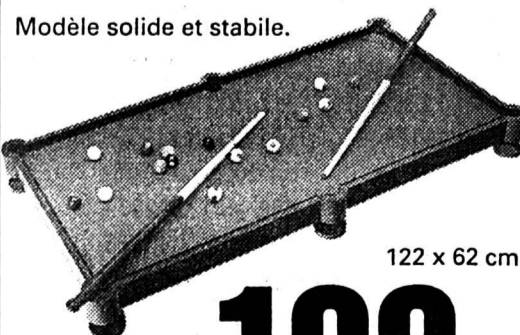


Table de billard American

Modèle solide et stable.

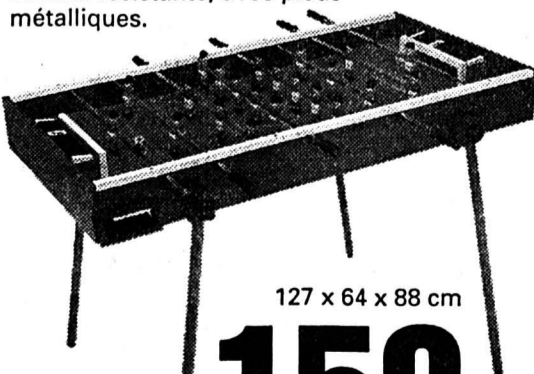


122 x 62 cm

109.-

Baby-foot

Qualité résistante, avec pieds métalliques.



127 x 64 x 88 cm

159.-

FISCHER SC 2 Flash

Avec fixations TYROLIA ou SALOMON

80 cm

99.-

90-100 cm 119.-
 110-120 cm 129.-

FISCHER Starfire

Avec fixations TYROLIA ou SALOMON

130-140 cm

149.-

150-160 cm 169.-
 170 cm 179.-

BLIZZARD Stingray

Avec fixations TYROLIA 540 C

170-190 cm

249.-

KÄSTLE Carbon 250

Avec fixations SALOMON 557

170-195 cm

269.-

HEAD Premium

Avec fixations TYROLIA 540 C

170-195 cm

299.-

Chambres fédérales: session d'hiver bricolée autour du 6 décembre

Difficile de se concentrer

25 novembre 1945 - Le peuple suisse accepte un contre-projet à une initiative déposée en 1942 en faveur de la protection de la famille. C'est par près de 550 000 voix contre 170 000 environ que le corps électoral approuve cette proposition. Seul Appenzell Rhodes-externes a refusé ce texte. La participation a été de 55,5%.

BRÈVES

Buchs (ZH)

Emissions toxiques de dioxine

Tristement célèbre depuis l'accident de Seveso en 1976, la dioxine est réputée très toxique. L'émission «Kassensturz» de la télévision alémanique DRS a révélé hier soir que la fabrique Blockmetall à Buchs (ZH) rejette depuis des années certaines quantités de cette dangereuse substance. Des échantillons prélevés à proximité immédiate de l'installation de filtrage de l'usine ont permis de mesurer 14.000 nanogrammes de dioxine par kilo de terrain.

Politique suisse

PDC toujours en déclin

Le déclin du PDC et des indépendants se poursuit, tandis que le Parti des automobilistes garde le pied au plancher. Le PS et l'UDC s'améliorent légèrement, et le PRD freine son recul. Telles sont les tendances qui se dégagent, 13 mois après les élections fédérales, dans les sept cantons qui ont renouvelé leur parlement depuis lors.

Cadres

Confiance aux patrons

Les trois quarts des cadres suisses ont confiance en leurs dirigeants. Et les Romands sont à peine plus réservés que leurs collègues alémaniques sur les capacités de leurs patrons. Ils sont par contre unanimes à se déclarer satisfaits des prestations de leurs subordonnés. Mais ils jugent sévèrement la communication dans l'entreprise.

Télégrammes de mobilisation

Enfin réussi

Le DMF a procédé hier avec succès à un essai de transmission des télégrammes de mobilisation. Le 27 mai, un exercice semblable avait semé une certaine confusion à la suite d'une erreur des PTT, qui avaient ensuite envoyé un second télégramme pour éviter toute ambiguïté.

Bière

Haldengut avale Calanda Bräu

La brasserie de Winterthour Haldengut veut acquérir la majorité des actions de la brasserie de Coire Calanda Bräu, a rapporté hier le quotidien «Bündner Zeitung». Haldengut possède déjà 38% des titres de Calanda Bräu.

Les députés auront probablement du mal à ne pas voter à tort et à travers: la session d'hiver des Chambres fédérales commence une semaine avant le vote historique du 6 décembre sur l'EEE, pour s'achever quinze jours plus tard. De quoi déconcentrer les plus appliqués, vu l'incertitude du scrutin. Le programme a pourtant été allégé de certains dossiers, jugés trop difficiles à traiter dans une atmosphère aussi tendue. Mais il faudra bien se pencher sur le budget 1993 de la Confédération, et tenter de réduire son déficit.

C'est à ce gros morceau que le National consacre trois jours de

débats, la première semaine. La commission préparatoire propose d'économiser 650 millions, par rapport au budget présenté par le Conseil fédéral. De quoi ramener le déficit de 4 à 3,3 milliards de francs. Elle demande également que les 200 postes retirés au Département militaire soient supprimés, et non répartis ailleurs.

PAS DE TVA

Le Conseil des Etats reprend le dossier la deuxième semaine. Sa commission, qui a siégé hier, propose de fixer à mars (et non juin) le vote sur la hausse de 20 centimes de la taxe sur l'essence.

Berne

François NUSSBAUM

Ce qui permettrait à la Confédération d'empocher 300 millions supplémentaires (si la hausse est acceptée par le peuple).

Toujours dans le domaine financier, la commission «économie et redevances» du National

a décidé de renvoyer au printemps prochain la discussion sur l'introduction d'une TVA. «Impossible de mettre au point, se résume dans le climat de tension qui entoure le vote du 6 décembre», a fait valoir son président, Francis Matthey.

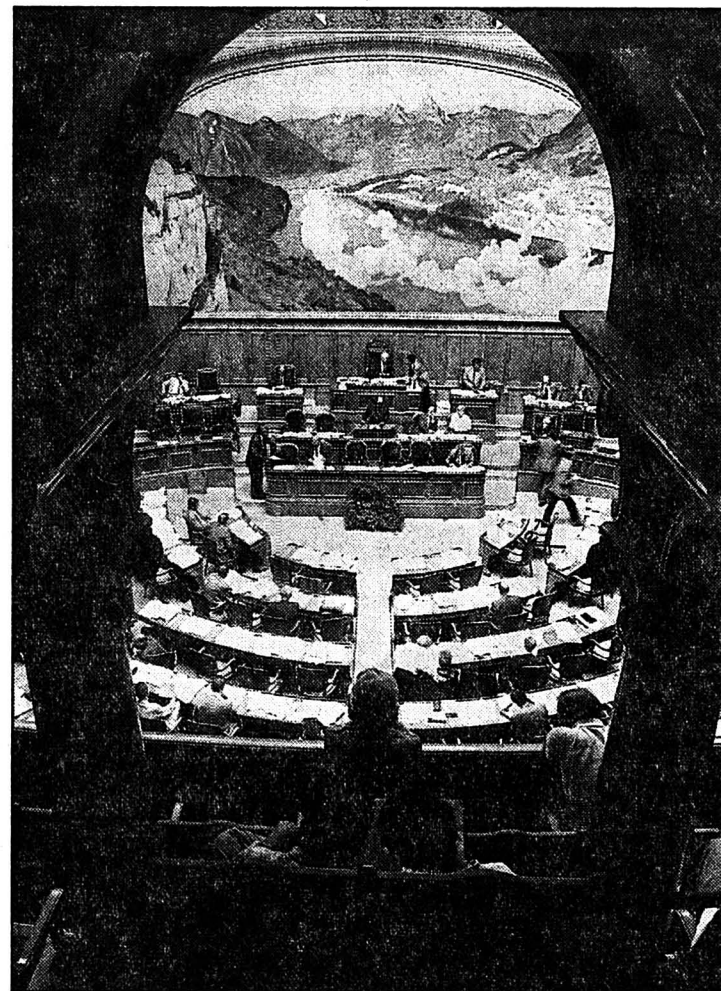
AVION FANTÔME

C'est, en revanche, un débat plus léger qui suivra ce week-end historique: le National examinera l'initiative populaire «pour une Suisse sans nouveaux avions de combat». Léger non pas pour son contenu (le peuple se prononcera l'an prochain), mais parce que le vote du Parlement ne fait aucun doute: il recommandera son rejet puisqu'il a déjà accepté, en juin, l'achat de 34 chasseurs américains FA-18.

Plus sérieusement, deux dossiers importants seront encore traités en décembre. D'abord la nouvelle loi sur le libre-passage dans la prévoyance professionnelle (2e pilier). Ce texte tente de simplifier la situation touffue du passage entre deux caisses de pensions, de manière à éviter aux assurés de perdre des milliers de francs à chaque changement d'employeur. La loi sera présentée comme alternative à l'initiative populaire «pour un libre-passage intégral».

SOLIDARITÉ

Autre texte fondamental: la révision de l'assurance maladie. Le Conseil fédéral tente, depuis un an, de contenir les coûts de la santé par des arrêtés urgents, en attendant la mise en vigueur de cette loi. La commission prépa-



La salle du Conseil national

La session qui s'annonce sera tendue pour les députés. (ASL-a)

ratoire du Conseil des Etats a clairement montré, il y a deux semaines, qu'elle soutenait le projet de Flavio Cotti: concurrence limitée entre les caisses,

mêmes primes d'assurance de base pour tous, subventions uniquement pour ceux dont la prime dépasse 8% du revenu. F.N.

Election des présidents

La session débute en douceur, avec les élections protocolaires aux bureaux des deux conseils. Au National, le Valaisan Paul Schmidhalter (pdc) doit succéder au Bâlois Hans-Rudolf Nebiker (udc).

La vice-présidence revient (par rotation) aux socialistes: le parti a évincé de la course le doyen du Parlement, le Bâlois Helmut Hubacher, pour lui préférer une femme, la Bernoise Gret Haller.

Aux Etats, la Lucernoise Josi Meier (pdc) laissera son siège au Fribourgeois Otto Piller (soc), avec le Zurichois Ricardo Jagmetti (rad) à la vice-présidence. (fn)

Horaires dans l'administration

Pour les 40 heures

Les fonctionnaires veulent que la Confédération introduise rapidement la semaine de 40 heures et exigent que les pouvoirs publics «mettent fin sans délai à leur politique de démantèlement de l'emploi».

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité hier à Berne par l'assemblée des délégués de

l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques.

Par ailleurs, l'Union fédérative, qui compte 125.000 membres actifs, recommande de voter oui à l'EEE le 6 décembre prochain, ceci dans l'intérêt du maintien des emplois en Suisse. Du point de vue de la politique de l'emploi, il serait judicieux de

réduire la semaine de travail de 42 à 40 heures.

Une telle mesure contribuerait en outre à atténuer les rigueurs liées aux suppressions d'emplois.

De plus, observe l'Union fédérative, cette réduction de la durée du travail se justifie par rapport aux horaires appliqués dans le privé. (ap)

Les Eglises unies pour appeler les Suisses à l'ouverture

Catholiques et réformés pour l'EEE

Les organes compétents de la Conférence des évêques suisses et de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) sont favorables à l'Espace économique européen (EEE). Un non le 6 décembre serait «dommageable pour l'avenir de notre

pays», ont-ils affirmé dans un communiqué publié hier.

«La peur est mauvaise conseillère», disent la commission Justice et Paix de la Conférence des évêques et l'Institut d'éthique sociale de la FEPS. «Nous devons ouvrir avec

confiance la voie à une solidarité renforcée en Europe et rendre l'avenir de notre pays ouvert». Il en va non seulement de la place que la Suisse peut occuper au cœur du continent, «mais peut-être aussi de nos liens confédérés». (ats)

Jugement secret de Strebel

Légère condamnation

Le Tribunal de district de Schwytz pourrait avoir condamné l'extrémiste de droite Marcel Strebel à une peine allant de dix à vingt jours d'emprisonnement pour émeute et menaces. C'est du moins ce que révèle hier le quotidien zurichois «Tages-Anzeiger». Marcel Strebel a en revanche déclaré à la radio alémanique qu'il avait été acquitté. Le tribunal et le procureur de district se refusent à toute déclaration.

L'accusation contre Strebel portait sur des attaques perpétrées contre le centre pour requérants d'asile de Steinhausen (ZG) et des incidents survenus lors d'une distribution de tracts à Wollerau (SZ). L'instruction s'est déroulée à huis clos, les médias n'étant informés que du nom de l'inculpé et des motifs. La semaine dernière, le tribunal a prononcé le jugement, mais a refusé de le dévoiler. Il a en effet

reconnu à l'extrémiste des «intérêts dignes d'être protégés». Seules informations connues: le procureur du district a requis 45 jours d'emprisonnement, alors que la défense a plaidé pour l'acquiescement. Hier, le «Tages-Anzeiger» a publié un article selon lequel l'ancien leader du «Front patriotique» xénophobe aurait été condamné à une peine d'emprisonnement de dix à vingt jours. Sur les ondes de la radio alémanique, Marcel Strebel a en revanche déclaré hier qu'il avait été acquitté. La teneur du jugement pourrait être dévoilée si l'affaire était renvoyée à une instance supérieure. Si Strebel a été acquitté, il y a toutefois peu de chance qu'il fasse recours. A Schwytz, la controverse va bon train. Journalistes, commentateurs et citoyens se demandent pour quelle raison la justice utilise des pincettes avec l'extrémiste de droite. (ats)

L'horlogerie s'essouffle!

Confirmation des éléments relevés dans le test conjoncturel neuchâtelois au chapitre de l'horlogerie, le bulletin conjoncturel du service économique de la Fédération horlogère suisse (FH) met en exergue l'essoufflement dont la branche semble être la victime en cette fin d'année.

Au premier trimestre, la valeur des exportations horlogères progressait au rythme de 12,5% par rapport à la même période de l'année passée, juste récupération des affaires perdues lors de la guerre du Golfe.

L'avance s'est réduite à 11,2% au second trimestre

pour tomber à 2,5% (!) à l'issue du troisième trimestre. Finalement, entre janvier et septembre 1992, la croissance n'a été que de 8,7% et, selon les prévisions des fabricants, les affaires s'annoncent faibles pour la fin de l'année.

A plus long terme, l'incertitude est de rigueur, en raison de la persistance de marchés en profonde récession (USA-Singapour), en voie de stagnation, voire de recul (Allemagne-Japon), ou en dents de scie, notamment en Europe. Les taux de progression les plus remarquables sont enregistrés à

Hong Kong, au Sud-Est asiatique et au Moyen-Orient.

Côté chiffres, la valeur globale des exportations horlogères a atteint 5,2 milliards de francs (+8,7% par rapport à 1991) lors des neuf premiers mois de l'année, par la vente de 27,8 millions (+26,5%) de montres, dont 24,9 millions (+22,8%) électroniques, et 5,8 millions (-9,9%) de mouvements.

Les montres en plastique ont véritablement fait exploser la statistique avec 16,9 millions de pièces exportées (+55,5%) pour une valeur de 450,7 millions de francs (+75,5%). L'effet «Swatch» est une réalité bien

tangible! Par marchés d'exportation en valeur, Hong Kong reste largement en tête avec 904 millions de francs (+20,3%), suivi de l'Italie (593, +8%), des Etats-Unis (557, -15,6%), de l'Allemagne (484, +3,2%) et du Japon (431, -8,9%).

Les plus fortes progressions sont enregistrées au Koweït (22, +852,2%), Bahreïn (32, +111,8%) et en Turquie (18, +71,6%).

Les plus fortes baisses proviennent des marchés canadien (23, -22,8%), panaméen (20, -20,6%) et des Etats-Unis déjà mentionnés. M.S.

Traitement psychiatrique

Contrairement à ses affirmations, Marcel Strebel, l'ancien leader d'extrême-droite du Front patriotique, n'a pas été acquitté par le Tribunal de district de Schwytz. Cette information a été donnée hier soir par le président du tribunal schwytois Peter von Hettlingen, au cours de l'émission «10 vor 10» de la télévision suisse alémanique DRS. La teneur exacte de la peine prononcée n'a pas été dévoilée. On sait toutefois que Marcel Strebel n'ira pas en prison, mais qu'il devra se soumettre à un traitement psychiatrique. (ats)

Du 25 novembre au
5 décembre 1992
dans toute les
PHARMACIES
de LA CHAUX-DE-FONDS



**OFFRE
EXCEPTIONNELLE**



Durant cette période,
pour tout achat de
produits VICHY d'un
montant de Fr. 40.-



Vous recevrez gratuitement un rouge
à lèvres ou un vernis à ongles VICHY
- valeur Fr. 16.50 -
(offre valable jusqu'à épuisement du stock)
Nous nous réjouissons de votre visite

132-607088

**L'EEE, UN
TRAITE COLONIAL**

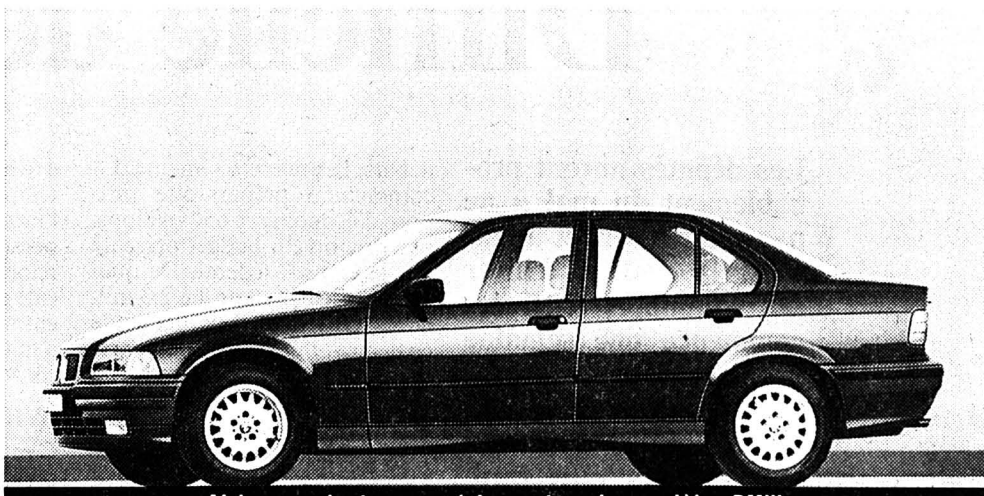
Le traité sur l'EEE nous demande non seulement de reprendre le 80% des
réglements et directives émis jusque là par Bruxelles, mais encore les
réglements et directives à venir, et ceci sans avoir le moindre droit de
codécision. Cette situation est inacceptable, elle fait de nous une colonie
bruxelloise.

NON A L'EEE

ASIN, CP 28, 1000 Lausanne 25

530-342/4x4

**La nouvelle BMW Série 3: avenir compris.
A partir de Fr. 31 500.-.**



Airbag conducteur en série sur tous les modèles BMW.

Versions disponibles: 316i, 318i, 320i, 325i et 325td. Des tests effectués par des organismes
neutres l'attestent: la nouvelle BMW Série 3 constitue une nouvelle référence dans sa catégo-
rie avec ses caractéristiques d'avant-garde en matière de sécurité, de technologie et de design.
Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire si vous désirez faire un essai de conduite
sans engagement de votre part.

Gérolf Andrey SA
La Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36



252-300007

IMMOBILIER



**Gérance GECO,
Jardinière 75**

vous propose un choix
d'appartements répondant
à vos souhaits et exigences.

**SERVICE DE LOCATION
A DOMICILE
24 / 24 H
Tél. 039 / 23.71.28**

132-12083

DIVERS

NOUVEAU

**Pour vos déménagements
Petits transports**

vous pouvez louer une déménageuse de 24 m³,
une camionnette de 12 m³, avec chauffeur expérimenté.

Devis sans engagement.

Gilbert GUINAND
**Débarras d'appartements
24 ans à votre service**

Ravin 3 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 77 - Natel 077/37 57 35

470-94

DIVERS

Protect'Service



**VOTRE
PARTENAIRE
SECURITE**

Tél.:039/284 285

132-607613

Publicité intensive, Publicité par annonces

J'ACHÈTE

tout ce qui concerne l'horlogerie:
horloges, pendules, layettes,
montres de poche,
montres-bracelets, outils, etc.,
ainsi que toute antiquité.

Discrétion et ponctualité.



G. VOTANO

Grand-Rue 69 - 2720 TRAMELAN
☎ 032/97 66 47

470-975

L'Impartial

**Les délais de remise
des annonces,
matériel compris**

sont fixés comme suit:

| | |
|-----------------------------|---------------------------|
| pour l'édition du lundi: | Jeudi 12 heures |
| pour l'édition du mardi: | Vendredi 12 heures |
| pour l'édition du mercredi: | Lundi 12 heures |
| pour l'édition du jeudi: | Mardi 12 heures |
| pour l'édition du vendredi: | Mercredi 12 heures |
| pour l'édition du samedi: | Jeudi 12 heures |



La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/311 442
Téléfax 039/315 042

Transports-Livraisons-Déménagements



MINI-PRIX
Tél.:23 27 27
077/31 72 33
039/311 666

CP. 2301 La Chaux-de-Fonds

132-906008

IMMOBILIER



**GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33**

**À LOUER POUR DATE
À CONVENIR**

ATTIQUE

composé de 2 chambres à coucher,
salon avec cheminée, grand balcon,
terrasse, cuisine agencée de frigo, cui-
sinière, lave-vaisselle et hotte.

APPARTEMENT RÉNOVÉ
de 3 chambres à coucher, salon avec
cheminée, cuisine agencée, tout
confort.

PETIT APPARTEMENT
de 1 chambre, cuisine, salle d'eau,
tout confort, dans immeuble avec ser-
vice de conciergerie et ascenseur.

GARAGES

rue du Ravin et Marais.

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

FINANCE

**Prêt personnel
ORCA**

Conseil compris



Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le
coupon réponse.

Confidentiel

Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. _____

Je peux rembourser environ Fr. _____ par mois.

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Profession _____

Rue _____ NPA/Localité _____

Banque ORCA
Av. Léopold-Robert 53a, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit ainsi que la méthode de
calcul: 13.5 - 16.9% y compris l'assurance solde de dette.

22-3252



Orca, c'est clair

017

Coop spécial fêtes, offre no 2



Appenzell
doux
100 g
1.68

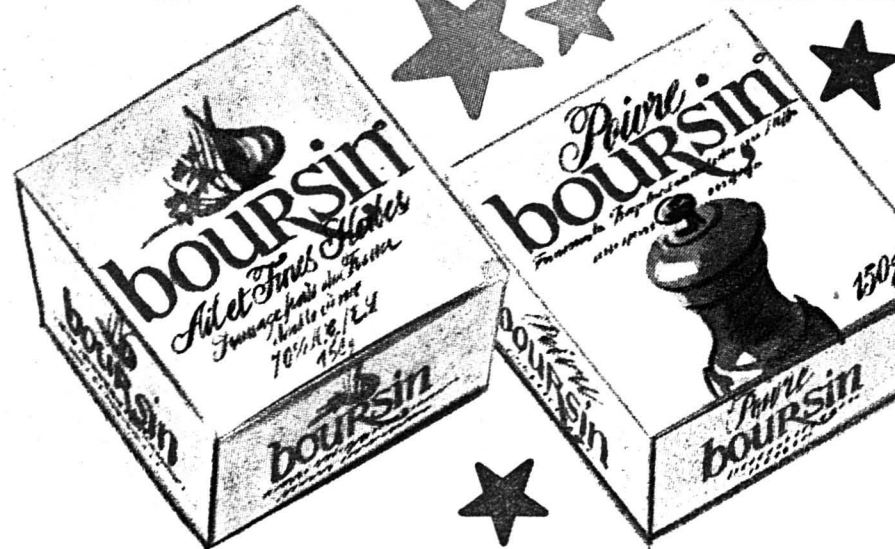
Appenzell
surchoix
100 g *
1.75



Tartare Duplo
2 x 100 g
4.40
~~5.90~~



Fondue Gerber
800 g
8.60
~~10.60~~

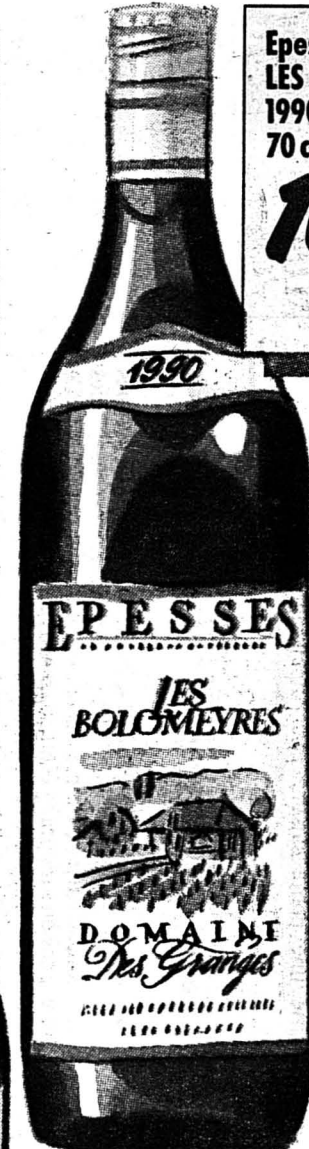


Boursin
au poivre ou
aux fines herbes
150 g *
3.50
~~4.45~~

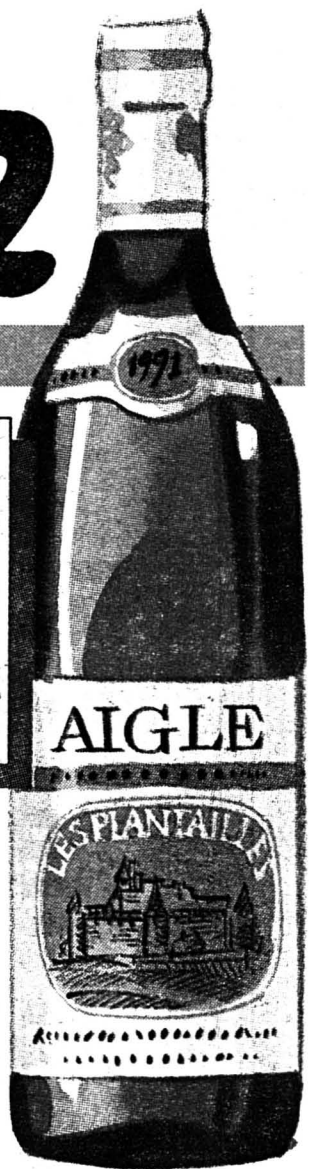
Château Bursinel
La Côte 1991
75 cl
8.90
~~11.50~~



Epeses
LES GRANGES
1990/91
70 cl *
10.90
~~13.90~~



Aigle
LES PLANTAILLES
1991
75 cl *
12.50
~~14.90~~



Meursault
A.O.C. HOSPICES
DE BEAUNE 1986
75 cl *
54.-
~~69.-~~



Château la Nerthe
blanc A.O.C.
CHATEAUNEUF-
DU-PAPE 1989/90
75 cl *
19.50
~~26.50~~



Ermitage du Valais
1990
75 cl *
9.80
~~13.60~~



* En vente dans les grands Centres Coop

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Ozone

Danger dessus, danger dessous

L'ozone menace doublement l'homme. Il manque dans la stratosphère et ne retient plus assez les rayons solaires violents: cancers de la peau et cécité nous guettent. Sur terre, au contraire, l'ozone nous étouffe. Un danger dessus, un danger dessous...

Page 21

Bienne

Abus sexuels contre un requérant

Le responsable du secrétariat aux réfugiés de l'administration municipale de la ville de Bienne a été suspendu de ses fonctions et placé en détention préventive. Il aurait abusé de sa situation et forcé un requérant d'asile à avoir des relations sexuelles avec lui.

Page 25

Canton du Jura

Les chômeurs recyclent

Une entreprise de récupération et recyclage de matériel électronique usagé, Cerame, a ouvert ses portes à Porrentruy. Dirigée par un ancien chômeur, cette entreprise emploie des chômeurs arrivés en fin de droit aux indemnités.

Page 26



Météo:
Nord des Alpes: brouillard sur le Plateau. Ciel clair ailleurs.

Lac des Brenets
752.48 m

Fête à souhaiter mercredi 25 novembre: CATHERINE

Demain:
Nébulosité changeante; parfois très nuageux le long du Jura où de faibles pluies sont possibles.

Lac de Neuchâtel
429.76 m

7°-12°
Lever: 7 h 49
Coucher: 16 h 48

2°
Lever: 8 h 59
Coucher: 17 h 37

Brouillard
700 m



L'Impartial

Neuchâtel se mobilise pour l'Espace économique européen

Unis face au défi du siècle

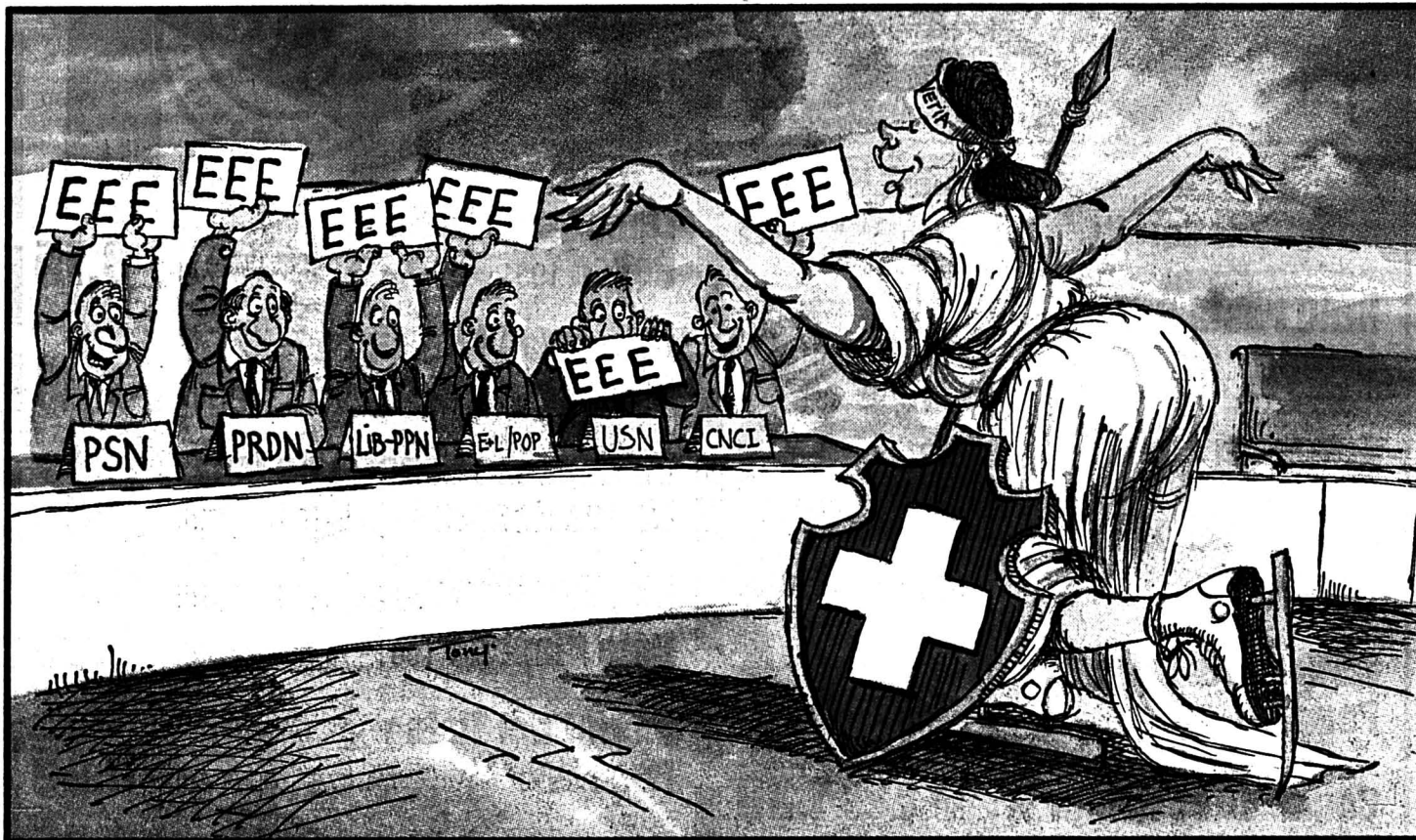
Historique! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier le scrutin sur lequel la Suisse se prononcera le 6 décembre prochain. Historique aussi, la conférence de presse organisée hier au Château par le Comité neuchâtelois en faveur de l'EEE qui regroupait, côte à côte et non face à face, les partis du Parlement et les représentants des milieux patronaux et syndicaux.

Autour du représentant du gouvernement, le conseiller d'Etat Pierre Dubois, le monde politique et économique neuchâtelois avait enterré, hier, la hache de guerre pour présenter un front uni face à cet enjeu majeur pour notre pays et notre canton.

«Un écumenisme de la raison, guère étonnant, puisque la philosophie de l'EEE s'est toujours voulue de réconcilier le libéralisme et la sociale-démocratie, sans abandonner la confrontation qui reste source de progrès», dira le conseiller aux Etats Thierry Béguin, un des sept coprésidents de ce comité emmené par la députation neuchâteloise aux Chambres fédérales.

Traité économique libre-échangiste, l'Espace économique européen interpelle fortement les milieux économiques, mais concerne de fait tous les collaborateurs des entreprises du pays, grandes ou petites. Nicolas Wavre, industriel, a même qualifié le sujet de «trivial», «tant il est vrai que, pour exister, une entreprise a besoin d'un marché et que l'industrie suisse travaille essentiellement avec les marchés étrangers, européens majoritairement».

En clair, sur un plan concurrentiel, il ne saurait plus être question de traiter d'égal à égal avec l'Europe si les conditions du marché changent pour 18 des 19 Etats européens, dès le 1er janvier 1993...

**EXEMPLE LOCLOIS**

Directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie, Claude Bernoulli a souligné que l'économie neuchâteloise génère un Produit intérieur brut (PIB) de 8 milliards de francs, dont 3,5 gagnés à l'étranger par le biais des exportations. Exemple cantonal encore plus parlant: le revenu de toutes les grandes firmes sisés au Locle est lui réalisé hors de nos frontières.

Il a aussi rappelé qu'en 1972, lors de l'adhésion de la Suisse à l'AELE, les opposants d'alors avaient fait campagne en prétendant que le pays allait se faire avaler tout cru. C'est exactement le contraire qui s'est produit et la prospérité que nous avons connue est bel et bien née du libre-échange! Le traité EEE est un traité de même nature, mais élargi à 19 Etats.

Industriel, directeur d'une grande firme de la chimie bâloise, Robert Austern a mis en évidence les risques de désinvestis-

sement engendrés par l'incertitude européenne et même - il est bien placé pour le dire - de transfert de production à l'étranger pour contourner le handicap de l'isolement.

VOLET SOCIAL

Abordant le volet social, Jeanne Philippin, présidente du PSN, expliquera que l'EEE était gage de cohésion démocratique et de stabilité: «la dimension sociale de l'accord se développe au travers de la réalisation de l'égalité entre homme et femme et d'une plus large protection des travailleurs». Pour le syndicaliste Willy Bovet, «on» (red. les milieux patronaux) n'a pas attendu l'EEE pour faire pression sur les salaires; en revanche, il n'y a pas lieu de craindre de sous-enchère ou d'invasion étrangère, car des garanties et des garde-fous ont été instaurés, au chapitre des contrats de travail notamment. «Mais, il est vrai que, dans le secteur du bâtiment des zones frontalières, la concurrence fera

pression à la baisse des coûts et sans doute des salaires».

«Outre les avantages sociaux, l'environnement sera mieux traité avec que sans l'EEE», Christian Pignat, président d'Ecologie et Liberté estime qu'une vision globale des problèmes et solutions était plus efficace que des actions locales, du moment que les pollutions sont des phénomènes transfrontaliers.

Enfin, l'aspect légal de la problématique a été soulevé par le conseiller national Rémy Scheurer qui a précisé qu'une fois l'EEE adopté, avec autant de possibilités de référendum que d'articles modifiés (une soixantaine), le principe de la codécision et de négociations selon la règle du consensus prévalait sous le régime de l'EEE. «En cas de conflit grave, le droit de veto pourrait être invoqué, voire la sortie pure et simple de l'EEE». Il n'y a donc pas de piège dans ce traité qui reste parfaitement contrôlable. M.S.

REGARD**Peur bleue...**

Jusqu'à ce jour, les débats contradictoires consacrés à la ratification du Traité EEE par la Suisse ont toujours été d'une pauvreté d'argumentation aussi affligeante que malhonnête, côté opposants. Ces derniers se contentent de retourner les démonstrations de leurs interlocuteurs ou d'agiter le spectre de la perte d'identité et de décision sans vouloir admettre que le statu quo économique n'est rigoureusement plus possible, tant le monde a évolué au cours de ces deux dernières décennies!

Pire, les opposants cultivent avec délectation la psychose du repli sur soi, née des crises d'antan et du souvenir du Réduit national, une attitude sans doute salutaire alors, parce que nos voisins évoluaient eux aussi dans un univers sans alliance économique, chacun défendant son bout de gras dans un contexte individualiste encore accentué par un colonialisme bien réel.

Ce qui nous trouble le plus dans cette peur viscérale de l'inconnu, est la mise sous silence du fait que les 18 autres Etats européens concernés par le traité n'y voient aucune intention malveillante ou contraire à leurs valeurs et intérêts nationaux tout aussi respectables que les nôtres.

Mais il est vrai aussi que la plupart de ces pays se situent déjà à un stade bien plus avancé de la construction européenne. Une problématique qui, pour l'heure, ne nous concerne pas, mais qui, par effet d'amalgame, fait de l'ombre à la cause de l'EEE. A qui la faute?

Mario Sessa

Préoccupation du WWF-Neuchâtel

Limiter les chemins forestiers

Les écologistes, inquiets des nuisances véhiculées par les chemins forestiers, réclament une collaboration avec les forestiers. Léonard Farron, chef du Service cantonal des forêts, affirme qu'elle existe déjà, exemple à l'appui.

Dans la dernière édition du «Dahu», son bulletin trimestriel, le WWF (Fonds mondial pour la nature), section Neuchâtel, s'inquiète d'une prolifération des chemins forestiers. Sans s'opposer à la mise en valeur du bois, il souhaite que soit maintenue une bonne proportion de zones non exploitées, pour une réelle protection de la faune.

Il relève que les chemins forestiers véhiculent des nuisances: motos, vélos, chiens... La faune effrayée doit s'enfuir en dépensant une énergie, vitale en hiver.

L'EXEMPLE DU MONT-D'AMIN

Parmi les espèces les plus en danger, le grand tétras, qui ne supporte pas le dérangement... Et l'article de conclure: «Le WWF désire dès maintenant qu'écologistes et forestiers se retrouvent autour d'une table pour mettre au point une carte des zones à exploiter et des zones qui devraient rester en réserves forestières».

Léonard Farron, chef du Service cantonal des forêts explique: «C'est une préoccupation qu'on a aussi. Je pense qu'on pourra trouver un judicieux compromis. C'est prévu que des îlots forestiers restent hors exploitation. Il y en a déjà depuis fort longtemps. Il s'agit d'en créer quelques autres, sans remettre en cause le principe de l'exploitation des forêts.»

Léonard Farron précise que la nouvelle loi forestière fédérale - entrée en vigueur prévue début 93, les cantons auront 5 ans pour s'adapter - prévoit la fermeture des chemins au trafic motorisé.

La forêt est traitée de manière pluridisciplinaire à travers les différents services de l'Etat (Protection de la nature, Chasse et pêche). On pourrait y associer le WWF et la Ligue pour la protection de la nature.

Le Service forestier l'a fait récemment en contactant les deux associations pour planifier les chemins forestiers au Mont d'Amin, une des rares régions non desservie. Une collaboration qui a abouti à un compromis économie-écologie qui se réalisera dans deux ans.

AO

● Le Dahu No 24, Novembre 92, CP 2026, 2002 Neuchâtel.

Demain jeudi 26 novembre
au Capitole Club
20 heures

Grand match au loto
de la Société du Carnaval de la Tchaux

Système fribourgeois
Bons du CID
Fr. 50.-, 80.- et 120.-

30 tours, 2 royales à Fr. 500.-
Abonnement Fr. 17.-
Carte supplémentaire -50

Prix bas permanents!

Choix parmi 900 prix bas permanents:

Nouilles Bonita
500g



| | | |
|----------------------------------|------|-------------|
| Spaghetti Corelli | 500g | 1.50 |
| HERO Pasta Doro Cornetti | 500g | 1.30 |
| Spaghetti Bonita | 500g | 1.30 |
| HERO Pasta Doro Spaghetti | 500g | 1.30 |
| HERO Pasta Doro Penne | 500g | 1.30 |
| Coquillettes Bonita | 500g | 1.30 |
| Spaghetti Nr.7 Barilla | 500g | 1.65 |
| Fusilli Barilla | 500g | 1.65 |
| Lasagne Trattoria | 500g | 3.40 |

Goron Saint Clovis 1991
7dl



| | | |
|---|-------|--------------|
| Lambrusco Riunite Rosso 1991 | 7dl | 3.75 |
| Chasselas Romand Blanches Roches 1991 | 7dl | 3.95 |
| Valdepeñas Senorio de los Llanos Reserva D.O. 1987 | 7dl | 6.45 |
| Riesling Alsace a.c. 1991 | 7,5dl | 7.45 |
| Dôle Blanche 1991 | 7dl | 7.95 |
| Merlot del Ticino Rosé 1991 | 7dl | 8.45 |
| Moulin à Vent a.c. 1991 | 7dl | 8.95 |
| Château Bonnet Médoc a.c. 1990 | 7,5dl | 9.35 |
| St. Saphorin 1991 | 7dl | 10.95 |

Crèmes Stalden

• Vanille
• Caramel
500g



| | | |
|---|---------|-------------|
| Hug Noisettes | 100g | 1.95 |
| Madeleines de Commercy au beurre, 8 pièces | 200g | 2.45 |
| Oulevay Amandine | 80g | 2.45 |
| Balisto Cereal | 162g | 2.75 |
| Wernli Capucine | 100g | 2.85 |
| DENNER Petit Beurre | 360g | 2.95 |
| Crèmes Dawa • Vanille • Chocolat | 3 x 80g | 3.60 |
| Ecomi Müesli Extra | 500g | 3.60 |
| Quaker Crunch Céréales | 375g | 3.75 |

Imbattable en multipack!

Pasta Doro Combipack

• Spaghetti • Cornetti • Fusilli
• Penne • Tagliatelle

5 x 500g



4.50

au lieu de 6.50

(-.90 l'emballage)

Beaujolais a.c. Primeur 1992

Vin rouge français

6 bouteilles de 7dl



21.90

(3.65 la bouteille)

Coeurs de France Prussiens

400g



2.50

au lieu de 3.90

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des
BONS DE TABAC d'une valeur de Fr. **1.25**

Echantillon sans valeur

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites! Jusqu'à épuisement du stock! Valable dès le: 25.11.92 MI-48/251192

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

Bâtiment sorti de terre au Crêt-du-Loche et cérémonie de levure

La philosophie Universo

Au Crêt-du-Loche, le nouveau bâtiment de Universo S.A. s'annonce sobre et élégant; deux étages sur rez-de-chaussée arborant déjà une multitude de fenêtres derrière lesquelles se fabriqueront ces éléments délicats que sont les aiguilles de montres. Première fête et étape importante, la levure a eu lieu hier soir.

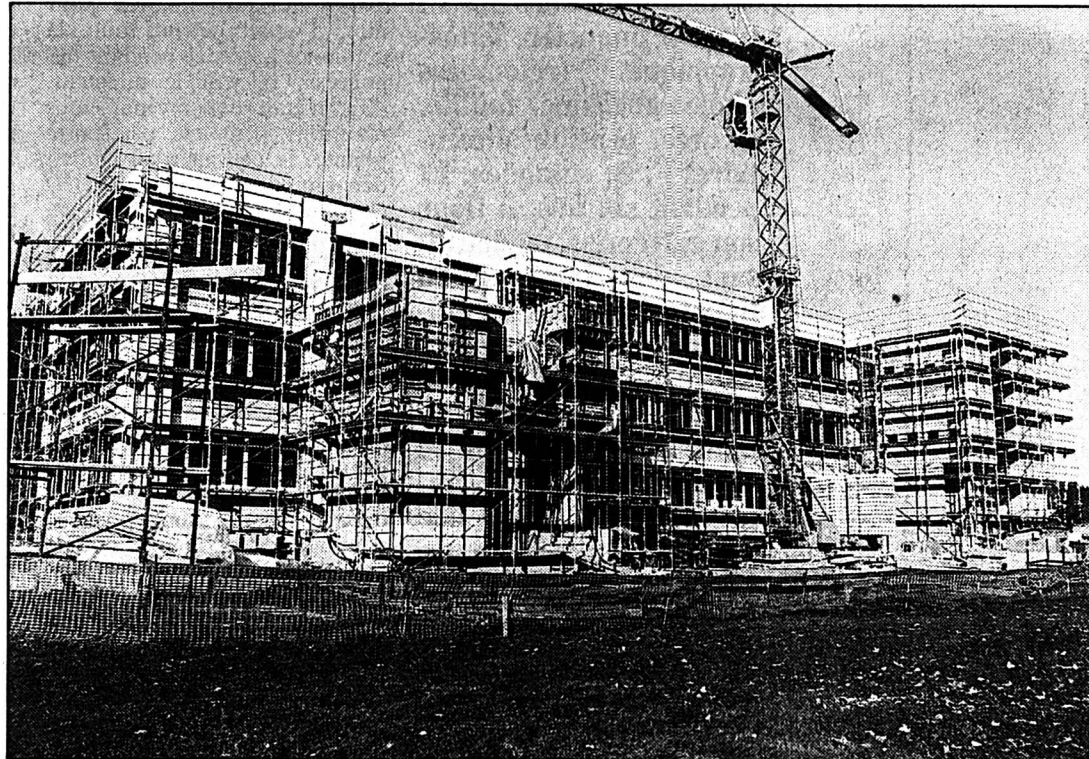
être remis au maître de l'ouvrage au 30 avril prochain.

ATTENDU AVEC IMPATIENCE

Un maître d'œuvre qui attend cette échéance avec impatience. Dans son discours, Lucien Iseli, directeur général de Universo S.A., rappelait que cette nouvelle usine allait permettre d'une part de rassembler les moyens de production actuellement disséminés, et d'autre part, d'accroître sérieusement le potentiel de fabrication. Cela par des installations techniques les plus modernes et un parc mécanique agrandi, dont les machines sont très souvent construites dans les propres ateliers de l'entreprise.

Rationalisation, souplesse, confort des places de travail et sauvegarde optimale de l'environnement, tout a été pris en compte. L'atelier de pose de matière luminescente sera un modèle du genre, le plus moderne d'Europe, dit-on, et conçu en étroite collaboration avec la CNA.

Universo S.A. est implantée à La Chaux-de-Fonds depuis 1909; «nous construisons ici parce que nous avons confiance dans l'ouverture des gens de cette région et dans la qualité de leur travail» précisait le directeur général, se disant encore persuadé de pouvoir maintenir ici des places de travail, grâce à



Un bâtiment dont le gros œuvre est achevé

Deux étages sur rez et sous-sol pour un volume de 16.000 m³.

(Henry)

des moyens de fabrication modernes et automatisés.

Érigé sur quatre niveaux, sous-sol compris, ce bâtiment offre une surface de plancher de 3500 m² et un volume de 16.000 m³, l'architecture étant conçue par le bureau Salus. C'est un

chantier conséquent et bienvenu dans la morosité ambiante.

«Universo est le plus gros client de l'entreprise Paci pour l'année 1992» relevait l'entrepreneur, soulignant la philosophie régionale de ce maître d'ouvrage qui a demandé que le maximum

de travaux soient confiés aux entreprises de la région, une part importante étant dévolue à des maisons chaux-de-fonnières. La levure a donné lieu aux retournées traditionnelles de toute l'équipe des ouvriers-construc-teurs. I.B.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Au Conseil général Des jeunes et des impôts

Au menu du Conseil général, ce soir, deux rapports de l'exécutif. Le premier traite d'une modification du Règlement communal sur l'imposition des personnes morales (voir notre édition d'hier) et le second de la création d'un conseil de jeunes, sujet développé dans notre édition du 19 novembre. Dans la liste des objets en attente, viennent, par ordre chronologique, le projet d'arrêtés des partis de droite concernant le statut des fonctionnaires, la motion des mêmes groupes demandant la suppression de la taxe sur les spectacles, la motion socialiste réclamant une étude sur les possibilités de bâtir d'autres logements sociaux, etc. (am)

AGENDA

Temple de l'Abeille Ensemble vocal Domenica

L'ensemble vocal Domenica, de La Chaux-de-Fonds, donnera un concert en faveur de la Communauté d'Emmaüs demain à 20 h 15 au Temple de l'Abeille. Au programme, la Messe en do de Bruckner et diverses œuvres a capella. (am)

Club 44

Le Temps dans la création

Le colloque «Le Temps dans la peinture», organisé par l'Institut l'homme et le temps, débute demain soir à 20 h 30 au Club 44, par une conférence-débat dirigée par Pierre Baqué, de la Sorbonne. Y participeront les artistes Gaston Bogaert, Hans Erni, André Evrard, Claude Loewer et Helga Schuhr.

Théâtre abc

«Au hasard, ce soir»

Pour fêter son 25e anniversaire, l'abc propose «Au hasard ce soir», collage de cinq courts spectacles présentés en deux formules: spectacle complet, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30 et dimanche à 17 h; et spectacle-apéritif, vendredi à 18 h 30 et samedi à 12 h 30 et 18 h 30. (am)

Cette construction a été rondement menée depuis le 11 mai dernier, date du premier terrassement; le béton a coulé dès le 1er juin et la dernière dalle s'est inscrite dans le calendrier prévu, soit le 23 octobre.

POUR NOËL

Ensuite, l'hiver précoce a quelque peu perturbé le planning mais hier, l'état des lieux laissait voir un bâtiment principal terminé du point de vue du préfabriqué et de la pose des fenêtres. Le bâtiment sera hors d'eau pour la pause de Noël. Il devrait

Ouverture de la Semaine amérindienne à Bikini Test

Le pèlerinage de Milo Yellow Hair

La Semaine amérindienne organisée par Bikini Test, la Bibliothèque de la ville, le Petit Paris et l'abc a été lancée, lundi soir, par le visionnement d'un film et un exposé de Milo Yellow Hair, ancien ministre du Dakota. Un constat: l'esprit de Cheval Fou est plus fort que jamais.

Dans un décor réalisé par Caroline Perrin, Emmanuelle Pipoz et Cédric Magnin, Milo Yellow Hair a expliqué les objectifs de son combat, celui de tous les Indiens d'Amérique. «Il est temps de changer d'attitude, au Dakota, on dit que cinq siècles de destructions doivent cesser». A l'appui de sa démarche, un film, «Spirit of Crazy Horse», l'esprit de Cheval Fou, chef Sioux, dont la réalisation s'est heurtée à de nombreux écueils mais qui, finalement, a été distribué par trois chaînes américaines puis traduit

en seize langues et visionné un peu partout dans le monde.

Milo raconte l'histoire de son peuple, les Dakota, formé de sept tribus dont les descendants vivent maintenant misérablement dans des réserves, telles de «vieilles reliques» que des millions de Blancs viennent visiter chaque année. Les Black Hills, montagnes sacrées des Indiens, leur ont été arrachées en 1889 par les Blancs, écrasant leur spiritualité et leur culture ancestrales, annihilant leur lien avec la terre. Les Dakota ont refusé des dédommagements en espèces du gouvernement américain, «on ne vend pas la terre sur laquelle on marche».

Depuis quelques années, le Mouvement indien américain clame plus haut et plus fort ses justes revendications, mais les chars de l'armée ont écrasé plusieurs des leurs, tandis que Leo-

nard Peltier croupit toujours en prison, accusé de meurtre par le FBI.

Un espoir? Le récent Nobel de la paix décerné à Rigoberta Menchu, indienne du Guatemala, donne un nouvel élan aux Indiens d'Amérique; le 10 décembre prochain, journée des droits de l'homme, la déclaration des «Droits des Indiens» sera peut-être entendue à la tribune des Nations Unies. Une manière de rappeler qu'après le combat des Noirs américains, un autre peuple est toujours brimé, muselé, interdit de dignité aux Etats-Unis: les Indiens. (sg)

● Ce soir mercredi, conférence de José Martin, anthropologue, sur «Les conséquences de l'invasion européenne de 1492 à nos jours», suivie d'un documentaire, Bibliothèque de la ville, 20 heures.

La paroisse catholique-chrétienne en fête

Installation du nouveau curé

Ce sera fête dimanche prochain en la chapelle catholique-chrétienne de La Chaux-de-Fonds. Au cours de la messe de 9 h 45, le curé Joan Jebelean, successeur de Francis Châtellard à la tête de la paroisse du canton de Neuchâtel, sera installé officiellement par l'évêque du diocèse, Mgr Hans Gerny.

A cette cérémonie sont attendus les représentants des autorités cantonales et communales ainsi que des églises sœurs de la ville.

Un repas convivial réunira paroissiens et invités au restaurant Le Britchon, où se déroulera la partie officielle conduite par le président de la paroisse, Jean-Pierre Baumann. Joan Jebelean est né en 1954 dans le village de Cebza, en Roumanie. Attiré par la spiritualité, il s'inscrit à la Faculté de théologie or-

thodoxe de Sibiu, après des études classiques à Timisoara.

Sa licence en poche, il alternera travail de secrétariat et de bibliothécaire au sein de son église en Grèce, aussi bien en milieu catholiques-romains que protestants.

Après un stage à l'Institut œcuménique de Genève, Joan Jebelean s'inscrit à la Faculté de théologie catholique-chrétienne de Berne en 1987. C'est en accord avec son église d'origine qu'il se prépare à exercer un ministère dans cette confession. Après une année de vicariat à Saint-Gall et une autre à Genève, il est ordonné prêtre en mai de cette année. Au 1er septembre, il est appelé à la tête de la paroisse neuchâteloise, qui comprend un lieu de culte à La Chaux-de-Fonds et un autre à Neuchâtel. Pendant les deux années pas-

sées au service de l'église catholique-chrétienne, Joan Jebelean a fait la preuve de son engagement dans la foi et aussi de son dynamisme. Polyglotte, humaniste, œcuméniste, Joan Jebelean saura sans doute également jouer son rôle dans la cité, comme l'ont fait ses prédécesseurs. (comm)

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.
- MUSIQUE
Concert de l'orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds (Glück, Bach, Balbastre, Vivaldi, Haydn).
Salle de musique
20 h 15.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

NAISSANCE

Marlène et Thierry WITTEWERT sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petite

LAURA

le 22 novembre 1992

à la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Gentianes 11
2300 La Chaux-de-Fonds

132-507626

PUBLICITÉ

EEE: la chance à saisir

"Près de 6% de chômage dans le canton.

Sans l'EEE, des entreprises neuchâteloises envisagent d'investir ailleurs.

Combien de chômeurs demain?"



Abus de confiance et faux dans les titres au Correctionnel

Six ans de traficotage

Se débattant dans une situation financière catastrophique (retombées d'une ancienne faillite, divorce, pension alimentaire) F. B. «craque». Et pendant six ans, il floue son entreprise, en détruisant des factures ou tickets de caisse, en établissant de fausses notes de crédit ou en n'enregistrant pas certains montants encaissés pour le compte de son employeur. En tout, une somme estimée entre 20.000 et 30.000 francs.

avons été très secs, car pour moi, il avait détruit toute la confiance accordée pendant des années», relevait le directeur. «S'il n'était pas revenu, nous n'aurions peut-être pas porté plainte. Je pensais qu'il voulait détruire des documents, des choses qu'on n'aurait jamais pu retrouver, vis-à-vis des clients, ça fait chenil! S'il nous avait dit que c'était pour la machine à café, c'est très volontiers que je l'aurais escorté».

Une prévention a été abandonnée sur proposition du procureur, à savoir «la création de faux bulletins de livraison pour de prétendus échantillons gratuits». Il est en effet ressorti des débats que c'est une pratique courante d'établir une double facturation pour des clients étrangers, afin qu'ils n'aient pas à payer la totalité des droits de douane. En l'occurrence, B. n'avait pas porté atteinte à son entreprise, si ce n'était «à d'autres intérêts, les institutions fiscales et douanières étrangères. Mais ce n'est pas cela qui est visé», commentait Thierry Béguin.

PRESSION SUR LES RABAIS

On reprochait encore à B. d'avoir accordé des rabais à cer-

tains clients qui n'y avaient pas droit. «Il y avait la pression du client, il faisait jouer le jeu de la concurrence: si ailleurs on m'offre la marchandise à tant...» expliquait B. Pour son avocat, B. n'avait fait que répéter des gestes qui n'avaient jamais porté à critique avant cette affaire. Quant au directeur, il affirmait que la question des rabais était très claire dans l'entreprise, avec des conditions précises. «Nous

ne sommes pas des maquignons!»

Le procureur a retenu à ce propos le délit de gestion déloyale. Ainsi que des abus de confiance et faux dans les titres. Et demandait 15 mois d'emprisonnement sans s'opposer au sursis, mais subordonné à un effort de remboursement.

Jugement du tribunal: 12 mois d'emprisonnement, assor-

tis d'un sursis de 3 ans subordonné à la condition de faire au lésé des versements réguliers de 250 francs par mois au minimum. B. devra encore payer 900 francs de frais. CLD

● Composition du tribunal: président, Jean-Louis Duvanel; jurés, Denis Perret et Gérard Santschi. Ministère public, Thierry Béguin, procureur général. Greffière, Simone Chapatte.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Petit-Martel

Auto contre épandeuse

Un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. A. R., circulait, hier à 15 h, des Ponts-de-Martel à La Sagne. Au lieu-dit Petit-Martel 28, il a heurté l'arrière d'une épandeuse à fumier accouplée à un tracteur en stationnement sur le bord de la chaussée. Dégâts.

AGENDA

Les Ponts-de-Martel
Au Club des loisirs

Réunion, demain jeudi 26 novembre, des membres du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel. Avec au programme un magnifique voyage en Suisse, dont il a croqué les plus belles vues au travers de diapositives, proposé par J. Humbert. Début de cette séance à la Maison de paroisse à 14 h 30, précédée du culte 30 minutes auparavant. (Imp)

Sur le Communal
Jogging hivernal

Deux férus de la course à pied, Markus Mettler et Pierre-Alain Perrin donnent rendez-vous à tous les amateurs de cette discipline, dimanche 29 novembre à 9 heures précises à la patinoire du Communal. Les participants pourront choisir entre deux groupes d'entraînement selon leur actuel état de forme. La durée de cette séance sera de 45 à 60 minutes. Et tout cela pour découvrir le plaisir et les bienfaits de la course à pied. Renseignements aux numéros de téléphone (039) 37.16.05 et 31.82.42. (Imp)

Au Club des loisirs
du Locle

Contes et conteurs

Du bord du Doubs au Creux-du-Van, de la forêt des Bayards au Château de Valangin, Mme Fernande Nordmann et ses conteurs ont transporté les membres du Club des loisirs du Locle, lors de leur dernière séance, dans un autre monde: celui de leur enfance. Avec Jean des Papiers, joueur de clarinette au chat noir à la baguette de coudrier en passant par le fantôme du Procureur rouge et sa vigne de Saint-Aubin, ces belles légendes neuchâteloises ont ravi l'auditoire. (Im)

«Cet argent était destiné uniquement à l'entretien de la famille», précisait F. B. lundi au Tribunal correctionnel du Locle. Découvert, il est licencié sur le champ avec l'interdiction de remettre les pieds dans l'entreprise. Il passe outre, s'introduit un soir dans les locaux - pour récupérer une machine à café, expliquait-il - mais il est surpris par des collaborateurs et s'enfuit. «Quand nous avons renvoyé B., nous

Show-Mode à EXpol

Sur une note dynamique

La halle du Communal a de nouveau fait son plein de monde hier soir à l'occasion d'un défilé de mode pas comme les autres, celui orchestré par la maison «Vaucher Sports». Emmenés sur des musiques de circonstance, les mannequins - enfants, dames et hommes - ont arboré des tenues hivernales élégantes, colorées et amples, sans trop d'excentricité ni de prétention.

expo

Pourtant, l'audace et l'originalité étaient de la partie; à l'image du

show: une chorégraphie dynamique créée tout exprès pour la circonstance par l'école de Modern Jazz «Sun Star», dirigée par Béatrice Antille.

Notons, sur les plans de la technique et de la sono, la précieuse collaboration de José Berenguer et Bernard Lehmann, discrets quand il faut l'être, présents tant rythmiquement que scéniquement aux meilleurs moments. Au piano, Jean Baumat a animé le début de la soirée. (paf)

● Aujourd'hui, ouverture des stands à 14 h. Ecole des fans à 16 h; invitation à tous les enfants. Soirée dansante avec le «Duo Evasion», dès 22 h.



Show-Mode

Une façon originale de présenter les nouveautés vestimentaires. (Favre)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Aurélien, Marian, Papa et Maman ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

FLORIE

le 23 novembre 1992
Famille Jacques et Christine MAILLARD
Rue de France 14
2400 Le Locle

14122

Prochaine représentation du TPR à La Bourdonnière

«La Leçon» d'Eugène Ionesco

Depuis qu'il a été représenté pour la première fois, il y a plus d'un an, jamais Le Locle n'avait accueilli jusqu'ici le drame comique d'Eugène Ionesco «La Leçon», proposé par le TPR. Ce sera chose faite, ce prochain jeudi 26 novembre où les acteurs seront à La Bourdonnière.

Bien qu'intitulée «drame comique», «La Leçon» met en scène un vieux professeur, rongé de timidité et spécialiste des langues indo-européennes. Il donne une bien curieuse leçon à sa jeune élève, lui réservant un bien triste sort. Comme d'ailleurs à toutes celles qui l'ont précédé. Où mènent donc les sciences et la pédagogie? A propos de cette pièce, Geneviève Serreau écrit que «le langage n'est», en l'occurrence, «plus simplement assassiné par l'absurde: il est utilisé comme outil par le professeur - dont la réalité demeure entière - aux fins d'un meurtre sexuel. Ces quelques mots suffisent peut-être pour en dire déjà trop sur cette «histoire», mais espérons pas suffisamment toutefois, afin



Un bien curieux professeur

Où mènent donc les sciences et la pédagogie? (sp)

de donner envie aux amateurs de théâtre de découvrir ce drame comique mis en scène par Charles Joris. Il a assuré la direction de Gilles Guérin (le professeur), Florence Budaï (la jeune élève), Hélène Schwaller (la bonne). (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 25 NOVEMBRE
AU 1er DÉCEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Vendredi 27, assemblée générale annuelle de la section, Fondation Sandoz, à 20 h. Dimanche 29, Les Roches-de-Moron; organisation: A. Perret, renseignements au No de tél. 31.21.33. Samedi 5 décembre, dîner de Noël dans un restaurant de la région. Tél. 31.23.17.
- CAS SECTION SOMMATEL. Vendredi 27, Assemblée générale annuelle à 20 h, à la Fonda-

- tion Sandoz. Mardi 1er déc., gymnastique à 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: J.-M. Gasser et Chs. - A. Myotte.
- CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION. Lundi 30, à 20 h, Maison de paroisse, rue des Envers.
- CLUB DES LOISIRS. Jeudi 26 novembre, à 14 h 30 salle du Musée des beaux-arts, au Musée, «Contes» présentés par trois conteurs de la région.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 2 décembre, 11 h 30, Cercle de l'Union: repas de Noël. Les personnes non inscrites sont priées de le faire au plus vite, au No de tél. 31.83.73.
- CONTEMPORAINES 1919. Rendez-vous à 14 h 30 au Cercle de l'Union. Dernière inscription pour le dîner du 11 décembre.
- CONTEMPORAINES 1934. Inscription jusqu'au lundi 7 décembre midi, dernier délai, (au

- No de tél. 31.23.01) pour le repas de fin d'année du vendredi 11, dès 11 h 30 au Cercle de l'Union. Ne pas oublier le paquet traditionnel.
- FMU LA MONTAGNARDE. Inscription jusqu'au 30 novembre auprès de D. Thiébaud, Hauteville, tél. 038 33.61.40, pour la fête de Noël au chalet du dimanche 13 décembre, avec rendez-vous ce jour-là dès 11 h.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Heures d'ouverture:
tous les jours de 17 à 22 h
mercredi, samedi, dimanche de 14 à 22 h

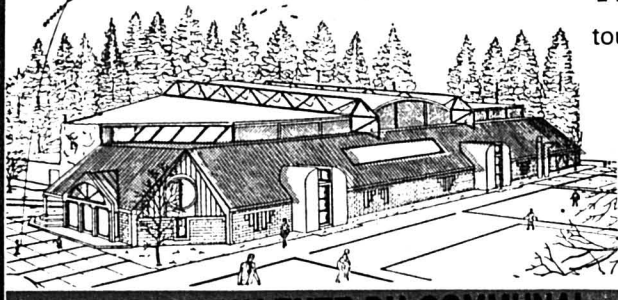
Du vendredi 20 au samedi 28 novembre 1992

PIANO BAR Tous les soirs dès 19 h 30 avec M. Jean Baumat

Réservez vos soirées:

tous les jours une super animation vous attend!

● CAFÉ - BAR - RESTAURANT ●



HALLE POLYVALENTE DU COMMUNAL - LE LOCLE

expo

TOMBOLA les billets seront en vente auprès de chaque commerçant

1er prix: un voyage aux USA offert par le TCS

● Un prix sera décerné au plus beau stand, une paire de ski, fixation et bâtons offerts par Vaucher Sport

Entrée libre

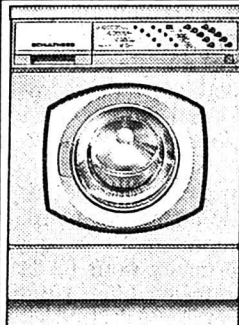
dès 16 heures

ÉCOLE
des

FANS

Ce soir dès 22 heures
Soirée dansante

avec le «**DUO EVASION**»



expo
Stand 30

**AVANT
D'ACHETER
UNE MACHINE
À LAVER, VOUS
DEVRIEZ NOUS
COMPARER
AVEC LA
CONCURRENCE.**

SCHULTHESS
PARCE QUE DEMAIN A DÉJÀ COMMENCÉ.

Le computer 46 traite allègrement
tous les problèmes de lavage à
l'aide de son microprocesseur. Pas-
sez nous voir pour une démon-
stration. Cela ne vous engage à rien.

PIZZOTTI ROBERT

VENTE & SERVICE
J.-J.-HUGUENIN 25, CH-2400 LE LOCLE
157-14065

Tél. 039/316.540 Fax 039/312.073

Schindelholz & Ganguillet
Installations sanitaires
Ferblanterie
Service de dépannage
Maîtrise fédérale
Concessionnaires eau et gaz des villes
de La Chaux-de-Fonds et du Locle
Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00
expo Stand No 2
157-14192

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie
Stand 15
Achini
Grand choix!
Chocolat maison
157-14071

Agence de voyages
croisitour
Les artisans de l'évasion Michel Ryser
STAND 32 **expo**
157-12452

New York
Vol Swissair, hôtel
Fr. 990.-

Venez
vite
à
expo

**Police-
secours:**
117

Jusqu'au
28
novembre

expo

Filmer sans tremblement

SONY Hi8 TR 805



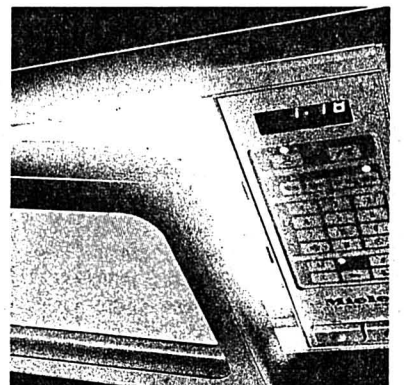
Une caméra Hi8 avec stabilisateur
d'image pour une prise de vue
sans vibration.

FILLIGRAF
expo Stand 33

Radio-TV des Forges
Charles-Naine 5
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/260 266
13-12699

The POTTERY
Une idée-cadeau
Rue du Midi 1 Le Locle
Tél. 31 53 51 157-800948

Avec Miele tout
réussit «supra».



Qui se décide pour un four à
micro-ondes Miele ne choisit pas seule-
ment un joli design et une qualité dura-
ble, mais aussi notre service soigné.
Demandez-nous conseil!

expo STAND 20

**FRÉDY BULA
ÉLECTRICITÉ**

D.-JeanRichard 25 2400 Le Locle
☎ 039/31 30 66 157-14060

L'annonce, reflet vivant du marché

Sols
parquets
tapis

**La base
du confort**



Magasin Le Paillason

Serre 56
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 58 23
Fax 039/23 58 91

Sols - Tapis
Parquets - Rideaux - Stores
132-12053



ENTREPRISE DE PARQUETS

MARC MUHLETHALER
039 236603 Parquets neufs en tous genres.
Rénovations anciens parquets
Ponçage, imprégnations.
Tapis plastiques. 132-12099
VIEUX-PATRIOTES 47-LA CHAUX-DE-FONDS



REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette - Lino - Plastique

Rue du Bois-Noir 41
☎ 039/26 03 26 - Privé: 26 93 78
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12483



Ducommun SA

tapis d'Orient
moquettes
linos
literies - rideaux
132-12088



MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grénier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47
132-12218

GASTRONOMIE

Les BOULEAUX Les Petits-Ponts
**Croûtes
aux
morilles
à Expo!**
au Locle 157-14155

DIVERS

Nouveau! au Locle



Composition
couleur

Affichettes, programmes
de sociétés, menus, Cartes
de visites

Photocopies couleur
laser, noir/blanc

Agrandissement (jusqu'à A3),
colorations, modifica-
tions de couleurs,
déformations,
etc.

157-901960

V. Cosantrier
Tél. 039/31 28 88
M.-A. Calame 11
Le Locle

Feu: 118

**Le Mazda E2000
se met en quatre.**



SUPER COSTAUD - CHARGE UTILE JUSQU'À 1905 kg

Châssis-cabine. Camionnette. Fourgon 4x2 et 4x4. Combi
4x2 et 4x4. Ces 4 modèles de base suffisent à donner naissance à
29 versions du nouveau Mazda E2000. Toutes avec moteur injection
2 litres, 95 ch. Charges utiles de 1225 kg, 1725 kg ou 1905 kg. Du sur-
mesure pour travailler à l'aise. Venez voir laquelle vous sera le plus
utile. Garantie 3 ans ou 100 000 km.

CENTRE AUTOMOBILE

Roger Robert - Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 14 14

Le patron se fera un plaisir de vous conseiller

Rouler de l'avant. **MAZDA**

Conseil municipal de Morteau

Budget supplémentaire: O.K.!

Réunis lundi soir, les conseillers municipaux de Morteau ont débattu du budget supplémentaire présenté par M. Jean-Marie Binetruy, adjoint chargé des finances. Un travail constructif et tourné vers l'investissement afin de moderniser les équipements existants.

La voirie: une lourde charge. — L'état de délabrement de l'avenue Charles de Gaulle nécessite une intervention rapide et énergique. Il faut revoir complètement la chaussée et prévoir de nouveaux aménagements: giratoire devant chez Cattin, carrefours aménagés vers la gendarmerie et le lycée.

Son coût total de 3.184.000 FF a fait sursauter plusieurs élus

dont M. Razurel: «C'est une dépense énorme pour quelques centaines de mètres.» Denis Roy remarqua le caractère particulier de cette voie: «C'est devenu, avec le trafic poids-lourd, la véritable route départementale qui traverse Morteau. A ce titre, le Conseil général devrait nous aider.» Pierre Cheval, maire, indiqua que cet élément avait été pris en compte pour l'attribution de 700.000 FF de subvention. Après accord, cette réalisation sera inscrite au budget de 1993. Le carrefour de la Louhière qui satisfait tous les usagers a coûté 1.051.000 FF dont 486.000 FF de subvention.

Terrains du Sauron: promesse de vente. — M. Pierre-Marie Gaiffe, architecte, a sollicité la commune pour acquérir 6164 m² de terrain au Sauron afin d'y réaliser un programme de logements collectifs. Le Conseil municipal donne son accord pour lui céder ce terrain à 150 FF le m² sous réserve de présentation

d'un projet qui puisse recevoir l'agrément des bâtiments de France et qui précise bien le type de logements réalisés: locatifs ou accession à la propriété. Une promesse de vente d'une durée de neuf mois sera alors signée.

M. Hilaire Bosa, adjoint au maire, qui n'accorde pas sa confiance au concepteur du projet, a voté contre.

Point d'information jeunesse à la MJC. — Une antenne du Centre information jeunesse de Besançon sera installée à la MJC. La ville de Morteau a été choisie en compagnie de Pontarlier et Montbéliard. Comme l'ont fait remarquer plusieurs conseillers: «C'est une forme de reconnaissance de notre évolution avec en particulier l'apport du lycée.»

La commune prendra en charge le coût d'un contrat emploi solidarité soit 13.500 FF par an pour assurer la permanence d'information.

Par ailleurs, on discute assez longtemps, en particulier, du re-

nouvellement des pistolets de la police municipale qui datent de 1972. Plusieurs subventions furent décidées: aide aux sinistrés de Bédarrides (commune voisine de Vaison la Romaine), partenariat pour le Salon de l'Habitat qui se tiendra à Morteau en 1993, stage de Judo du C.A.T.

Vote du budget supplémentaire: quasi unanimité. — Le budget supplémentaire se traduit par une baisse des dépenses de fonctionnement de 79.100 FF et une augmentation des recettes de 196.700 FF. Cela permet d'affecter 275.800 FF à l'investissement. Des dépenses imprévues sont en effet apparues dans la réalisation des travaux au Château. Le devis initial de 2.500.000 FF, soit environ 10%, car il a fallu réaliser une rampe pour l'accès des handicapés et consolider les fondations.

Lors du vote du budget supplémentaire, on ne compta que deux abstentions, celles des deux conseillers communistes. (dry)

Besançon

Un logo démocratique pour la ville

Initiative originale du service de communication de la capitale comtoise: la population est appelée à proposer et à désigner l'idée de logo qui symbolisera ensuite Besançon.

Une initiative prise à la suite d'un constat: les responsables des services municipaux ne se reconnaissent pas dans l'actuel logo élaboré il y a huit ans par une entreprise de communication. Un appel aux Bisontins et même aux habitants des communes du Grand-Besançon est donc lancé pour réaliser ce nouveau logo.

Chacun pourra envoyer sur une feuille de format standard, un dessin représentant ce qui symbolise le mieux pour lui la capitale comtoise. Une vingtaine de projets seront sélectionnés et exposés chez les commerçants ou dans le hall de l'Hôtel de Ville. Des urnes y seront mises à la disposition du public qui pourra voter simplement en donnant son nom et son adresse.

Fort du résultat de ce scrutin insolite et après avoir pris en compte les remarques techniques de spécialistes de la communication, le maire et ses adjoints décideront. Les lauréats recevront de nombreux cadeaux. L'auteur du projet retenu se verra offrir l'entrée gratuite pendant un an à l'ensemble des salles de spectacle, de sport ou lieux culturels de la ville.

Selon l'adjoint Vincent Fuster, cette opération présente l'avantage de sonder vraiment les Bisontins et de mieux comprendre l'image force qu'ils ont de leur propre ville. La boucle du Doubs ou la citadelle de Vauban figureront sans doute en bonne place. Réponse en 93. (p.sch)

Maïche

Retraite météo

La construction d'une station de Météo-France à Maïche (notre édition du 19 novembre) dispensera désormais Mme Odette Musy de procéder aux relevés quotidiens de la pluviométrie, de la température et de mentionner, en outre, les coups de tonnerre et de grêle. Au décès de son mari, elle avait poursuivi la correspondance météo pour le centre bisontin. Durant plus de trente ans ce couple a fourni bénévolement des données précieuses pour la compréhension du climat sur le secteur. (pr.a.)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Alain PRÊTRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Morteau

Chômage: + 24,7%

Les demandes d'emploi étaient au nombre de 1375 à la fin septembre 92 pour le bassin de Morteau, soit une augmentation de 24,7% en un an. 62,1% de ces sans emploi sont des femmes et 22,7% des demandeurs chôment depuis plus d'un an.

Paysages

Avec les paysans!

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement lance une opération reconquête des paysages nationaux au rang desquels figurent les Combes du Haut-Jura. Une initiative louable mais encore faut-il que l'agriculture ne soit pas sacrifiée, car il n'y a pas de paysages sans paysans. Et dans le Haut-Doubs comme ailleurs la friche et la forêt gagnent du terrain sur les terres cultivées et entretenues.

Maïche

Parrenin solidaire

Joseph Parrenin, maire de Thiébouhans, conseiller régional et membre de la Commission agricole nationale du Parti socialiste a adressé un courrier à François Mitterrand lui demandant d'user de son droit de veto pour dénoncer les accords du GATT.

Foire aux skis de la MJC de Morteau

Les habitués étaient au rendez-vous

Chaque année, la Foire aux skis de la MJC connaît un franc succès. Ce fut à nouveau le cas, samedi, avec une participation record de déposants et d'acheteurs. Le mauvais temps n'a pas tempéré l'enthousiasme des amateurs.

La pluie tombait avec tant de violence, samedi vers treize heures que les organisateurs n'ont pas attendu l'heure prévue pour laisser entrer les acheteurs sous le préau de l'Ecole du Cen-

tre, où se déroulait la vente. Le matériel était en quantité et en qualité très satisfaisantes. Cent quatre vingt vendeurs avaient déposé skis, chaussures et bâtons, dès vendredi soir à dix-sept heures. Avec une moyenne de quatre articles par personne, cela permettait d'en proposer près de sept cents à la vente.

Sans doute, la neige qui avait blanchi nos sommets ces derniers temps y était-elle pour quelque chose, car il y avait vraiment un nombre impres-

sionnant d'acheteurs. Des bénévoles conseillaient de leur mieux les néophytes qui souhaitent, de plus en plus nombreux, pratiquer un ski plus technique en s'orientant en particulier vers le skating.

Sur le plan économique, il serait hasardeux d'en tirer des conclusions. En effet, on peut raisonner avec optimisme ou pessimisme devant un tel engouement pour une foire aux skis. «Tout va bien, dira l'optimiste, le commerce repart!» Le

pessimiste soulignera plutôt: «Cette ruée vers le matériel d'occasion est bien une preuve supplémentaire de la crise!» Qui a raison? Un verre est toujours soit à moitié vide soit à moitié plein, suivant la manière dont on le regarde.

Néanmoins, les responsables de la MJC se plaisent à souligner l'aspect social de cette organisation. Beaucoup de travail, mais également beaucoup de satisfaction à l'issue du week-end. (dry)

Le Russey n'oublie pas la Roumanie

Quatrième expédition de retour de Bulz

Cinq personnes du Russey, membres de l'association Solidarité plateau du Russey - Bulz se sont rendues à Bulz (Roumanie) pour effectuer la livraison de médicaments, matériels scolaires et produits vétérinaires.

Cette mission était la quatrième depuis le jumelage scellé avec ce village roumain. La perspective d'échanges professionnels a été évoquée, notam-

ment entre les mairies, écoles, office des forêts, etc...

RÉUNION PUBLIQUE

Quelques jeunes du secteur entretiennent déjà une correspondance avec des camarades de Bulz.

Une réunion publique d'information est fixée au 20 novembre à 20 h 30 en mairie. (pr.a)

Besançon: personnalité écroulée

Personnalité du monde économique franc-comtois, Michel Oudin, 58 ans, a été inculpé pour des malversations, hier soir à Besançon.

L'ancien PDG de la S.A. Transport Oudin, qui employait jusqu'en 1989 près de 300 salariés à Devecey (25), faisait l'objet d'une enquête depuis la mise en règlement judiciaire de sa société. A la suite de cette procédure, un passif de 80 millions de francs était mis à jour. Le procureur de la Répu-

blique chargeait la brigade financière de la PJ bisontine d'éplucher les comptes de l'entreprise défunte. Au terme de ces investigations, les policiers ont entendu, lundi et hier, l'ex-PDG qui était placé en garde à vue au commissariat.

Présenté au Parquet et au juge d'instruction hier soir, il a été inculpé de «présentation de bilans inexacts et d'abus de biens sociaux». Les détournements porteraient sur plusieurs millions de francs. (p.sch)

SALLE FTMH
à 20 heures

MATCH AU LOTO

Vendredi 27 novembre 1992 du club des lutteurs du Locle

30 TOURS Fr. 16.-

5 CARTONS: 1 lingot d'or
2 corbeilles garnies
2 bons de marchandises.

10 Tours supplémentaires avec un voyage à EURO DISNEYLAND tout compris.

2 abonnements donnent droit à une troisième carte gratuite.

157-800194

DIVERS

NOËL

Une idée cadeau

- Chapeaux trappeurs Davy
- Fourrures et cuirs
- mouton retourné

«LA SIBERIENNE»

Atelier: rue du Temple 23, Les Brenets. ☎ 039/31 13 75
Réparations ● Transformations 470-69

IMMOBILIER

A louer aux Brenets 5 pièces

Tout confort, cuisine agencée.
Fr. 1140.- plus charges

☎ 061/302 22 25
3-511367

Publicité intensive,
Publicité par annonces

A louer pour début 1993 en plein centre du Locle

MAGASIN

de 65 m² avec grandes surfaces vitrines, 2 entrées, possibilité de diviser en deux. Convientrait pour tous commerces ou bureaux.

Installations frigorifiques et eau à disposition.

☎ 039/31 77 96

157-901899

L'EEE, UN TREMPLIN POUR BRUXELLES

Le traité sur l'EEE est par nature provisoire, il est une étape sur le chemin de l'adhésion à la CE, adhésion qui entraînerait définitivement le nivellement vers le bas de toutes les valeurs matérielles, civiques, morales et spirituelles qui ont fait la force de notre pays.

NON A L'EEE

ASIN, CP 28, 1000 Lausanne 25

530-342/4x4

L'homme menacé doublement par l'ozone

Danger dessus, danger dessous

L'ozone menace doublement l'homme. Il manque dans la stratosphère et ne retient plus assez les rayons solaires violents; cancer de la peau et cécité nous guettent. Sur terre, au contraire, l'ozone nous étouffe. Un danger dessus, un danger dessous dont la revue Panda du WWF-Suisse explique les mécanismes.

L'ozone se forme naturellement surtout dans la stratosphère. Entre 12 et 50 km d'altitude, le rayonnement solaire décompose la molécule d'oxygène (O2) en deux atomes d'oxygène (O). Instables, ceux-ci s'associent aux

molécules d'oxygène (O2) pour former la molécule d'ozone (O3). Une substance qui arrête le redoutable rayonnement ultra-violet B venu de l'espace. Si ce rayonnement arrivait jusqu'au sol, il empêcherait toute vie de se développer.

Agent réfrigérant, gaz propulseur, utilisé pour fabriquer mousses plastiques et matériaux isolants, le CFC - chlorofluorocarbure - ne pose de problème ni à la production, ni à l'emploi. Mais ce produit miracle ne se décompose pas dans les couches inférieures de l'atmosphère (comme les autres polluants). En une dizaine d'années, il atteint la stratosphère. Là, le rayonnement solaire libère les atomes de chlore, qui vont se lier en fractionnant les molécules d'ozone en molécules d'oxygène. D'où un affinement de la

couche protectrice, voire, dans des conditions de températures particulières, un trou... En effet, pendant le long hiver polaire du pôle sud, les oxydes d'azote gazeux perdent leur efficacité «anti chlore» en gelant en acide nitrique. Il se produit un trou (printanier) dans le bouclier. Comme la température descend moins au pôle nord, le phénomène est moins marqué.

CANCERS

Les rayons ultra-violet B diminuent la production du plancton végétal, à la base de la chaîne alimentaire des océans... Et quand on sait que les algues marines produisent plus de la moitié de l'oxygène que nous respirons (en fixant le CO2, gaz carbonique, autre polluant)... Ils présentent aussi une menace redoutable pour la peau (cancers en augmentation) et les yeux (cataractes, cécité) des êtres qui vivent au sud de l'Australie, du Chili, de l'Argentine, en Nouvelle-Zélande...

L'ozone au sol provient surtout de la réaction des oxydes d'azote (principalement produits par le trafic automobile) avec un atome d'oxygène, sous l'effet du rayonnement solaire. La plus grande pollution a lieu en période de chaleur, de haute pression, de long ensoleillement et de faible taux d'humidité (l'été). Les courants aériens transportent partout cette pollution qui n'épargne pas la campagne, où elle a même plus de difficultés à se «dissoudre». Et la



Le trafic automobile

Principal responsable de l'augmentation d'ozone au sol. (Impar-Galley)

Suisse, par des conditions topographiques et d'ensoleillement propres au domaine alpin, enregistre souvent des quantités d'ozone supérieures à celles mesurées chez ses voisins.

«SMOG ESTIVAL»

L'ozone - qui appartient au «smog estival» - agit sur les muqueuses, touche d'abord les enfants et les sportifs (l'effet est intensifié quand le corps fournit

un effort physique). Selon la concentration et la sensibilité individuelle, le mal se traduit par un pharynx irrité, des difficultés respiratoires, des douleurs thoraciques, des brûlures aux yeux, des maux de tête... et une diminution globale de la résistance aux infections. AO

En haut - l'ozone - en bas, revue Panda 4/92, WWF Suisse. Pour commander téléphone 01/272 20 44.

BRÈVE

Marin-Epagnier Galerie Minouche

Annelotte (Anne-Lise Otter-Galland) expose ses dessins et aquarelles à la galerie Minouche, à Marin, jusqu'au 29 novembre. Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 19 h, le samedi dès 10 heures. (at)

AGENDA

Neuchâtel Les JEC et l'EEE

Qu'en sera-t-il de la Suisse après le vote du 6 décembre sur l'EEE? Cette question ne laisse évidemment pas indifférents les étudiants de l'Université de Neuchâtel. Ceux-ci - et le public qui voudra bien se joindre à eux - auront l'occasion d'en débattre, le jeudi 26 novembre, à 20 h 15, à la faculté des lettres. La Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), en collaboration avec l'Aumônerie de l'Université, a invité à s'exprimer en première partie le journaliste Marc Savary, de la Radio suisse romande. (comm)

Neuchâtel Michel-Ange au pied du mur

«Michel-Ange au pied du mur: les ordres antiques à la Renaissance», tel est le thème que le professeur Jean Guillaume, de l'Université de Paris IV-Sorbonne, développera en conférence publique, jeudi 26 novembre, à 17 heures, Espace Louis-Agassiz, salle RN02, à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel. Michel-Ange applique à l'architecture les moyens d'expression de sa sculpture. Ses innovations, en opposition totale à celles de Palladio, eurent des conséquences immenses à Rome au XVIIIe siècle, tandis qu'elles furent refusées par les Français. (sg)

Montezillon L'intérêt, c'est capital L'Aubier, à Montezillon, organise ce soir à 20 h 15 une table ronde sur le thème «L'intérêt est le... principal. Foi de capital». Marc Des- saules mènera les débats. (comm)

Un air mal protégé

L'ordonnance (fédérale) sur la protection de l'air fixe un taux limite d'ozone à 120 microgrammes par m3 d'air. Environ le double du taux naturel. L'ordonnance tolère un dépassement par an, pendant une heure... Le Service cantonal de la protection de l'environnement enregistre la qualité de l'air. A Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, il a compté quelque 330 et 357 heures de dépassement en 1990, 357 et 512 en 1991, avec des pointes de concentration jusqu'à 180 microgrammes/m3. L'Ordonnance devrait atteindre ses buts dans toute la Suisse d'ici mars 1994. Le WWF dénonce: «La situation est aussi claire que lamentable, ni la Confédération, ni les cantons n'ont réussi jusqu'ici à mettre en vigueur les mesures décidées et annoncées pour respecter les valeurs limites de concentration d'ozone. (ao)

Cour d'assises de Neuchâtel

Exil et cocaïne

«Cette affaire est la conséquence de l'indulgence bernoise vis-à-vis de la drogue». Le représentant du Ministère public a mis le doigt sur l'une des principales causes de la dérive toxicomane des sept prévenus qui comparaissent hier devant la Cour d'assises de Neuchâtel. Sans la liberté de manœuvre offerte par le Kocherpark, à Berne, les quantités de drogues dures en cause n'auraient peut-être pas été si élevées.

Plusieurs centaines de grammes d'héroïne et cocaïne ont en effet été acquies, le plus souvent à Berne, pour consommation immédiate ou revente dans le but de se procurer une dose. Aucun trafic lucratif donc, mais, plus tristement, la spirale inévitabile de la toxicomanie. Plusieurs prévenus se sont du reste adonnés aux stupéfiants brusquement, la suite de tragédies personnelles. Ressortissants zairois et angolais, à l'exception d'un

Français et d'un Suisse, ils ont tous d'une manière ou d'une autre fui leurs pays pour raisons politiques et, parfois aussi, pour délits mineurs.

C'est à Travers qu'ils se retrouvent, aux frais des services sociaux, à tenter de joindre les deux bouts avec les 540 francs d'argent de poche qui leur sont alloués mensuellement. Quant à trouver du travail... Lorsque, à cette situation précaire, vient s'ajouter la nouvelle sinistre d'une famille disparue, emprisonnée ou exécutée, le moral vacille et la possibilité d'un peu de «rêve» en poudre est bien tentante.

Pour les avocats, il n'y avait hier pas le moindre doute: le «trafic» en question n'avait d'autre but que de financer cette fuite en avant. La qualification juridique des délits fut elle-même remise en cause, les prévenus n'ayant manifestement pas agi «en bande et par métier». Ni chiffres d'affaires, ni bénéfices.

Tribunal de police de Neuchâtel

Le salaire du tagger

Hier il «taggait», aujourd'hui il lave, 87 plaintes pour dommage à la propriété à l'appui. P. P., vingt ans, qui comparait hier devant le tribunal de police et qui a entrepris d'effacer partie de ses souillures des murs, risque malgré tout une peine de 90 jours d'emprisonnement. Même s'il dit bien avoir compris la leçon.

Immeubles, sous-voies, chantiers de la N5 (75.000 fr de dommages...): ils sont nombreux les murs de Neuchâtel, de Peseux ou du Landeron à avoir fait connaissance avec la «bombe» de P. P. Entre communes et canton, privés ou magasins, ce ne sont pas moins de 87 plaignants qui attendent l'ex-incondition-

nel du spray-color au contour. Déjà condamné à 30 jours d'emprisonnement en 91 pour des faits similaires, le prévenu avait en effet comparu en mai dernier pour répondre de ses tags. Le Ministère public réclamait 75 jours d'emprisonnement. P. P. s'étant engagé à nettoyer, les débats avaient été renvoyés pour lui laisser le temps de tenir sa promesse.

Depuis, à peine le dixième de ses signatures ont été effacées. Hier à l'audience de jugement, P. P., sans emploi, a expliqué qu'il n'avait plus les moyens d'acheter des produits de nettoyage. Il s'est cependant dit prêt à compenser par du travail. «Mais j'ai bien compris la

Chaque gain était immédiatement «réinvesti» dans la consommation personnelle.

Restent les quantités (700 grammes et 1 kilo de drogue revendus pour deux prévenus entre autres). Le représentant du Ministère public a requis des peines allant de 2 à 8 ans d'emprisonnement, avec expulsion du territoire pendant 15 ans pour six des ressortissants étrangers. Deux prévenus, absents, seront jugés par défaut. La Cour doit rendre son verdict aujourd'hui. (ir)

Composition de la Cour: président: Jacques Ruedin; juges: Bernard Schneider, Geneviève Calpini; jurés: Anne-France Zund, Jean-Louis Moulin, Jean-Claude Guyot, Fernand Marthaler, Jean-Daniel Ribaux, Ilona Kristina Bodmer-Betant; greffier: Dominique Deschenaux. Ministère public: Daniel Blaser, substitut du procureur général.

Neuchâtel: «Afrique» au péristyle de l'Hôtel de Ville

L'autre regard

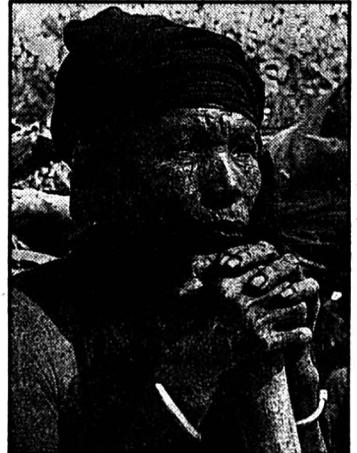
Le Continent noir en soixante-trois images: «Afriques», sans misérabilisme et avec beaucoup de tendresse, pour inciter les gens d'ici à porter un autre regard sur la différence de l'autre. A voir absolument, au Péristyle de l'Hôtel de Ville à Neuchâtel.

Pour son 400e numéro et pour le 100e anniversaire de la mort du cardinal Lavignerie, fondateur des Missionnaires d'Afrique, la revue bimensuelle «Vivant univers» rend hommage au continent noir, à travers une exposition itinérante qui fait étape à Neuchâtel. Soixante-trois photographies noir-blanc, sélectionnées parmi plus d'un million d'autres prises en quarante années de reportage sur le continent africain, pour une exposition à double but: «Sensibiliser le public à l'accueil de celui qui est différent et porter un regard nouveau et critique sur les missions religieuses en Afrique», explique Sylvie Ehret, co-organisatrice de l'exposition.

«Nous avons voulu éviter le regard misérabiliste et montrer la pluralité de vies, d'expressions et aussi de souffrances du continent africain»: missionnaire pendant 18 ans en Afrique et responsable de l'exposition, Maurice Leigener, veut emmener le visiteur au-delà du cliché, au-delà du miroir, dans ce deuxième regard qui se veut humain et solidaire de l'autre, le différencie. Pour partager son expérience avec les visiteurs, M. Leigener sera au Péristyle les après-midi des samedis 28 novembre, 3 et 5 décembre ainsi que le 9 décembre le matin et le 14 décembre.

Les photographies de l'exposition, vernie hier soir, seront mises en vente. L'argent récolté servira à couvrir les frais. Quant à l'éventuel bénéfice il sera destiné à des projets d'aide au développement. (cp - photo sp)

Heure d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 à 18 h 30, samedi de 9 à 17 h. Exposition ouverte jusqu'au 14 décembre.



AUJOURD'HUI

- NEUCHÂTEL
● MUSIQUE
One'o'one (funk, rock)
Plateau libre
22 h.
● CONFÉRENCES
«Peuples du nord-est sibérien après l'ère soviétique», par Yvan Csonka.
Auditoire de l'institut d'ethnologie (Saint-Nicolas 4)
20 h 15.
«Tous parents, tous différents: l'évolution humaine et le temps», par André Langaney.
Musée d'histoire naturelle
20 h 15
● THÉÂTRE
«Noces à Tipasa», d'Albert Camus, par Cécilia Hornus
Théâtre du Pommier
20 h 30

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.



**Camps de ski
pour la jeunesse**



Ski alpin et planche à neige

| | | | |
|-------------|-----------------|-----------|-----------|
| Vercorin | 26.12.-31.12.92 | 12-15 ans | Fr. 240.- |
| Vercorin | 04.01.-09.01.93 | 16-19 ans | Fr. 240.- |
| Siviez | 01.03.-06.03.93 | 16-19 ans | Fr. 240.- |
| Les Collons | 01.03.-06.03.93 | 12-15 ans | Fr. 240.- |
| Zinal | 03.04.-08.04.93 | 12-14 ans | Fr. 200.- |
| Zinal | 03.04.-08.04.93 | 16-19 ans | Fr. 240.- |
| Zinal | 12.04.-17.04.93 | 12-15 ans | Fr. 240.- |

Ski de fond

| | | | |
|---------|-----------------|-----------|-----------|
| La Lenk | 26.12.-31.12.92 | 12-19 ans | Fr. 170.- |
|---------|-----------------|-----------|-----------|

Renseignements et inscriptions:
Service des sports, Ecluse 67, 2004 Neuchâtel
Case postale 156, ☎ 038/22 39 35-36

28-119

DIVERS

*Hôtel du
Cheval-Blanc*
Hôtel-de-Ville 16
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 98

Grande bouffe
Apéritif
Fondue bourguignonne
de bœuf ou chinoise,
1 bouteille de vin, dessert
café et pousse-café
Fr. 37.- par personne.
132-12388



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

**L'annonce,
reflet vivant
du marché**

A louer à
La Chaux-de-Fonds,
rue Jacob-Brandt 6
GRAND APPARTEMENT
3 1/2 PIÈCES
entièrement rénové,
balcon, cuisine agen-
cée, lave-vaisselle,
vitrocerame, 2 salles
d'eau. Entrée à
convenir. Fr. 1200.-
charges comprises
☎ 039/31 16 16
Gérance Peruccio
Mlle Huguenin
440-3090



La petite annonce.
Idéale pour trouver
une roue de se-
cours. Petites an-
nonces. Grands ef-
fets. Publicitas.

Solution du mot mystère
TETRODON

Ski en Valais



ouvert à tous
(familles, individuels,
groupes)

| | | SEMAINES | |
|-------|-------------|----------------|------------|
| No 6 | Les Collons | 01.01-03.01.93 | Fr. 150.- |
| No 11 | Vercorin | 04.04-08.04.93 | Fr. 245.- |
| No 15 | Zinal | 13.04-17.04.93 | Fr. 245.- |
| No 17 | Les Collons | 11.01-16.01.93 | |
| No 18 | Siviez | 18.01-23.01.93 | à la carte |
| No 19 | Les Collons | 01.02-06.02.93 | 3 jours |
| No 20 | Vercorin | 01.02-06.02.93 | minimum |
| No 21 | Evolène | 08.02-13.02.93 | |
| No 22 | Evolène | 22.03-27.03.93 | |

| | | WEEK-ENDS | |
|--------------------------------|--|-----------|----------|
| Zinal, Chandolin, Vercorin | | | Fr. 70.- |
| Siviez-sur-Nendaz, Les Collons | | | Fr. 80.- |
| Evolène | | | Fr. 66.- |

Réductions pour enfants. Prix avec abonnement de ski.



Renseignements:
Service des sports
Ecluse 67
Case postale 156
2004 Neuchâtel
☎ 038/22 39 35-36

28-119

*Meubles
Du
Vieux Battoir*



Chaise en chêne
NOTRE PRIX **50.-**



Chaise Viennoise
NOTRE PRIX **50.-**

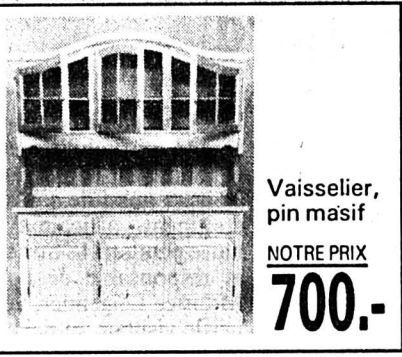


Chaise paysanne
NOTRE PRIX **60.-**



Lampe
NOTRE PRIX **30.-**

**DES PRIX
PLANCHER!**



Vaisselle,
pin massif
NOTRE PRIX **700.-**



M. Daniel Bettex

Je garantis des meubles de qualité
supérieure à des prix plancher.

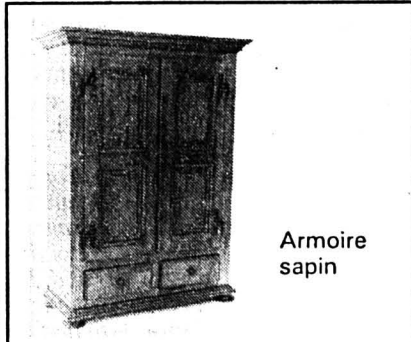


Table ronde NOTRE PRIX
existe avec 5 rallonges **700.-**



NOS PRIX

| | |
|--|---------------|
| Miroir mural | 220.- |
| Commode, 4 tiroirs | 780.- |
| Armoire, 3 portes (existe en 2 et 4 portes) | 1980.- |
| Lit 160 x 200 | 1100.- |
| Chevet, 1 tiroir | 330.- |



Armoire
sapin

MATHOD

Entre Orbe et Yverdon
Tél. 024/59 17 48
9 h. - 20 h.

CHARRAT

Route cantonale
A côté du Moulin
Tél. 026/46 10 71
9 h. - 18 h. 30

MARIN

Sortie Neuchâtel
Tél. 038/33 61 55
9 h. - 18 h. 30

COURTAMAN

A 5 min. de Fribourg
Sortie aut. Morat
Tél. 037/34 15 00
9 h. - 19 h.

GENÈVE

Av. de Châtelaine 81-83
Tél. 022/796 10 00
9 h. - 19 h. Samedi 17 h.

CHATILLENS

Rte d'Oron-Lausanne
Tél. 021/90 71 08
9 h. - 19 h. Samedi 17 h.

ROCHES

Entre Moutier et Delémont
Sortie Moutier
Tél. 032/93 57 17
9 h. - 19 h.

ST-SULPICE

Rte cant. Lausanne Genève
Tél. 021/691 46 71
9 h. - 19 h.

AIGLE

Sortie autoroute
Zone indust.
Tél. 025/26 17 06
9 h. - 18 h. 30

**Pas de frais généraux
+
Achats en quantité
=
CLIENTS SATISFAITS**

Livraison gratuite dans toute la Suisse

196-14638

**Tour du canton
à ski de fond**

du 27 février au 1er mars 1993
Délai d'inscription: 8 février 1993
Adultes: Fr. 180.-, jusqu'à 19 ans: Fr. 95.-



Renseignements:
Service des sports
Ecluse 67
Case postale 156
2004 Neuchâtel
☎ 038/22 39 35-36

28-119

DIVERS

FRANÇOISE

Médium, 23 ans
d'expérience. Vue à
la télévision, cartes,
boule, aide efficace,
affection, protection,
solitude.

Tél. 039 23 03 21.
22-885/4x4

ÉMILIE

Voyant de père en
fils. Cartes indiennes,
boule, aide efficace,
affection, protection,
solitude.

Tél. 039 23 03 22.
22-885/4x4

Crédit rapide

038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

A louer centre ville
**3 ET 4
PIÈCES**

Tout confort,
cuisines agencées.
Dès Fr. 1250.-
plus charges.
☎ 061/302 22 25
3-511367

Publicité intensive, Publicité par annonces

Ski de fond, La Lenk

du 26 au 31 décembre 1992
ou au 1er janvier 1993
Ouvert à tous (familles, individuels)
Délai d'inscription: 10 décembre 1992
Adultes: Fr. 195.-, 6 à 11 ans: Fr. 165.-




Renseignements:
Service des sports
Ecluse 67
Case postale 156
2004 Neuchâtel
☎ 038/22 39 35-36

28-119

OUI à L'EEE

La libre circulation des personnes découlant de
l'ouverture des frontières aux étudiants, aux apprentis
et au monde du
travail, leur permet-
tra d'enrichir leurs
connaissances et
d'élargir leurs expé-
riences profession-
nelles.



Willy Käslin,
Directeur de l'Ecole professionnelle
artisanale, St-Imier

CHAMBRE D'ECONOMIE PUBLIQUE DU JURA BENOIS 2710 TAVANNES

Rationalisation des centres de télécommunications de Couvet et de Fleurier

Vers une fusion logique

Avec l'avènement des Communes modèles pour la communication, Couvet et Fleurier ont investi plusieurs centaines de milliers de francs pour l'ouverture de deux centres de télécommunications. Chacun ayant une vocation spécifique. Leur avenir passe maintenant par des mesures de rationalisation. Une fusion est envisagée.

«Pour 1993, les centres de télécommunications continueront de fonctionner. Vraisemblablement, à moyen ou à long terme, il y aura fusion des deux centres pour en faire un seul», précise Michel Bettex. Le directeur de Suprog, entreprise chargée de la gestion des centres, ajoute qu'aucune décision n'a encore été prise. Des négociations sont en cours et, pour l'heure, rien n'est planifié.

Techniquement, le déplacement des installations de Fleurier à Couvet et vice-versa, est tout à fait possible. «Cela ne poserait aucun problème», sou-

ligne Michel Bettex. La grandeur des locaux ne devrait également pas créer de difficultés.

RATIONALISATION

Une idée toutefois sous-tend les discussions: la rationalisation. «Il est nettement plus favorable d'avoir un seul lieu que deux, pour l'organisation, les déplacements et maintes autres choses. La centralisation s'inscrit dans la logique des choses», explique Michel Bettex.

Précisons que si le bâtiment abritant le centre à Couvet (l'ancienne école mécanique) est propriété de la commune, celui de Fleurier appartient à un privé. La commune loue l'ex-bonnerie et la sous-loue à Suprog et à d'autres entreprises. Le bail arrive à échéance fin 1994. Aussi, les décisions devraient être prises pendant le second semestre de 1993 ou au début de l'année suivante.

PAS EN CONCURRENCE

Rappelons que les deux centres ne sont pas en concurrence. Celui de Fleurier est destiné à répondre aux demandes des entreprises du secteur tertiaire et des particuliers. Il est orienté dans les domaines de la bureautique et de la création graphique. De plus, il est complété par une salle



Ancienne bonneterie

Le centre télécom de Fleurier est orienté dans les domaines de la bureautique et de la création graphique.

équipée pour des cours. Le centre covasson est au service du secteur technique des entreprises du secondaire, notamment dans les domaines de la conception et du dessin assistés par ordinateur.

M. Bettex se déclare «con-

tent» du fonctionnement des deux centres de télécommunications. «Nous avons une base de clientèle qui est acquise, mais trouver de nouveaux mandats en fonction de la conjoncture économique n'est pas toujours facile».

La commune de Fleurier, par exemple, a pu s'en rendre compte. Désireuse de louer à des entreprises proches du domaine des télécoms les locaux encore disponibles dans l'ancienne bonneterie, elle n'a pas trouvé de preneurs. (mdc)

Rédaction
du VAL-DE-TRAZERS
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAZERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVE

Les Geneveys-sur-Coffrane
Deux blessées

Mme C. S., de La Chaux-de-Fonds, circulait en voiture sur la route du Vanel, de Malvilliers aux Geneveys-sur-Coffrane, lundi à 22 h. A un moment donné, elle a perdu la maîtrise de son auto qui a traversé la route de droite à gauche pour aller s'encaster dans la grange d'une ferme. Blessées, Mme C. S., ainsi que sa passagère, Mlle C. J. M., des Geneveys-sur-Coffrane, ont été transportées par le propriétaire de la ferme à l'Hôpital de Landeys.

AGENDA

Cernier

Automates
à la vente de paroisse

Samedi 28 novembre, dès 10 heures et jusqu'à 17 heures, la halle de gymnastique de Cernier accueille la vente paroissiale du village, une vente qui déploiera ses habituels stands de tricots, couture et autre artisanat avec, en parallèle, une exposition-vente d'automates et boîtes à musique. Sur le coup de midi, une choucroute sera servie tandis que l'Union instrumentale animera l'apéritif. Dès 14 h 30, le Tic-tac Rock club fera des démonstrations et, à 15 h, des films de dessins animés seront projetés à la Maison de paroisse. (ha)

Môtiers

Soirées
des accordéonistes

Vendredi et samedi, les accordéonistes de L'Echo de Riaux organisent leurs soirées annuelles à 20 heures à la Salle de spectacles de Môtiers. Après la partie musicale constituée d'une douzaine de morceaux, la scène sera occupée par les membres de la société qui interpréteront une comédie en un acte intitulée «Beauté fatale». Samedi, la soirée prendra fin avec un bal conduit par la famille Scheidegger. (comm-mdc)

Fontainemelon

Petit couvercle,
quand tu nous tiens

Samedi 28 novembre, dès 13 h 30, les amateurs de couvercles de crème à café ont rendez-vous au Cercle de l'Union, à Fontainemelon. Cette bourse permettra aux operculophiles de compléter leurs collections. Et un café triple crème et quatre sucres, s'il-vous-plait... (ha/se)

Tribunal de police du Val-de-Travers

Rodéo à Plancemont

Plancemont a connu une nuit agitée en juin dernier. Décidés à tirer au clair les propos tenus par R. L., concernant l'incendie d'un hangar il y a... 12 ans par M. F., ce dernier et C. E. se rendent sur les hauts de Couvet. L'explication s'est terminée à coups de fusil et de bâton. Après une fonde, arrosée comme il se doit, M. F. téléphone à R. L. pour l'inviter à boire un café. Refus de l'intéressé. M.F., secondé par C. E., ex-mari de la compagne de R. L., décident alors de lui rendre une petite visite à Plancemont, voulant liquider le cas. R.

L. vient répondre avec son fusil. «Je suis déjà passé entre les mains de M. F. et je sais comment on en sort». Il tirera quelques coups en l'air et sur le bitume. Ayant eu le temps d'avertir sa sœur, celle-ci viendra à son secours et fera fuir M. F., un solide gaillard, à coups de bâton. M. F. n'a pas porté plainte. D'autres affaires sont reprochées à M. F. Il aurait injurié et menacé le président de commune des Brenets. M. F. prétend le contraire. Le président figurait d'ailleurs aussi sur le banc des prévenus. M. F. aurait encore

tabassé une personne venue réclamer le paiement de son travail. Ce dernier s'en serait tiré sans trop de mal en fuyant. M. F. conteste. Une affaire analogue serait survenue à un artisan du Locle. Pour l'avocate de R. L., M. F. doit être condamné avec sévérité, pour l'exemple. La méchanceté irréversible de M. F. est corroborée par des victimes qui ne se connaissent pas et qui viennent dire la même chose.

Pour le mandataire de M. F., il n'y a pas les blancs d'un côté et le noir de l'autre. Jugement le 15 décembre. (mdc)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Bloquée par les eaux usées

Pour avoir débuté les travaux de construction de l'annexe de son hôtel avant d'avoir obtenu l'autorisation de la commune, en l'occurrence Fontaines, le Tribunal de Cernier a condamné L. D. à une amende de 400 francs et 60 francs de frais. L'autorisation? Bloquée par les eaux usées!

L. D. reconnaît les faits. Mieux, «par rapport à tout ce que je vais encore investir, je ne vais pas me prostituer à me défendre pour 400 francs!», a-t-il déclaré au juge. C'est vrai que L. D. compte investir plusieurs millions sur les hauteurs de La Vue-des-Alpes. Dans cette optique, une amende de 400 francs paraît dérisoire. D'autant qu'aujourd'hui, les travaux de l'annexe de l'hôtel sont terminés. La maisonnette - «une vilaine verrière qui moisissait» - sert de buanderie, de bureaux ainsi qu'à loger du personnel. Reste donc le principe. Au goût de L. D., suite au dépôt des plans, la commune a trop tardé pour ac-

order son feu vert. Il assure avoir patienté «plusieurs mois, voire une année». Pourquoi donc? Avant de rendre sa décision, la commune attendait «une convention» régissant le problème de l'épuration des eaux. Une convention «entre le propriétaire et une entreprise quelconque qui nous garantisserait que la fosse ne débordera pas». «Si je comprends bien, vous auriez voulu un contrat pour que je vide régulièrement la fosse!», s'est interrogé le prévenu. Et la commune de rétorquer qu'«outre la question de l'épuration, il restait «le problème du respect de la loi». La loi punit ceux qui, comme L. D., s'aventurent à construire avant l'obtention de l'autorisation. Et la loi est aussi valable à La Vue-des-Alpes. «J'aimerais pas me gonfler, a lancé L. D., mais grâce à moi, maintenant on a enfin de l'eau là-haut, l'épuration doit suivre. Si j'étais en ordre avec la loi, il n'y aurait rien... De bonne guerre. (se)

VAL-DE-TRAZERS

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-TRAZERS

VAL-DE-TRAZERS

● SERVICE DE GARDE

PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeys: ☎ 53 34 44.

Contrecoup à Fleurier

L'aiguille automobile frappe chez Universo

Lorsqu'on évoque les effets que pourrait produire sur la sous-traitance notre refus d'adhérer à l'EEE, il ne faut pas négliger le reflux de ce qui se passe en Europe sur nos entreprises. C'est dans cette perspective qu'il faut placer les conséquences de la crise qui frappe l'industrie automobile européenne: 16 licenciements et trois retraitements anticipés touchent

l'atelier Universo de Fleurier qui produit des aiguilles pour les compteurs de tableau de bord d'auto.

Il s'agit d'un problème sectoriel, propre à l'usine de Fleurier qui occupe 70 personnes. Cette décision n'affecte pas les résultats du groupe qui en affiche de bons. Cela lui a permis de négocier un plan social acceptable. (B)

Boudevilliers: une centaine de coureurs ont pris part au 21e Cross des biscômes

Trempe, le biscuit!

Samedi, le club d'orientation Les Caballeros, fondé en 1955, organisait la 21e édition du Tour de Boudevilliers, plus connu sous le célèbre nom de Cross des biscômes. Malgré une petite pluie fine, un épais brouillard et un terrain complètement détrempé, une centaine de coureurs ont pris le départ pour décrocher, à l'arrivée, le traditionnel biscuit maison, plutôt mouillé en l'occurrence. Une participation pourtant qualifiée de faible par les organisateurs de ce cross qui, il y a 5 ans, attirait pas moins de 230 coureurs.

Le parcours, modifié en raison des travaux de la J20, emmenait les participants jusqu'à La Borcarderie, à travers les champs ou en bordure de forêt pour le retour à Boudevilliers.

Dans la catégorie senior (9000 mètres), pas de surprise: Philippe Wälti, de Valangin, a été le meilleur en 41'46, devant Karim Tissot, 42'01, de l'Olympic La Chaux-de-Fonds. Chez les vétérans (9000 mètres), Erwin Reber, de Cernier, termine en 45'59, suivi par Jacob Buchi, un Caballeros, 48'08. Chez les dames (4000 mètres), Dora Ja-

kob est arrivée en tête, en 21'08, devant Eliane Gertsch, de Saint-Sulpice, en 22'20.

Quant aux écoliers, répartis selon leur âge, Magalie Noirjean, de Corcelles, Marc Lauenstein, de Chenau, ont terminé premiers sur le parcours de 2000 mètres; tout comme Aline Roth, de Cortaillod, Lionel et Camille Rollier, de Valangin, ainsi que John Michel, de Boudry, sur le parcours de 1000 mètres. Chez les cadets, Joël Argenziano, de Cortaillod et Josiane Lauenstein, de Chenau, remportent la palme du 3000 mètres, tandis que Jean-Manuel Robert, de Chenau, celle du 4000 mètres devant Gilles Simon-Vermot, de La Brévine et Nicolas Dubois, de La Chaux-de-Fonds. (ha/se)



21e Cross des biscômes

Courir malgré la pluie, le brouillard et la boue. (Schneider)

AVIS URGENT

Le Louverain

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les conférences de ce soir **NAFEZ ASSAILY** et de vendredi soir **URS ZUPPINGER** sont annulées.

Promotions civiques à Tramelan

Ne pas compter sur les autres

Entrant dans leur majorité civique, vingt-trois jeunes gens et jeunes filles (sur 58 invitations) ont été reçus officiellement par les autorités de Tramelan. Une cérémonie empreinte de simplicité où les jeunes ont eu l'occasion de côtoyer les autorités du village.

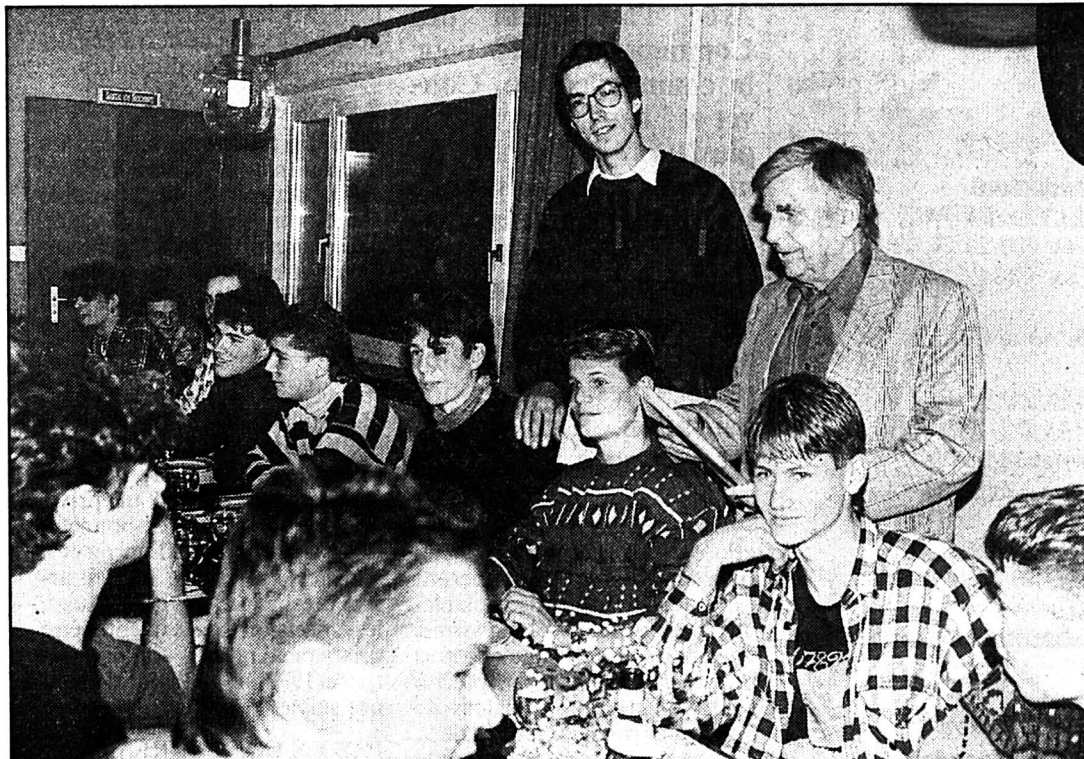
Le Conseil municipal au complet, avec à sa tête M. Willy Jeanneret maire, le secrétaire Roger Joray et le président du Conseil général Philippe Augsburgger ont participé à cette cérémonie qui devait être le prélude à une discussion ouverte entre nouveaux citoyens et autorités.

Après les souhaits de bienvenue de M. Jeanneret, M. Yves Leuzinger, conseiller municipal, s'est adressé à ceux qui demain seront les décideurs. Il a regretté que lors des votations seulement 30% des électeurs se déplaçaient. Il est donc important de se trouver dans le groupe des

décideurs, car ce n'est pas un devoir de se rendre aux urnes mais un droit qui est offert. Il est vrai, selon M. Leuzinger, qu'il y a beaucoup de désillusions et de ras-le-bol mais en participant et en s'efforçant de dire son opinion, on peut changer quelque chose.

«La solidarité dans la société doit se retrouver» devait conclure le conseiller municipal et «c'est à votre âge que l'on ne doit pas trop compter sur les autres. Participez, prenez vos responsabilités pour autant que vous en avez envie, soyez combatif, inventif et aidez-nous à trouver des réponses aux nombreux problèmes que nous avons à résoudre.

M. Philippe Augsburgger, le plus haut magistrat du village (président du Conseil général) a constaté pour sa part que le climat économique actuel n'engageait pas à l'euphorie. D'où l'importance d'un engagement total de chacun. «Engagement professionnel, politique afin d'assurer non seulement votre avenir mais l'Avenir. Les défis à relever sont énormes et il faut se lancer à l'eau avec enthousiasme et optimisme avec pour objectif une amélioration de la société».



Tramelan

MM. Jeanneret, maire (à droite), et Leuzinger, conseiller municipal, remettant les documents civiques aux nouveaux citoyens et citoyennes. (vu)

Avant de déguster une fondue servie au restaurant de la Patinoire des Lovières, les jeunes

ont reçu des mains des autorités différentes brochures civiques qui, s'ils veulent bien les lire, les aideront à mieux comprendre nos institutions et nos autorités. (vu)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Tramelan

SOS ambulance ne répond plus

Il aura fallu à nouveau que certains individus se distinguent bien maladroitement pour que l'ambulance de Tramelan soit privée de son radio-émetteur. L'appareil de liaison, qui permettait aux ambulanciers d'être constamment en contact avec les hôpitaux de toute la Suisse, avec la Garde aérienne suisse de sauvetage et les pompiers, a mystérieusement disparu. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un vol commis par un ou des individus peu scrupuleux. Cet appareil, dont le coût s'élève à plusieurs milliers de francs, est destiné en premier lieu à gagner du temps afin de sauver des vies. De tels actes stupides sont à déplorer et à mettre sur le compte de l'inconscience de ceux qui les ont commis. (vu)

Bienne

Pour les vélos

120 places de parc à bicyclettes doivent être créées au départ du funiculaire reliant Bienne à Evillard. Le canton subventionne ce projet par une contribution de 18 000 francs. (oid)

Canton de Berne

Maison latine: aide de départ

Le Gouvernement bernois vient d'accorder une aide de départ à la fondation «Maison latine - Forum foederativum», qui devrait bientôt voir le jour. Il s'agit d'un montant de 150.000 francs, imputé sur le Fonds de loterie. Le Grand Conseil avait ajourné cette affaire au cours de sa session de septembre dernier. (oid)

AGENDA

Tramelan

Fabrication de bougies

L'Ecole des parents de Tramelan consacre un après-midi à la fabrication de bougies, pour les enfants dès 7 ans. Mercredi 2 décembre, à 13 h 30 au local de la poterie, rue du Collège 11, les enfants inscrits pourront fabriquer des bougies. Différentes techniques seront proposées par Mlle Bachmann de Reconviiler. Le nombre de places étant limité, il est prudent de s'inscrire rapidement auprès de Mme Viglietti, tél. (032) 97.52.07. (comm-vu)

L'Association des piscines romandes en assemblée à Tramelan

Priorité à la formation

L'Association des piscines romandes, qui compte une septantaine de membres, avait réuni ceux-ci dernièrement à Tramelan. La formation des exploitants, le contrôle sévère des installations, telles sont les priorités proposées par les responsables.

Cette assemblée était organisée par M. J. C. Vuilleumier-Stolz, responsable du Service sport, culture-tourisme de la municipalité de Tramelan. Il était accompagné par M. Lucien Bühler, conseiller municipal qui, en fin d'assemblée a fait découvrir les atouts de son village.

Présidée par M. Gérard Membrez, cette assemblée a été bien revêtue. Nul doute que le secrétaire permanent, M. Henri Reymond, n'est pas étranger au dynamisme de cette association. L'homme orchestre connaît à fond les rouages de son association et pas étonnant qu'il fut largement mis à contribution lors des débats.

Ce dernier exercice coïncide avec une récession économique générale qui a posé à maints établissements de bains l'obligation

de réaliser des économies tout en maintenant des prestations de qualité. Le personnel d'exploitation est parfaitement préparé pour remplir les missions futures.

Les comptes bouclent favorablement laissant un modeste bénéfice d'exploitation. Il y a lieu de rappeler qu'en principe les cours sont autofinancés.

SÉCURITÉ

Le problème de l'interdiction dans les piscines des shorts, des jeans, bermudas, etc a été évoqué tout comme la propreté et l'hygiène à respecter dans les établissements de bains. Mais les problèmes techniques font l'objet de soins tout particuliers et l'on informe les membres des diverses ordonnances en la matière. Nul doute qu'il est recommandé de confier à des spécialistes les rénovations, les réparations, etc. Pas étonnant que l'on recommande également d'associer le personnel d'exploitation lors de grandes révisions, voir lors de nouvelles constructions.

Le point le plus important pour l'association est celui de la

formation professionnelle pour les employés d'exploitation. Un effort financier considérable est consenti dans ce domaine. Un cours débouchant sur un CFC, reconnu par l'OFIAMS, est prévu. Mais il est relevé que la formation professionnelle est rendue difficile en Suisse en raison de coûts élevés.

75 ANS DÉJÀ

La Fédération suisse de natation s'apprête à célébrer son 75e anniversaire. Diverses manifestations seront suggérées aux responsables d'exploitation qui ouvriront les portes des installations au public.

Les délégués ont ratifié également la Convention actualisée de la Communauté d'intérêt pour la formation professionnelle des employés d'établissements de bains et de maîtres de bains (IGBA).

C'est par la visite du Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan qu'ont pris fin les débats de cette association qui, en 1993 se réunira à Coligny et à Porrentruy en 1994. (vu)

Concert à l'église de Renan

Musiques d'hier et d'aujourd'hui

Dimanche dernier «Vivre Art Renan» a renoué avec sa belle tradition musicale. La sérénade pour quatuor d'Eric Gaudibert, s'est épanouie aux côtés de Mozart et Fauré.



La Sérénade du compositeur genevois Eric Gaudibert apparaît telle une suite. Après une introduction au piano, dont les accords plaqués évoquent à la fois un carillon et l'univers de Messiaen, l'alto, le violon, le violon-

celle déroulent un tissu musical vivant, un scherzo en pizzicato. L'invention bondit d'instrument en instrument, la luminosité du tissu orchestral, d'une extrême finesse, la pureté des lignes enchevêtrées, le relief de cette écriture ravissent par les timbres autant que par la qualité des idées, par l'évidence d'un lyrisme qui donne les plus grands espoirs.

Les interprètes, Denise Dupont, pianiste, Kerry Benson, violon, Yan Wei Wang, alto, Tatiana Valleise-Djourova, violoncelle, ont rendu la poésie, le mystère, placés derrière les notes. Afin que les auditeurs perçoivent mieux les nouveaux rapports à la musique qui leur étaient proposés, afin qu'ils puissent entrer dans un art trop peu familier, les musiciens ont fait commencer le concert par

une séquence de Sérénade. Cette création, en présence du compositeur, a été un des grands moments du concert, et une initiative toute à la gloire des animateurs de «Vivre art Renan». On ne saurait à ce sujet trop insister sur l'importance de ces concerts, proposant des partitions classiques et contemporaines, concerts qui, à chaque fois, font avancer cette maturation de la musique. Le public exigeant et lucide trouve à Renan, dans le cadre de l'église, un vrai lieu de rencontre avec la musique.

Avec les qualités techniques qui les caractérisent les instrumentistes ont joué, en début de programme, le Quatuor KV 478 de Mozart et le Quatuor op.15 en un mineur de Fauré, en fin de soirée.

D. de C.

Tramelan: «L'Impartial» à l'EX-TRA 92

Le «Point gagnant»

Le jeu-concours proposé par «L'Impartial» à l'occasion de la dernière EX-TRA a connu un retentissant succès. Nombreuses furent les personnes qui ont tenté de lancer les palets afin d'arriver au maximum de points.

Lundi soir, une cérémonie empreinte de simplicité a réuni les lauréats pour la remise des prix qui a été effectuée par Mlles Nicole Baume et Magali Babey qui représentaient le service promotion de «L'Impartial».

PALMARÈS

L'ambiance fut de mise et chacun a bien joué le jeu. Finalement un seul concurrent a obtenu 32 points sur un maximum de 50, soit Steve Furst de Reconviiler. Plusieurs autres concurrents ont réalisé eux aussi un bon résultat avec 30 points. Il aura fallu recourir au tirage au sort pour désigner les vainqueurs du jeu proposé par votre journal préféré.

1. M. Steve Furst de Reconviiler (un lecteur CD portable); 2. Mme Pierrette Guye Tramelan (un vol avec la montgolfière aux couleurs de «L'Impartial»); 3. Jean-Maurice Nicolet Tramelan (un abonnement d'un an à «L'Impartial»). Reçoivent un livre comme prix de consolation: MM. Jean Bourquin, Villeret; Cédric Meier, Tramelan; Michel Schaerer Tramelan. (vu)



Les chanceux du «Point gagnant»

De gauche à droite: M. J.-M. Nicolet, Mme P. Guye, le frère de Steve Furst et Mlle N. Baume de «L'Impartial». (vu)

Le TPR à Tramelan

Un drame comique

Le Théâtre populaire romand s'arrêtera le temps d'une soirée à Tramelan pour y présenter «La Leçon», un drame comique d'Eugène Ionesco dans une mise en scène signée Charles Joris.

Un buffet grince et rougeoie d'inquiétante façon. Cinq heures. La bonne s'affaire à la cuisine. La sonnette retentit, une fraîche et pétulante élève entre dans le salon, avide de savoir et de réussite. Le vieux professeur, rongé de timidité, la rejoint et la leçon commence... Une leçon

très particulière. Un texte stupéfiant d'Eugène Ionesco où l'on verra le professeur, spécialiste des langues indo-européennes, tuer son élève et, avec l'aide de sa bonne, la faire disparaître.

Gilles Guérin (le professeur), Florence Budai (la jeune élève), Hélène Schwaller (la bonne) seront les interprètes de ce drame comique. (comm-vu)

● Vendredi 27 novembre, 20 h 30 Tramelan, salle de la Marelle. Samedi 28 novembre, 20 h 30, CCL, Relais culturel d'Erguël.

Pro Juventute Jura bernois prépare déjà le Passeport-Vacances 93

Jeunes parents visés

Tandis que Pro Juventute Jura bernois s'active déjà à la préparation financière du prochain Passeport-Vacances, sa commission du district de Courtelary met parallèlement l'accent, cette année, sur ses «Messages aux jeunes parents». Des messages réalisés par des professionnels et dont elle entend généraliser l'offre si possible à toutes les mères d'un premier enfant.

700 enfants, mais avec des dizaines d'activités organisées sur deux semaines.

Ce succès inattendu a bien sûr eu des incidences financières pour l'association - 36.000 francs de frais au lieu de 18.000 - qui se réjouit d'avoir reçu un large soutien des communes touchées. Des communes dont elle souhaite qu'elles demeurent ses partenaires, mais en étant bien décidées à ne plus les solliciter aussi fortement. Dès lors, avec un budget 93 avoisinant 50.000 francs, Pro Juventute cherche un partenaire pour cette organisation.

LE DISTRICT ATTAQUÉ PAR LA DOUCEUR

Dans le même domaine, la commission PJ du district de Courtelary lance une action originale: la vente de «napolitains» aux restaurateurs, dont le bénéfice intégral ira donc au Passeport-Vacances.

De plus, parallèlement à ses activités courantes - aide personnalisée aux familles, soutien aux garderies d'enfants (coup de pouce financier de départ, pour

l'achat de jeux essentiellement) et vente de timbres et cartes (la seule source de revenus pour le district) - la commission, que préside l'imérien Thierry Périnat, lance diverses actions particulières.

A la création d'un pin's pour remercier les jeunes vendeurs de timbres et d'une enveloppe marquant les 80 ans de la Fondation (aux couleurs des communes du district) s'ajoute celle d'une valise renferme toutes les publications écrites et audio-visuelles de l'association, et vise à y sensibiliser toutes les bibliothèques du district, dans lesquelles elle va tourner.

Après son expérience de l'imériale - particulièrement concluante au niveau des contacts avec la population, souligne Thierry Périnat - Pro Juventute tiendra à nouveau un banc à Saint-Imier, à la vente du soir organisée le 23 décembre.

VOTRE ENFANT, MOIS APRÈS MOIS

L'action la plus importante: la distribution des Messages aux

jeunes parents. «Jusqu'ici, précise Thierry Périnat, nous étions assez efficaces dans le Bas-Valion, chef-lieu compris, mais nettement moins sur le haut. Nous allons nous efforcer de toucher un maximum de mères d'un premier enfant, à travers une distribution effectuée à la naissance. La collaboration appréciée des infirmières de la maternité de l'hôpital imérien, ajoutée à celle des puéricultrices biennoises, va permettre de généraliser la distribution. Et pour les femmes qui accouchent ailleurs, nous allons tenter un répertoire le plus complet possible.»

Précisons que ces «messages», écrits par des professionnels et des parents, traitent de la santé, de l'éducation et des relations avec l'enfant essentiellement.

Ils portent sur les 6 premières années, à raison de brochures mensuelles la première année, puis moins fréquentes au fil du temps.

PJ offre les six premiers mois, en laissant ensuite aux parents le choix de conclure un abonnement. (de)

Grandval sans maire

Le maire de Grandval, démissionnaire pour la fin de l'année et reconduit par le biais d'élections libres - donc sans candidat préalablement présenté - vient de faire connaître sa décision: il refuse son élection.

Quant à savoir ce qu'il va se passer d'ici le 1er janvier prochain dans la petite commune du Cornet, nul n'était semblé-t-il en mesure de le dire hier avec certitude: on se trouve en face d'un vide juridique, la législation communale de Grandval ne réglant pas un tel cas. Il conviendra dès lors d'en référer au droit cantonal, l'administration locale attendant des nouvelles dans ce sens.

Rappelons que Roland Wisard, maire actuel et depuis 6 ans, avait renoncé à se présenter pour une nouvelle période, suite au différend qui avait opposé son parti, Unité jurassienne, et l'autre parti local comptant des élus, à savoir l'Union démocratique et sympathisants.

En clair, les deux formations avaient conclu un arrangement préélectoral, qui devait déboucher sur des élections tacites. Or les antiséparatistes n'ont pas respecté cet accord oral, présentant au dernier moment un nombre supérieur de candidats. Un procédé cavalier, que n'a guère apprécié l'Unité jurassienne, sachant que l'UDS n'était pas à même d'offrir suffisamment de personnes pour pouvoir se passer des élus autonomistes.

UJ s'est dès lors retirée de ces élections, invitant ses sympathisants à ne pas se rendre aux urnes; un mot d'ordre largement suivi semble-t-il, mais qui n'a pas empêché les votants, le 15 novembre dernier, de plébisciter Roland Wisard... (de)

Cortébert

Quatre candidats à l'exécutif

Quatre candidats ont été présentés dans le délai légal, échu hier à midi, pour les élections municipales partielles que vivra Cortébert le 6 décembre.

Rappelons qu'il s'agit d'assurer la succession de trois conseillers municipaux démissionnaires pour la fin de l'année, à savoir Marie-Thérèse Jenzer, Jean-Christophe Geiser et Fritz Christian Tschanz. Les élus, désignés au système majoritaire, termineront la législature en cours, qui s'achèvera à fin 94.

Deux listes ont donc été déposées. La première émane d'un «Groupe de citoyennes et de citoyens» et porte le nom de Thérèse Cairoli; la seconde, présentée par les «Intérêts communaux de Cortébert», compte trois candidats: Laurent Duda, Michel Walther et Jacqueline Perrin-Diacon. (de)

SERVICES

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Ouv. me 13 h 30-16 h (public); je 9-10 h 15 (1/2 patinoire public).

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

BRÈVES

Canton de Berne

Nouveau chef à l'aide sociale

Le Conseil exécutif du canton de Berne vient d'élire Kurt Jaggi, 42 ans, à la tête de l'Office d'aide sociale, qui doit sa création à la réorganisation de l'administration cantonale. Ce nouvel office groupera, dès le début de l'année, les actuels Service de prévoyance sociale et Inspection des œuvres sociales. May Nyfeler, chef de cette inspection, sera désormais délégué à la privation de liberté à des fins d'assistance. (oid)

Grand Conseil

Pas d'affiche sur les arbres

Dans une récente interpellation, le député tavannois Jean-Pierre Aellen, PSA, constate que des affiches sont posées régulièrement contre des troncs d'arbre. Estimant notamment que l'usage fréquent d'agrafes est certainement nocif à la santé des arbres, et soulignant que la législation en vigueur interdit cette pratique, l'intervenant souhaite que le Gouvernement rappelle aux communes la teneur de l'article 45 de l'ordonnance sur la réclamation extérieure et routière. (de)

Canton de Berne

Deux initiatives

Deux initiatives populaires, déposées le 2 septembre dernier, ont abouti après avoir recueilli le nombre suffisant de signatures. Il s'agit des initiatives «pour une obtention facilitée des médicaments à l'usage des patients» (26.930 signatures) et «pour une chaire de médecine naturelle à l'Université de Berne» (21.309 signatures). (oid)

Villeret

Des oriflammes tout neufs

Dès l'an prochain, de nouveaux oriflammes peroront la localité de Villeret lors des manifestations. En effet, le Conseil municipal a décidé d'en commander un nouveau jeu, aux couleurs de la localité, du canton et de la Confédération, qui devrait coûter environ 7000 francs. (mw)

Les maîtres socio-professionnels romands s'inquiètent de leur formation

Connaissance et reconnaissance

Les maîtres socio-professionnels romands, qui étaient réunis tout récemment à Tramelan, s'inquiètent pour leur formation d'une part, que certaine filière ne satisfait pas à leur sens, et cherchent d'autre part à se faire mieux (re-) connaître par une population qui confond leur profession avec celle d'éducateur ou ignore simplement son existence.

L'Association romande des maîtres socio-professionnels (MSP), fondée voici une vingtaine d'années, compte 333 membres. Dans ce domaine, la Suisse allemande est en net retard.

Les MSP s'occupent des possibilités socio-professionnelles de la personne handicapée, à travers l'observation (détermination des diverses capacités physiques et psychiques, des goûts et des motivations notamment), la formation professionnelle (dans des ateliers d'apprentissage, de réadaptation ou de formation initiale) et les activités professionnelles en elles-

mêmes. Activités déployées dans un atelier protégé (travail en sous-traitance ou productions propres), un atelier protégé artisanal (production indépendante et vente directe ou par des boutiques), dans un atelier intégré (un groupe de handicapés travaillant au sein d'une entreprise) ou encore un atelier d'occupation (axé essentiellement sur le maintien ou le développement des acquis).

IMPORTANT ET MENACÉ

Créée dans les années 60, la profession de MSP répond au droit désormais reconnu de la personne touchée par un handicap physique, mental, psychique ou social, à un travail qui lui offre non seulement les moyens de subvenir à ses besoins, mais encore (surtout) une identité sociale.

Les MSP s'efforcent de faire reconnaître le travail des handicapés, leur rôle économique et de véritables partenaires, dans les ateliers dont la production

est liée directement avec l'industrie. «Il ne s'agit plus de bricolages. La force de travail des handicapés est plus importante qu'on ne l'imagine.»

Mais, bien sûr, les difficultés économiques frappent durement ces personnes: les travaux de sous-traitance diminuent comme peau de chagrin et les entreprises licencient souvent en premier lieu les travailleurs qui ne correspondent pas tout à fait aux schémas traditionnels. Conséquence: les ateliers protégés ou intégrés voient leur carnet de commandes fondre tandis que leur potentiel d'employés augmente...

FORMATION: ATTENTION

L'Association romande des MSP, on l'a dit, est préoccupée par des questions de formation. A Tramelan, elle a pris position quant aux diverses filières menant à la profession, jugeant que celle de l'ARPIH (Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions

Villeret: pratique et néanmoins économique

Une facture... sucrée



En service depuis une vingtaine d'années, la saleuse de la Municipalité devait être remplacée. Or l'exécutif a opté pour une saleuse d'occasion, que la collaboration et le savoir-faire des deux voyers communaux ont permis de remettre à neuf et d'adapter

parfaitement au véhicule communal. La nouvelle saleuse de Villeret est donc loin de laisser une facture salée: le tout a été réalisé pour moins de 4000 francs. Et expérience faite, l'appareil fait ses preuves comme un neuf. (texte et photo mw)

Abus sexuels contre un requérant d'asile

Fonctionnaire biennois sous les verrous

Le responsable du secrétariat aux réfugiés de l'administration municipale de la ville de Bienne a été suspendu de ses fonctions et placé en détention préventive. Il aurait abusé de sa situation et forcé un requérant d'asile à avoir des relations sexuelles avec lui, a indiqué hier à l'ATS, le secrétaire de la direction de

l'assistance publique biennoise, Felix Wolfers.

Une instruction a été ouverte début novembre et le prévenu a été placé en détention préventive il y a quinze jours, a communiqué le juge d'instruction. L'arrestation fait suite à une plainte de la victime. (ats)

Bienne

Incendiaire arrêté

Soulagement, sans aucun doute, pour la population biennoise: la police a identifié et arrêté l'auteur des incendies intentionnels de la nuit de vendredi à samedi derniers (rue Dufour 47 et 52)! Il s'agit d'un Suisse de 24 ans, qui a passé aux aveux et se trouve en détention préventive. Les mo-

biles de ses actes ne sont pas encore connus.

Rappelons que le premier sinistre a fait un blessé léger et plus de 200.000 francs de dégâts, tandis que le second a pu être éteint rapidement par les locaux de l'immeuble. (pcb)

Porrentruy: ouverture d'un centre de ramassage de matériel électronique

Les puces de l'espoir

A l'initiative conjointe de Caritas et du Service des arts et métiers, un centre de ramassage de matériel électronique (Ceram) s'est ouvert dans les locaux inutilisés de la fabrique Spira à Porrentruy. Son directeur, Robert Prongué, a présenté hier ses éléments de base, en présence de M. Gérard Cattin, chef du Service des arts et métiers et de M. Guy Chalverat, directeur de Caritas. Ce dernier a relevé que Ceram, comme toutes les entreprises d'occupation de chômeurs lancées par Caritas, ne concurrence aucune entreprise existante dans la région.

Le Ceram travaillera en étroite collaboration avec Ceren A.G. à Arlesheim, société créée par l'Union suisse de radios et télévisions et qui récupère le matériel électronique dans toute la Suisse. Trois ou quatre chômeurs en fin de droit aux indemnités travailleront au Ceram. Le personnel devrait rapidement doubler. On évalue en effet à 3000 le nombre de téléviseurs qui sont remplacés chaque année dans le canton du Jura. En outre, des appareils électroniques (ordinateurs, photocopieurs, télécopieurs, etc.) pesant plus de 200 tonnes sont retirés du circuit chaque année, déposés en décharge ou stockés dans des locaux en attendant leur récupération. Cela représente un poten-

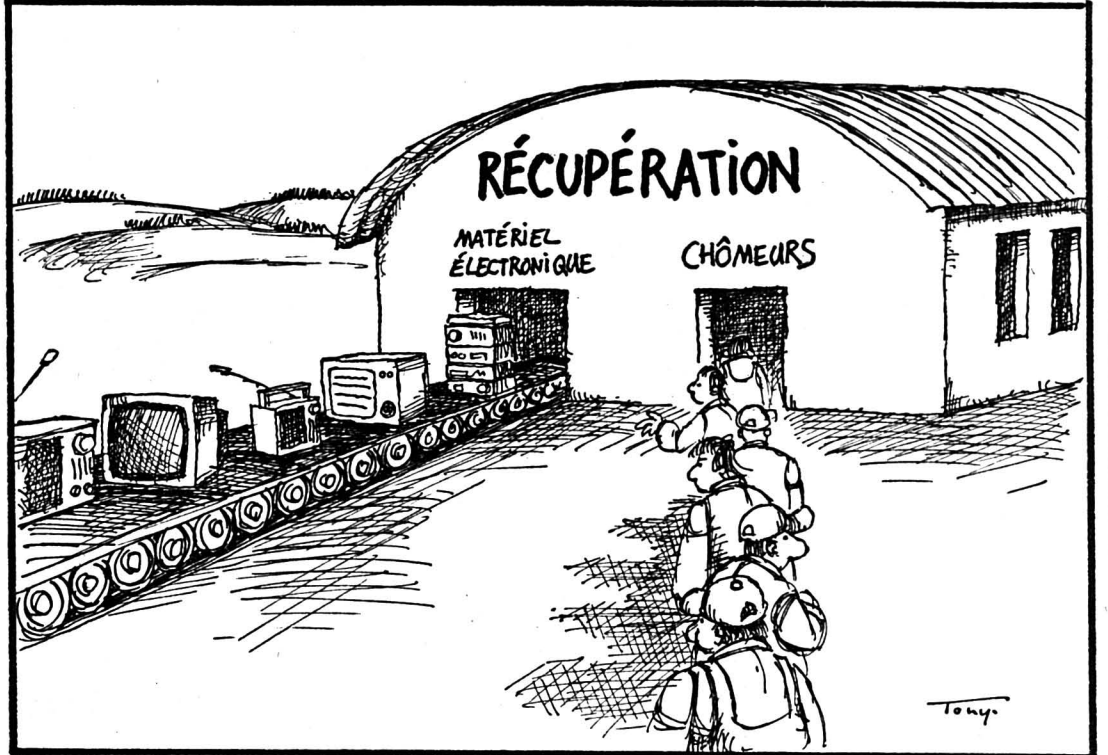
tiel qui laisse espérer que le Ceram sera assez rapidement rentable.

Afin de faire connaître son existence, Ceram a fait parvenir une documentation adéquate aux administrations publiques, aux écoles, aux entreprises et aux principaux utilisateurs d'appareils électroniques. Les usagers pourront déposer leurs appareils à Ceram, 21, route de Courgenay à Porrentruy ou demander qu'un camion de Caritas en prenne livraison à leur domicile (tél. 066/22 74 74). Selon l'évolution, d'autres centres de collecte pourront être ouverts dans le Jura.

FAIRE LE TRI

Le Ceram récoltera tout matériel électronique. Il procédera ensuite au démontage et au tri des différents composants, dont certains sont dangereux pour l'environnement. Certains matériaux seront éliminés, d'autres recyclés et d'autres encore (moins de 5%) pourront être réutilisés. Ceram pourra aussi procéder au démontage de matériel récolté par Ceren A.G. Le personnel de Ceram sera formé afin d'éviter tout danger de pollution.

Tant que la loi fédérale sur les déchets n'aura pas instauré la perception d'une taxe d'élimination lors de l'achat d'appareils, l'usager devra payer l'élimination, au cas particulier, à Ceram. Compte tenu de la durée d'utilisation des appareils, cette taxe sera relativement modeste. Ceram étendra son activité au canton du Jura, au district de Moutier, ainsi que dans certaines localités du Jura-sud. Robert Prongué, qui dirigera Ceram, avait pris part au cours de créateurs d'entreprises mis sur pied par l'Université de Neuchâtel, cours auquel quatre places sont régulièrement réservées à des ressortissants du canton du Jura.



Comme Caritas a lancé avec succès, il y a quelques mois, la récupération du sagex, Ceram la reprendra à son compte, par le biais de grands sacs de collecte déposés dans les grands magasins. Le sagex, une fois broyé,

peut être réutilisé dans diverses formes d'emballages.

Toujours dans le domaine de la récupération, le Service des arts et métiers et Caritas étudient actuellement la possibilité de récolter les bouteilles vides et

réutilisables. Des entreprises alsaciennes sont intéressées par le rachat de ces bouteilles, mais l'étude de rentabilité doit encore déterminer si une telle récolte des bouteilles réutilisables peut être mise sur pied. V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Les Bois

Chanteur méritant

Dimanche dernier, M. Michel Froidevaux a reçu la médaille d'or et le diplôme de l'association des Céciliennes du Diocèse de Bâle pour quarante années d'activité à la chorale des Bois. Appelée communément «médaille diocésaine», cette distinction lui a été remise à l'issue de la messe par l'abbé Fleury qui présidait l'office de la Sainte-Cécile. Le président de paroisse, Gérard Jeanbourquin, a relevé le mérite de M. Froidevaux qui est entré au chœur d'hommes en 1952. Le récipiendaire a aussi tenu le secrétariat de sa société pendant dix ans. (bt)

Le gaz naturel chez von Roll

Nombreux avantages

Les usines von Roll de Delémont et Choindex ont été raccordées hier au réseau de gaz naturel d'Energie du Jura S. A.. Elles consommeront autant de gaz que l'ensemble de la ville de Delémont. Cela remplacera la consommation de 1,2 million de litres de mazout. L'avantage pour l'environnement est appréciable. En outre, le gaz est payé tous les deux à trois mois, alors que le mazout était payé six à huit mois avant d'être consommé. (vg)

Florent Brancucci

Nouveau CD

Le chanteur jurassien Florent Brancucci vient de lancer sur le marché un nouveau CD qui comprend des chansons dont il a fait la musique sur des paroles de Pierre-André Marchand. Sous le titre «Pour vivre et pour mourir», ce disque se réfère à tous les événements heureux et malheureux de la vie. (vg)

AGENDA

Au Café du Soleil Braxton-Crispell

Soirée royale samedi soir, à 21 heures au Café du Soleil à Saignelégier, avec deux musiciens de renommée mondiale: Bright Braxton et Creative Crispell. Anthony Braxton, c'est un univers de sons tirés de la grande famille des saxophones et des clarinettes. Sa musique se réclame autant de l'évolution jazz afro-américain que des compositeurs contemporains comme Schoenberg, Xenakis... (mgo)

Nouvelle poste aux Genevez

On a «oublié» les bus postaux!

En cette fin de mois, la caisse de pensions du Jura va inaugurer le nouveau bâtiment au centre du village des Genevez. L'investissement est de plus de quatre millions pour treize appartements, un parking et la nouvelle poste. L'architecture est superbe. On a même prévu une petite cabane à l'extérieur pour les ordures. Seulement voilà, on a oublié l'emplacement réservé aux bus postaux. La solution retenue voici deux ans est passée à la trappe... Les bus continueront donc de tourner à plus de 300 mètres de là et le buraliste à y transporter son courrier...!

Les Genevez sont desservis tant par le bus des CJ (ligne Tramelan-Saignelégier) que par celui des PTT (ligne Bellelay-Tavannes). Ces derniers transportent notamment les élèves pour l'école secondaire de Bellelay. Au total, cela représente une quinzaine de courses quotidiennes.

À QUI LA FAUTE?

Or, une nouvelle poste va être inaugurée sous peu. Elle est intégrée au bâtiment que la caisse de pensions a construit dans ce village. Un seul «couac» au projet: les bus postaux sont laissés pour compte. Personne au fond ne sait à qui en incombe la faute ou l'oubli: à l'architecte, à la caisse de pensions, à la poste, à la commune ou aux Ponts et chaussées...?

La nouvelle poste se situe, en

effet, aux abords de la route cantonale mais à un endroit où elle aborde un virage prononcé dans la localité. Suivant les angles et la saison (en hiver), il n'est pas sans risque de s'y engager surtout avec un bus postal.

IMPASSE

Les CJ viennent d'adresser une lettre à l'Office fédéral des transports pour s'étonner de la situation. En 1990, au début du chantier, il avait été prévu un circuit à sens unique autour du pâté de maison pour desservir, par car, la nouvelle poste. Le maire Strambini, les Ponts et chaussées et les CJ avaient accepté cette formule.

Mais surprise en été 1992: alors que la fin des travaux approche, la caisse de pensions re-

fuse ce projet, estimant qu'il provoque des nuisances en passant sous les fenêtres des futurs locataires. Au lieu de la route du car, c'est un chemin piétonnier qui est aménagé.

Solution de remplacement: un rond-point au milieu du carrefour. Cette solution (approuvée par la commune et les Ponts et chaussées) avait été évoquée voici deux ans avant d'être écartée. Les conducteurs des CJ et des PTT la trouvent inacceptable, tant pour des questions de sécurité que de commodité.

Ils continueront donc à s'arrêter sur la petite place qui accueille... la poste provisoire - la nouvelle poste restant une impasse... - et un abri pour les passagers! (Texte et photo mgo)



Les flambeaux de Caritas

A l'initiative de l'organisation suisse d'entraide aux réfugiés (OSAR) et avec le soutien local de Caritas, des manifestations en faveur de l'accueil de prisonniers de Bosnie-Herzégovine se dérouleront jeudi 26 novembre dès 18 heures devant les gares partout en Suisse.

Dans le Jura, elles auront lieu à Bienne, Saint-Imier, Tavannes, Malleray, Delémont, Porrentruy et Saignelégier. Les cloches des églises de Suisse sonneront dès 18 heures. Des flambeaux brûleront lors de ces manifestations.

Intitulée «Accueillons des victimes de la guerre yougoslave avant l'hiver», une lettre adressée au

président de la Confédération et aux conseillers fédéraux sera signée sur place par les manifestants. Elle souligne qu'il y a encore de la place dans notre pays pour les êtres frappés par la guerre dans l'ancienne Yougoslavie et prie les autorités «d'autoriser l'accueil en Suisse, pendant les mois d'hiver, de plusieurs milliers de victimes supplémentaires».

Quant à l'appel lancé à cette occasion, il relève que 15.000 réfugiés peuvent être accueillis en Suisse pendant les mois d'hiver, alors que 400.000 vies humaines sont menacées de mort, car l'aide sur place est totalement insuffisante. (vg)

Vitrines éteintes en soirée à Porrentruy

Les commerçants protestent

L'hygiéniste cantonal, qui relève du Service des arts et métiers (SAM), ayant refusé d'autoriser l'ouverture des magasins de Porrentruy le dimanche 20 décembre, l'Union du commerce local (UCL) a décidé de protester par une action symbolique. Après la fermeture des magasins, les vitrines resteront éteintes dès ce soir et jusqu'à lundi prochain. L'UCL envisage en outre de former opposition contre la décision du SAM.

Le Conseil municipal avait tout d'abord accordé l'autorisation d'ouverture sollicitée. Il était revenu sur sa décision, après avoir constaté qu'il n'avait pas la compétence de l'octroyer. Le SAM a ensuite refusé la demande d'ouverture en se

fondant sur la loi fédérale qui interdit le travail dominical.

Selon l'UCL, la concurrence des magasins de France voisine, qui peuvent ouvrir durant quatre dimanches en décembre, constitue un cas particulier qui justifierait de faire preuve de souplesse. Selon le SAM, les conditions d'octroi de dérogations ne sont pas remplies.

L'UCL comprend mal qu'en période de récession économique l'administration se livre à une application aveugle de la loi. Elle entend donc charger un avocat de former opposition. La protestation par l'extinction des vitrines est une forme symbolique qui entend frapper l'opinion. (vg)

Amis de la nature

Sorties à gogo

Réunie récemment à Saint-Brais, la section franc-montagnarde des Amis de la nature a fait le bilan de la situation, sous la présidence de Denis Monnat. Si les finances sont saines, la section, forte d'une soixantaine de membres, enregistre huit démissions et sept admissions.

Présenté par M Luder, le programme 1993 comprend une bonne dizaine de sorties: ski de fond au Pré-Petitjean, course à la Roche aux Chevaux, à Goumois, au Metemberg, aux Châlonns ou, hors-Jura, du côté de Montreux, de La Chaux-de-

Fonds (la Serment), Mont-Soleil, le Creux-du-Van...

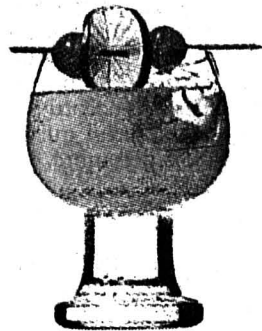
On notera que Pierre Claude, des Breuleux, entre au comité en remplacement de Placide Miserez. Le président Monnat a indiqué que deux actions (curetage d'un étang et aménagement d'un mur de pierres sèches) seraient entreprises l'an prochain, ainsi qu'une campagne de sensibilisation au mouvement.

C'est sur un exposé magistral et passionné de l'abbé Jeanbourquin, à propos des orchidées que s'est terminée cette assemblée. (mgo)

TRY A LONG ONE



LONGDRINK CYNAR
4 cl Cynar, glaçons, eau minérale



LEMON CYNAR
4 cl Cynar, glaçons, Lémonsoda ou Citron



CYNAR COLA
4 cl Cynar, glaçons, Cola



ORANGE CYNAR
4 cl Cynar, glaçons, boisson à l'orange



CYNARINA
4 cl Cynar, on the rocks



CHAMPAGNE CYNAR
2 cl Cynar, Champagne



CYNAR... RAFRAÎCHISSANT, NATUREL. INCOMPARABLE AU GOÛT

Demandez les recettes pour des cocktails nouveaux à BOLS-CYNAR SA, case postale, 8023 Zurich.

DIVERS

AVIS D'UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

TAPIS E. GANS-RUEDIN SA

Neuchâtel - Berne - Schaffhouse - Zurich

Réorganisation totale de la société

retraite de son fondateur M. Erwin Gans-Ruedin et réouverture du siège social à Neuchâtel après la transformation complète des locaux

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHERES

VASTE QUANTITE DE MARCHANDISES DE GRANDE VALEUR ENTREPOSEES DANS LE DEPOT DE LA SOCIETE, BOLE allègement considérable des stocks en vue de la restructuration de l'inventaire, étant la phase initiale d'une nouvelle stratégie de commercialisation

TAPIS PERSANS ET D'ORIENT

contemporains, anciens et antiques en soie et en laine, toutes tailles, COMPRENANT LES MEILLEURES QUALITES DE HAUTE VALEUR COMMERCIALE, TOUTES AUTHENTIQUES ET NOUEES A LA MAIN

BEAUCOUP SANS LIMITE DE PRIX

VENTE AUX ENCHERES

SAMEDI, 28 NOVEMBRE 1992, A 13H30

Exposition le jour de la vente, dès 12.30 heures à

DEPOT GANS-RUEDIN, BOLE

Ch. des Vignes 15

Au centre de Bôle tourner à gauche, à la fontaine tourner à gauche, ensuite jusqu'au cimetière où vous prenez à droite

Condition de la vente: échutes réservées sur certaines pièces Paiement comptant ou par chèque

organisation de la vente aux enchères pour tapis E. Gans-Ruedin par RIPPON BOSWELL & CO. AG, Kürbergstrasse 25, 8049 Zürich en association avec RIPPON BOSWELL & COMPANY, established in England 1884

ZURICH - LONDRES - NEW YORK - HONG KONG

Vente sous l'autorité du Greffe du Tribunal du District de Boudry

197-12437

LA SUISSE ATTIRERA DAVANTAGE D'ETRANGERS

Près d'un cinquième de notre population est d'origine étrangère. Les hauts salaires, les prestations sociales élevées, le niveau du franc suisse, notre standard de vie inciteront toujours plus d'étrangers à travailler et à s'établir parmi nous. Voulons-nous par cette politique attiser la xénophobie avec cette politique irresponsable?

NON A L'EEE

ASIN, CP 28, 1000 Lausanne 25

530-342/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

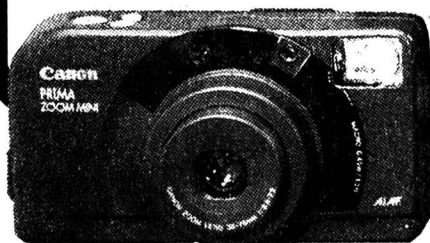
PHOTO VISION
DU THEATRE

AV. LÉOPOLD-ROBERT 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039-23 07 70

Un prix élevé
pour votre ancienne caméra

Canon prima zoom mini

Appareil compact très pratique avec zoom 2 fois (38 - 76 mm). Flash intégré, exposition automatique, fonction macro, retardateur. **378.-**

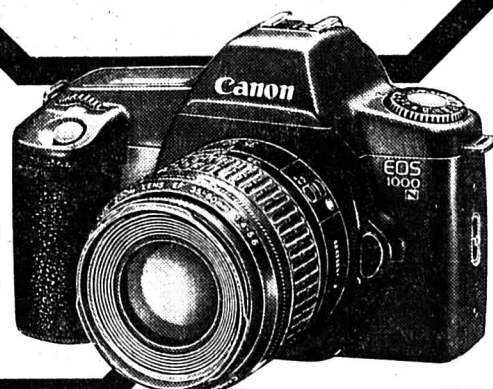


Canon EOS 5

L'autofocus piloté par l'œil!
Premier appareil réflex autofocus au monde à régler la mise au point en 5 zones par l'œil humain. Avec 28 - 105 USM **1795.-**

Canon EOS 1000FN

Ultra silencieux et exempt de vibration.
Flash incorporé, 10 modes d'exposition, 3 systèmes de mesure de lumière, vitesse d'obturation du 1/2000 à 30 secondes. Avec 35 - 80 USM **698.-**



220-100008

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A LOUER Jardinière 137 à La Chaux-de-Fonds
SURFACE COMMERCIALE DE 240 M²
conviendrait pour un atelier. Libre: à convenir. 132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
76, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A louer centre ville
MAGASIN/BOUTIQUE
Environ 170 m²
☎ 061/302 22 25 3-511367

A louer centre ville
3 pièces
Fr. 890.-
☎ 061/302 22 25 3-511367

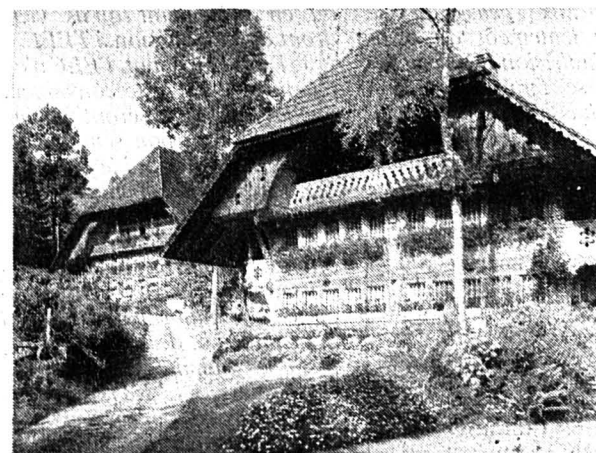
A louer à Cormoret
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
Loyer: Fr. 1180.-, charges et garage compris. Cuisine agencée. Libre pour le 1er février 1993 ou date à convenir. ☎ 039/44 11 68 (après 18 h.) 6-524244

DIVERS

Nos magnifiques calendriers

1993

Vues de la Suisse en couleurs



En vente aux bureaux de L'Impartial:

Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 2.80 pour les frais d'expédition au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 7.- le calendrier (y compris la fourre cartonnée)

Meurtres d'enfants au quotidien à Sao Paulo

«Marqués pour mourir»

Plus de 4000 adolescents et enfants de la rue assassinés ces dernières années au Brésil. Victimes de «Groupes d'extermination» disposant souvent du soutien de la police et travaillant en cheville avec des commerçants locaux désireux de se débarrasser des bandes qui écument certains quartiers. Victimes aussi de règlements de compte entre bandes rivales de trafiquants de drogue. Loin de la vision romantique et idéalisée des «enfants de la rue» souvent véhiculée en Occident, nous avons pu faire l'expérience à Sao Paulo de cette «guerre sociale» qui ne veut pas dire son nom. Un monde de violence, de drogue et de prostitution où tous les coups sont permis mais aussi toutes les solidarités possibles.

Par Jacques BERSET

Selon les données de l'Institut médico-légal de Rio de Janeiro, en moyenne une quarantaine d'enfants et d'adolescents sont assassinés chaque mois dans la métropole «carioca». Une recherche du Centre d'étude de la violence (NEV) à Sao Paulo montre que 60 mineurs sont tués mensuellement dans cette ville de 12 millions d'habitants.

DÉSILLUSIONS ET DÉCEPTIONS

Jonas Beltrao de Oliveira à l'air d'un intellectuel fragile, plutôt poète, avec ses longs cheveux noirs bien soignés. Collaborateur de la Pastorale des Mineurs de l'archidiocèse de Sao Paulo, il fait des rondes la nuit dans le secteur de la Praça da Sé, en plein centre de la métropole «paulista», dans le but d'accompagner et de protéger les enfants de la rue.

Ancien étudiant en philosophie, il tient à nous avertir d'emblée: «Ce travail n'a rien de romantique, il nous réserve bien des déceptions et des déceptions; il faut garder la tête froide et si je n'avais pas une foi bien trempée, je ne résisterais pas».

Le dimanche soir précédent, au retour d'une veillée à la cathédrale consacrée à l'éthique (on était en plein «Colligate»), la crise qui allait permettre la destitution du président Fernando Collor de Mello, accusé de corruption, six gamins d'une bande avec laquelle il travaillait la nuit, l'ont agressé. Ils n'avaient pas reconnu tout de suite leur éducateur de rue. C'était «seulement» la septième fois que Jonas était attaqué par des jeunes à Sao Paulo.

UNE DÉSERTIFICATION DES CAMPAGNES

Avec ses infrastructures depuis longtemps saturées, Sao Paulo «accueille» 1000 à 2000 nouveaux ruraux migrants par jour, parce que la campagne ne leur offre aucune possibilité faute de réforme agraire et d'infrastructures sanitaires et éducatives suffisantes. Aujourd'hui, seuls 25% des 150 millions de Brésiliens vivent à la campagne.

Issus très souvent de familles migrantes, les enfants et les adolescents de la rue sont complètement déstructurés. Avant, dans la société rurale patriarcale, la famille vivait dans une économie domestique organisée à laquelle ils collaboraient. En ville, sans logement ni travail, sinon les petits métiers de l'économie informelle, et avec un habitat insalubre sous les ponts, dans les favelas ou les «cortiços» («ruches» ou taudis) surpeuplés, tout le système familial traditionnel s'effondre.

Ainsi, dans de très nombreux cas, les enfants et les adolescents sont les seuls à apporter des revenus à la maison. En vivant dans la rue et de la rue. Au début, ils ne sont que sporadiquement dehors et gardent des contacts avec leur famille. Les parents, note Jonas, croient qu'ils ont trouvé du travail, qu'ils font du petit commerce, que les petits demandent l'aumône... Mais rapidement les filles tombent aux mains des souteneurs et tenanciers de bars louches qui les «protègent» et les placent dans le circuit de la prostitution. Les garçons se mettent

en bande pour voler ou tombent dans le trafic de drogue. Ils finissent par vivre totalement dans la rue, commencent à inhaler de la colle à chaussures, des solvants, puis viennent la «maconha» (cannabis), le «crack» (free base) et la cocaïne. Les enfants de la rue s'aperçoivent bien vite qu'ils gagnent beaucoup moins en vendant des oranges au jour le jour qu'en attaquant un passant.

ÉLIMINER LES TÊMOINS

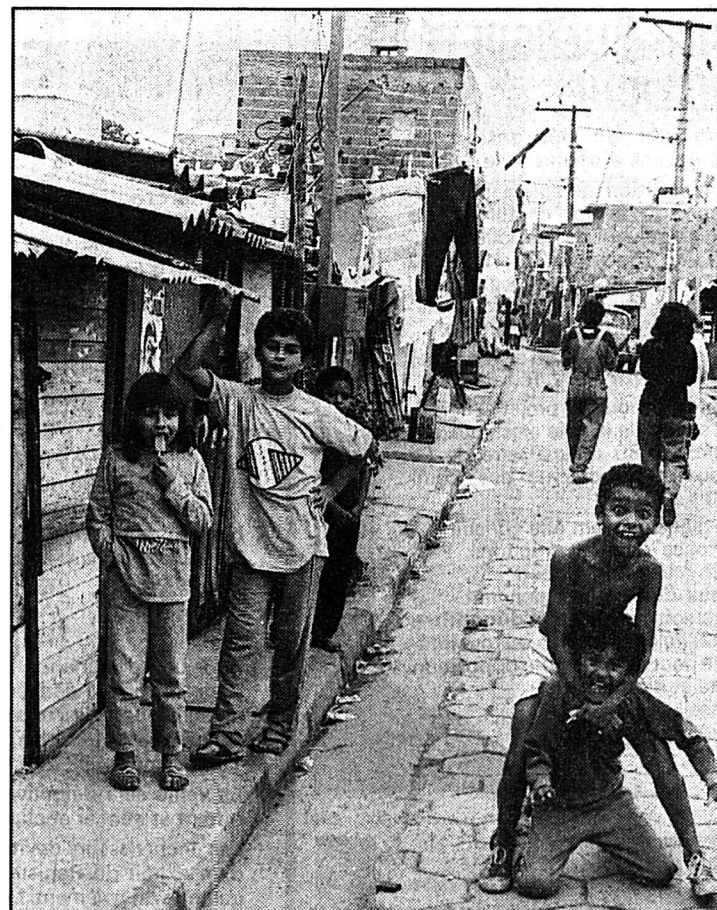
Et la montre qu'ils ont volée, ils la céderont quasiment pour rien à un adulte receleur – souvent un surveillant ou un agent de sécurité – qui leur fournira une certaine quantité de colle à inhaler. Ainsi s'installe le cercle vicieux, avec la prise de drogues de plus en plus dures. Filles et garçons deviennent des «avions», c'est-à-dire transportent des quantités de drogues d'un endroit à un autre. Et ceux qui veulent sortir du milieu sont «éliminés» d'une balle dans la tête par les chefs du trafic qui, eux, sont des adultes. On appelle ces meurtres «queima de arquivô», «brûler les archives», c'est-à-dire éliminer les témoins.

Si les enfants et les adolescents de la rue – qui souffrent d'immenses carences affectives et d'une grande déstructuration de la personnalité – savent faire montre d'une grande solidarité face au monde des adultes, en particulier face à la police, ils finissent par perdre toute orientation morale.

Dans le monde de la bande, il existe certes un code éthique: les jeunes de la rue ne s'attaquent pas aux femmes enceintes, aux enfants ou aux gens qui les aident. En théorie. Car chez certains, la misère finit par détruire les derniers vestiges de sens moral.

DES FAUVES

Les conditions de vie infra-humaines finissent par déshumaniser l'homme au caractère le mieux trempé et le réduire à l'état de fauve. Cette expérience très pénible, nous l'avons vécue aux côtés des «catadores de papelaço». Ces travailleurs vivent de la récupération du papier et du carton et réclament la reconnaissance de leur métier: la moitié du papier recyclé à Sao Paulo provient de ce travail, et pour chaque tonne de papier ainsi ré-



Favela d'Heliópolis

Le sort précaire des enfants de la rue. (Photos Berset)

colté, la mairie économise 33 dollars... En plein centre de la ville, au milieu des viaducs qui déversent un flot incessant de voitures bruyantes, une structure de béton sans eau ni électricité appelée «Le squelette», occupée par environ 200 personnes, des «catadores de papelaço». Parmi eux un jeune migrant de Bahia, surnommé «O Baiano», une longue cicatrice lui parcourant le ventre et plusieurs traces de balles sur le côté. «J'ai déjà tué trois personnes». Je pense à une plaisanterie. A tort!

TRAHISON

Il nous invite dans sa «maison», nous offre le café et parle longuement de dignité humaine et de la société qui discrimine les pauvres. Au moment de se dire au revoir, le voilà qui sort un revolver, tandis qu'un autre de ses compagnons que je venais d'interviewer et de photographier me plaque un pistolet sur la tempe: «Assis, le gringo, sinon je t'abats!». Je crois encore une fois à une plaisanterie. Le «Baiano» tremble, hurle, les yeux injectés de sang. Joao, le professeur qui m'accompagne, me fait signe d'obtempérer.

Joao, effondré, se sent trahi: c'est la première fois en cinq ans que cela arrive. Son organisation, le Centre Gaspar Garcia Laviana, qui aide ces gens à s'organiser et à obtenir certains aménagements de la part de la

mairie de Sao Paulo, va certainement devoir réorienter son travail. En attendant, ma montre m'est arrachée brutalement – nos agresseurs ne veulent pas savoir que c'est un cadeau de mon parrain décédé – et une fouille sans ménagements ne me laisse qu'un seul dollar et 300 cruzeiros, pas même de quoi téléphoner. Les autres habitants du «squelette» sont atterrés: «On ne fait pas cela à des amis, on n'attaque pas des gens qui viennent nous aider... on ne vole jamais dans sa propre maison». Ils craignent aussi une possible rafle de la police militaire, et ici, une telle intervention peut tourner au massacre!

Même les voleurs ont un code d'honneur. Mais, à l'évidence, pas ceux-ci. Quelques heures plus tard, les éducateurs de rue – accompagnés d'un groupe de jeunes de la maison – peuvent récupérer la plupart des trousseaux chèques que les voleurs n'ont pas su écouler. Les agresseurs sont à nouveau dans leur habitation de fortune, fumant de la «maconha». Sûrs de leur impunité, ils ne m'ont même pas confisqué mon enregistreur et mes appareils de photos... Plus tard, un éducateur me confiera: «Ceux-là sont marqués pour mourir... Ils ne vont pas vivre longtemps, ils n'ont plus aucun code moral, ils ne réfléchissent plus, et la mort, ils connaissent!».

DEMAIN: l'environnement

UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE

Herbert de Souza, 56 ans, a commencé son action dans les années 60 au sein de l'Action catholique. Comme un adepte du personnalisme d'Emmanuel Mounier, il avait conscience que la question sociale est fondamentale, une interpellation qui a marqué toute une génération d'intellectuels brésiliens à l'époque où s'installait la dictature militaire.

Le directeur de l'IBASE estime qu'il faut absolument «domestiquer» le capitalisme à tel point qu'il ne serait plus le capitalisme, un système basé sur un principe de lutte fratricide. L'existence d'enfants de la rue pourchassés par la police et les «Escadrons de la mort» est pour lui la pire des accusations contre le modèle de société imposé au Brésil.

Vaincre la pauvreté et la misère – auxquelles sont condamnés plus de la moitié des 150 millions de Brésiliens – c'est possible, car le Brésil est riche: c'est même la 9e puissance économique mondiale selon le PIB et le pays débourse un milliard de dollars par mois pour sa dette extérieure! Mais le modèle économique choisi, qui permet à 10 ou 15% de la population de vivre comme au Canada ou en Espagne – un îlot de richesse au milieu d'un océan de misère – doit être changé structurellement, pour répondre aux besoins fondamentaux de sa population. C'est ce qu'a fait l'Europe après la Deuxième Guerre mondiale avec le Plan Marshall, lance le chercheur brésilien, qui conclut: «Ici, nous sommes en pleine guerre sociale, nous vivons une situation d'apartheid social!»

(apic/be)



Sao Paulo

Vivre sous les ponts.

Les tueurs à gages, une tradition bien ancrée

Les «Groupes d'extermination» qui s'en prennent aux jeunes de la rue sont payés pour tuer, ils reçoivent un «contrat», c'est une tradition de la politique brésilienne, note Herbert de Souza, directeur de l'Institut brésilien d'Analyses sociales et économiques (IBASE) à Rio de Janeiro.

Par exemple, les grands propriétaires tout puissants de l'intérieur du pays, surnommés les «colonels», avaient l'habitude d'utiliser des «capangas», des «pistoleiros» qui reçoivent de l'argent pour éliminer les syndicalistes, les opposants ou les simples gêneurs. Dans les métropoles, ces tueurs à gages s'organisent dans des groupes de «nettoyage». La police a souvent une participation très active dans ces meurtres, souligne le sociologue brésilien.

Julio Lancellotti, coordinateur de la Pastorale des mineurs de l'archidiocèse de Sao Paulo confirme que la Police militaire participe à l'extermination des enfants de la rue. Pour comprendre le peu de cas

qu'elle fait de la vie humaine, il suffit de penser à la sauvagerie avec laquelle elle a maté le 2 octobre la mutinerie du Pavillon 9 du pénitencier de Sao Paulo, faisant plus de 200 morts.

Le cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de la ville, a parlé à ce propos «d'action criminelle de la police»: de nombreux prisonniers menottés ont été exécutés dans leur cellule et certains étaient si mutilés qu'ils étaient méconnaissables.

LES ENFANTS DE LA RUE: UNE QUESTION DE SÉCURITÉ OU UN PROBLÈME SOCIAL?

Lancellotti révèle que la question des enfants de la rue – un problème social – est encore considéré aujourd'hui au niveau du gouvernement fédéral et même de l'École supérieure de guerre comme une question de «sécurité nationale», et est traitée avec des méthodes policières. Et tout cela malgré

l'adoption, il y a tout juste deux ans, d'un Statut de l'enfant et de l'adolescent progressiste, qui fait de ces mineurs des sujets de droits, alors que l'ancien Code des mineurs n'en faisait que des objets de répression judiciaire.

Dans les faits, les sinistres «Escadrons de la mort» de l'époque de la dictature militaire renaissent sous une autre forme et avec plus de virulence encore, profitant de la tolérance d'une bonne partie de la société, des milieux conservateurs de la presse et de la politique qui considèrent les enfants de la rue comme une menace pour la sécurité et un danger social.

«Ce ne sont pas les enfants de la rue qui sont un problème, mais la société qui produit et tolère un tel scandale», affirme le Secrétaire national de la Pastorale des mineurs, «en effet, les enfants abandonnés dans la rue sont une accusation terrible contre cette société».

(apic/be)

AVIS OFFICIEL



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de dérogation au règlement d'urbanisme

En application du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (REL-CAT) du 15 avril 1987, articles 10 et suivants, le Conseil communal met à l'enquête publique la demande de dérogation suivante:

Indice d'emprise au sol: actuel 17,8%, futur 26%, légal 20%.

présentée pour le projet d'agrandissement de la villa existante, sur l'article 8889 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, rue des Combettes 23.

Les plans peuvent être consultés à la Police des constructions, Passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, pendant 20 jours soit jusqu'au 7 décembre 1992, délai durant lequel tout intéressé peut adresser une opposition écrite et motivée au Conseil communal.

CONSEIL COMMUNAL
132-12406

AVIS OFFICIEL



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par M. Pascal Udry c/o Geilinger SA, au Petit-Lancy, au nom de La Semeuse, pour l'agrandissement des locaux de production, stockage et bureaux, situé sur l'article 4248 du cadastre des Eplatures, allée des Paysans-horlogers 1.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 25 novembre au 9 décembre 1992.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre recommandée sa réclamation au Conseil communal dans le délai susmentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL
132-12406

IMMOBILIER

OCCASION À SAISIR!

A vendre à **SAINT-IMIER**

spacieux appartement de 3½ pièces, avec balcon

Conditions sans concurrence
Mensualité «Propriétaire»
Fr. 866.- + charges
UNE MENSUALITÉ INFÉRIEURE À UN LOYER
Profitez de cette «rare occasion»
☎ 032/91 25 45

Feu: 118

Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques de locaux industriels à Neuchâtel

Le mercredi 2 décembre 1992, à 15 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle 203 au 2e étage), l'Office des faillites du district de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné, dépendant de la liquidation spéciale selon l'article 134 ORI de la Société coopérative de menuiserie, ébénisterie, travaux en bâtiments, Neuchâtel, à Neuchâtel, savoir:

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Parcelle 8405. Le Vauseyon: bâtiment, places/jardins de 761 m²
Bâtiment 670 m²
Places/jardins 91 m²

Le bâtiment, jusqu'ici à l'usage de scierie, résulte d'une reconstruction après incendie en 1985. Il est situé dans le quartier industriel de Vauseyon, rue des Tunnels 45. Il comprend une halle de 560 m² construits sur vide sanitaire, divers bureaux avec W.-C. et douche, combles. Chauffage au mazout pour les bureaux et les vestiaires, à l'exclusion de l'atelier.

Estimation cadastrale (1985): Fr. 1 020 000.-
Assurance incendie (1989): Fr. 1 875 000.-
Estimation officielle (1992): Fr. 900 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, nous nous référons au Registre foncier de Neuchâtel dont un extrait est déposé à notre office ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'office soussigné dès le 13 novembre 1992.

La vente sera définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.


Les locaux pourront être visités le mercredi 18 novembre 1992 de 14 h à 14 h 30 ou sur rendez-vous.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13.
☎ 038/22 32 41 ou 038/22 32 49.
Office des faillites, le préposé: Y. Bloesch

450-544

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER



À LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 62
A LOUER
tout de suite ou à convenir

Magnifiques appartements

3½ pièces, 100 m² à Fr. 1150.-
4½ pièces, 120 m² à Fr. 1380.-
plus les charges

Pour tout renseignement ou visite:
Esco Men's Shop, avenue Léopold-Robert 62, La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 23 52
demandez M. Compagny

103-7239

A louer
Primevères 22 au Locle
dans quartier calme avec ensoleillement privilégié

magnifiques duplex (4½ pièces) entièrement neufs

avec cuisine agencée, W.-C., salle de bains, cave.
Libres: tout de suite ou à convenir.
☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

132-12083

A LOUER Quartier est
La Chaux-de-Fonds

SURFACE COMMERCIALE de 60 m²

Avec entrée indépendante. Convient à petite industrie, local, atelier.
Libre: de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75 RUE JARDINIERE - 2000 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56



J20 La Vue des Alpes

Un tunnel trait d'union

ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département des Travaux publics

SOUMISSION

TRAVAUX DE SECOND-ŒUVRE POUR LES BÂTIMENTS TECHNIQUES

Dans le cadre des travaux de construction de la J20 La Chaux-de-Fonds (Bas-du-Reymond) - Boudevilliers (Le Breuil), le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les travaux de second-œuvre relatifs à la construction du local technique du Bas-du-Reymond et de la centrale de ventilation des Convers - tunnel du Mont-Sagne; des centrales de ventilation des Convers et de Fontainemelon - tunnel de la Vue-des-Alpes.

Les entreprises, inscrits au Registre du commerce, qui s'intéressent à ces constructions sont priées de faire leurs offres, par écrit, en précisant la nature du travail qu'elles sollicitent.

| No C.F.C. | 2 | 21 | 22 | 24-26 | 27 | 28 | Type de travaux |
|-----------|---|----|----|-------|----|----|--|
| | | | | | | | BÂTIMENT |
| | | | | | | | Gros-œuvre 1 |
| | | | | | | | Construction en acier |
| | | | | | | | Gros-œuvre 2 |
| | | | | | | | 221.3 Fenêtres, portes extérieures en acier |
| | | | | | | | 8 Eléments spéciaux d'éclairage naturel |
| | | | | | | | 222 Ferblanterie |
| | | | | | | | 224.1 Etanchéités souples (toitures plates) |
| | | | | | | | 225.2 Isolations spéciales |
| | | | | | | | 3 Etanchéités spéciales |
| | | | | | | | 4 Revêtements coupe-feu |
| | | | | | | | Installations |
| | | | | | | | 244 Installations de ventilation |
| | | | | | | | 250 Installations sanitaires |
| | | | | | | | 265 Dispositifs de levage |
| | | | | | | | Aménagements intérieurs 1 |
| | | | | | | | 271.0 Crépis et enduits intérieurs |
| | | | | | | | 271.1 Cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie |
| | | | | | | | 272 Ouvrages métalliques |
| | | | | | | | 273 Menuiserie |
| | | | | | | | 275 Système de verrouillage |
| | | | | | | | Aménagements intérieurs 2 |
| | | | | | | | 281.8 Faux-planchers techniques |
| | | | | | | | 285.1 Peinture intérieure |
| | | | | | | | 287 Nettoyage du bâtiment |

Les travaux de gros-œuvre sont en cours d'exécution.
Les inscriptions sont à envoyer **jusqu'au 18 décembre 1992** par lettre adressée au:

Service des Ponts et Chaussées
Office des routes cantonales
Portalès 13 - Case postale 1332
2001 Neuchâtel

en se référant dans leur correspondance à la mention «J20 - Tunnels sous La Vue-des-Alpes - Second-œuvre pour les bâtiments techniques».

Le chef du Département
des Travaux publics
P. Hirschy

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 258

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciak, à Paris

Une nappe de bruits puissants nous recouvrit. Le rabbin, en tête de groupe, entra sur la terrasse, ils étaient neuf ou dix et parlaient tous en même temps.

- Grâce à eux, on va moins s'ennuyer! s'exclama Annie. Je parie que le vieux explique pourquoi il ne faut pas parler. Et les autres surenchérissent pour affirmer qu'ils ont compris qu'il faut garder le silence. Ils sont

marrants, eux...

Moi, j'étais sinistre, elle avait sans doute raison.

La silhouette rousse d'une seconde antilope apparaissait sur le fond noir près de l'eau.

Annie faisait des signes au rabbin, et de grands «Chut! Chut!». Le vieux clama dans notre direction:

- Pardon, Miss, vous avez raison, mais que voulez-vous, je dois expliquer aux gens passionnés des choses passionnantes.

Un court moment, ils se turent, puis se regroupèrent et leurs têtes rapprochées continuaient à chuchoter. Je me levai:

- Allons dîner.

Nous étions en avance dans la salle à manger. Un maître d'hôtel renfrogné aurait aimé nous renvoyer - l'heure c'est l'heure - mais, cédant à mon insistance, il nous conduisit à

une table et alluma avec son briquet une bougie qui éclairait la nappe rouge. Les assiettes à la main, nous allâmes vers le buffet qui regorgeait de plats chauds et d'une variété de salades et de desserts à foison.

Peu à peu, les autres clients arrivaient, les Israéliens qui passaient nous faisaient des signes aimables. Je dissolvais deux aspirines dans un verre d'eau minérale.

- Ne fais pas une grimace pareille! dit-elle.

- Tu n'as qu'à ne pas regarder.

Elle dégustait un gâteau au chocolat et me dit de ne pas faire tourner mon verre vide sur la nappe, ça l'éternait. Nous sommes partis enfin vers la chambre; la passerelle en bois qui reliait le restaurant à notre palier craquait sous nos pas. J'allai, le premier, dans la salle de bains, je m'aperçus dans le miroir, j'étais

blême, j'ôtai mes vêtements, la douche chaude me soulagea de mes courbatures.

- Ton pyjama? demanda Annie de l'autre côté de la porte. Où est la clef de ta valise?

- Je m'en occupe.

Si elle avait aperçu l'attaché-case d'Angie, elle aurait pu l'ouvrir pour le fouiller, et y découvrir la pochette avec les bijoux? J'en chassai l'idée. Je l'espérais discrète, sinon plus paresseuse que curieuse. Je revins dans la chambre, Annie alla à son tour dans la salle de bains, enfin seul, je pris mon pyjama et je refermai la valise. Couché, je tirai la couverture jusqu'à mon nez. Je dormais à moitié quand elle se glissa auprès de moi. Je passais de la haine au besoin épidermique de sa présence. Conciliante, elle m'enveloppait de son corps, je dérivais.

(A suivre)

Le mot mystère

Définition: poisson des mers chaudes, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution page 22

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T | D | R | A | D | U | O | S | R | U | O | C | R | A | P |
| R | E | G | N | A | D | T | E | R | E | F | F | E | R | G |
| O | E | A | N | G | R | I | E | T | T | I | N | T | E | R |
| U | R | E | L | O | C | R | M | K | P | A | N | N | E | O |
| G | E | G | F | A | I | E | Y | A | F | A | B | E | E | I |
| E | G | N | D | L | M | T | N | R | N | R | R | M | R | N |
| R | O | O | U | P | R | O | O | O | O | U | E | A | O | G |
| C | L | S | M | A | S | N | N | N | T | R | E | L | E | C |
| O | R | A | P | M | F | E | A | A | A | N | N | L | O | O |
| E | C | E | I | U | A | D | N | B | E | O | I | E | F | N |
| E | D | E | N | M | T | N | D | D | R | T | C | E | R | C |
| C | O | O | G | I | E | Y | A | N | C | O | L | I | E | E |
| R | E | A | G | X | E | L | P | U | D | R | U | N | R | D |
| O | M | V | E | A | A | R | D | E | E | P | D | T | E | E |
| F | C | R | A | M | P | E | F | P | R | O | U | V | E | R |

- | | | | |
|---|--|--|---|
| A Acier Ancolie Annexe Anomala Anone Anonyme Anorak Anosmie Avec B Barème Brouté C Camp Combat | D Concéder Confort Crampe Danger Dénoter Départ Ductile Dulcinée Dumping Duplex F Faune Freiner Frelon | G Frère Force Goal Greffer Grenier Groin Lamentor Loger M Magma Malade Maximum Nature Notion | O Orner P Pagode Panne Parcours Perle Proton Prouver R Rouge S Songe Soudard T Tinter Typer |
|---|--|--|---|

A louer, à la Grand-Rue à Corgémont local de 102 m² avec vitrine

Location Fr. 1650.- + charges.
☎ 032/97 11 82 ou 032/97 30 65

A vendre à Bevaix

jolie villa avec cachet

Occasion à saisir.
Faire offre sous chiffres 470-991 à ASSA
Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds 1.

A louer ou à vendre à Corgémont

magnifiques appartements de 4½ et 5½ pièces duplex

avec tout confort location dès
Fr. 1600.- + charges.
☎ 032/97 11 82 ou 032/97 30 65

À VENDRE

TRÈS BEL IMMEUBLE DE TROIS APPARTEMENTS

dans quartier Est de la ville.
Situation ensoleillée.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA,
avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77



132-12057

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES D'ANTIQUITÉS

M. Christian Claude à La Chaux-de-Fonds fera
vendre par voie d'enchères publiques les biens
provenant de la succession de feu M. Georges-
Henri Maire, ancien enseignant, et d'objets de
collections privées.

SAMEDI 5 DECEMBRE 1992
dès 15 heures à la salle du Club 44, rue
de la Serre 64 à La Chaux-de-Fonds

Il sera vendu à prix minima et divers lots au plus offrant
15 h 00 - 17 h 00

MEUBLES DU 18E AU 20E SIÈCLE,
armoires, commodes, secrétaires, etc.
HORLOGERIE ANCIENNE,
exceptionnelle collection de pendules du 18e
au 20e siècle, signées, revisées et garanties.
MONTRES DE POCHÉ
en or ou du 17e au 20e siècle, signées Jaquet-
Droz, Breguet, Lépine, Longines, Omega, etc.,
émaills, à répétition et complications
MONTRES BRACELETS
Movado, Longines, Omega, Patek Philippe,
Rolex, Corum, etc.
BIJOUX
Colliers, bagues, bracelets. En exclusivité
exceptionnelle parure en or bleu 21 et signée MF

17 h 00 - 18 h 30

TAPIS ANCIENS
Bokhara, Hereke, Heriz, etc.
**TABLEAUX ET GRAVURES ANCIENS
ET MODERNES**
Léopold-Robert, A. Evard, C. L'Eplattenier,
Barraud François Joseph, Aimé et Aurèle, Jen
Paul, Jean Tinguely (originaux et
lithographies), P. Bouvier, Miro, Dessouslavy,
Girardet, etc.
BOÎTES À MUSIQUE ET DE GARE
fin 19e siècle restaurées
PORCELAINES ET PÂTES DE VERRE
Daum, Gallé, etc.
ARMES, BRONZES ET DIVERS
La vente se déroulera sur demande

Dès 20 h 00

Visites dès 14 heures.

Conditions de paiement: comptant ou par chèque.
Catalogue à disposition sur place.
Possibilité de livraison et d'installation à domicile.



Pour tout renseignement: Tél. 077/37 39 33,
039/61 14 26 ou 039/23 11 44 (Club 44).

Le greffier du tribunal
Jean-Claude Hess

470-828

Publicité intensive, Publicité par annonces

Police-secours: 117

UNION SUISSE ASSURANCES

L'assurance d'être compris

Angelo Jacquod 2301 La Chaux-de-Fonds
Agent principal ☎ 039/23 10 69

Daniel Tiefenauer 2612 Cormoret
Inspecteur ☎ 039/44 17 31

Idéal Agencement
Cuisines - Salles de bains Electro ménager
Rue du Collège 85, ☎ 039/28 66 24
2300 La Chaux-de-Fonds

GÈRÈS
Alimentation naturelle
Conseils personnalisés
Sylvia Humi
Léopold-Robert 29
☎ 039/23 35 94
2300 La Chaux-de-Fonds

CAFÉ-RESTAURANT «LE TIVOLI»

ouvert tous les jours de
6 à 24 heures

Chaque midi:
1 menu à Fr. 12.-
avec un café offert.

Rue de l'Est 22
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 32 98

**PHARMACIE DE
L'HÔTEL DE VILLE**
Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 87 - fax 039/23 06 88
**La nouveauté dans
la continuité!**

Garage et Carrosserie des Eplatures
R. Guinand & D. Sbarzella SA

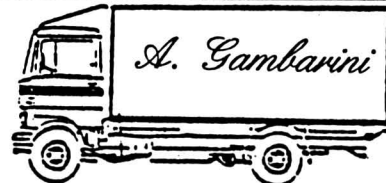
Vente automobiles:
Jean-Denis Haag SA



Bd des Eplatures 25-27 Tél. 039/26 04 55
2304 La Chaux-de-Fonds Fax 039/26 09 55



Véhicules Industriels



**DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS INTERNATIONAUX**
Débaras de caves et galetas

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 79 92

Euromusic
Giuseppe Nido
Léopold-Robert 70
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 039/23.52.39
Fax: 039/23.52.47
Instruments de musique Sonorisations
Radio, T.V., Vidéo, HiFi

R. Bottari

Menuiserie
Agencements
Entreprise de bâtiments
Vitrerie
Fenêtres

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Avocat-Bille 7-9
☎ 039/28 37 33



Av. Léopold-Robert 65 - 1^{er} étage
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 96 16

Votre banque



CREDIT SUISSE
CS

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 58
☎ 039/23 07 23
Neuchâtel, place Pury
☎ 038/25 73 01

Par
la classe 2 F
Les Girardet

Les homophones

Ce sont des
mots qui se
disent la même
chose mais qui
s'écrivent dif-
féremment.

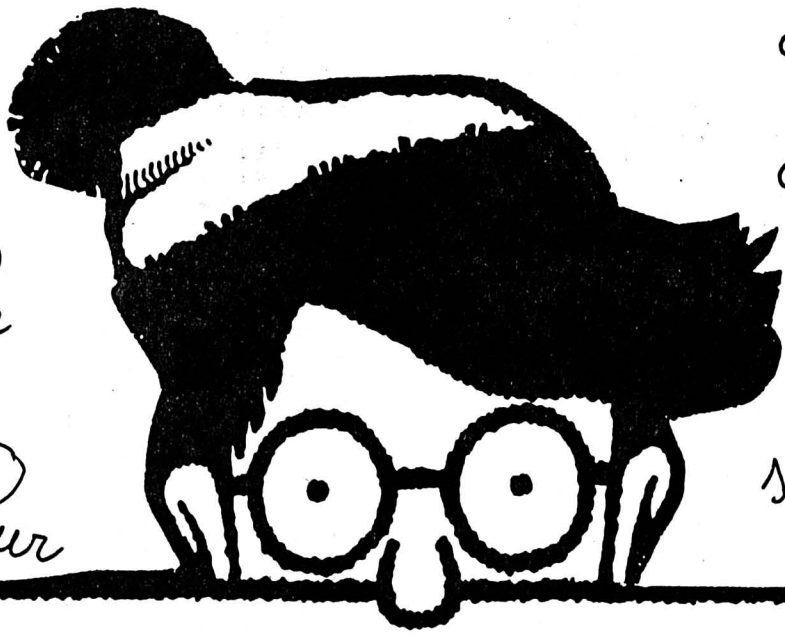
Règle du jeu.

Il s'agit pour
vous, lecteurs,
de reconnaître
l'orthographe
du mot qui
correspond au
dessin.


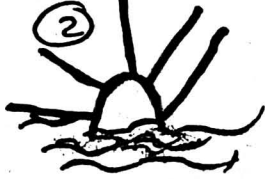
- 16-4 / 4-16
- 14-9 / 9-14
- 12-6 / 6-12
- 10-0 / 0-10
- 7-8 / 8-7
- 4-5 / 5-4
- 1-2 / 2-1


Reponses

a encr - ancre
c verre - ver
e mer - mere
g choeur - coeur
b ancre
d ver
p mere
h coeur






i chaîne - chène
j chène
k chant - champ
m cent - sang
n sang
o signe - cygne
p cygne



ma  ne veut pas aller à la ,
elle préfère rester à la maison.



un monsieur âgé de 100 ans a
perdu son .

on a mis un  dans un .

le bateau a jeté l' et le capitaine a
renversé son .

je suis allée voir le  et je lui ai fait
 en partant.

un monsieur est assis dans un  et il écoute
le  des oiseaux.

la  de mon vélo a déraillé quand je tournais
autour du .

le  chante: "haut les !"



**Le taux hypothécaire se détend
Nos loyers aussi**

Exemples au Locle et à La Chaux-de-Fonds

- Studios: grands et petits
Fr. 350.- et Fr. 450.- charges comprises
- 2 pièces: rénovés
Fr. 550.- et Fr. 700.- charges comprises
- 3 pièces et
3 1/2 pièces: anciens et rénovés
Fr. 600.- et Fr. 750.- charges comprises
- 4 pièces: rénovés
Fr. 750.- et Fr. 950.- charges comprises

Tous avec cuisines agencées, lave-linge et séchoir, cave, conciergerie.
Libres pour dates à convenir
Conditions définitives à discuter

Pour visiter et traiter: **SOGIM SA**
Société de gestion immobilière
Avenue Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 84 44 Fax 039/23 21 87

JA cot
Diffusion

MAILLEFER 39
2006 NEUCHÂTEL
038 30 20 00

LE LOCLE

Venez vivre votre retraite
en toute sécurité
- au centre ville
- à proximité des magasins, etc

Nous vendons
Beaux appartements
de 4 pièces
dans un immeuble
moderne,
avec service
de conciergerie
et ascenseur.



Conditions de vente sans concurrence.
Taux hypothécaire préférentiel

362

28-1524

A louer pour date à convenir
Paix 145-147
La Chaux-de-Fonds

**Appartement
3 pièces**

dès Fr. 850.- plus charges
Pour tous renseignements:
☎ 038/24 22 45

28-152

COSTA DORADA

**Beau terrain
de 10 000 m²**

avec plantation d'oliviers, de pins et
ancienne maisonnette de campagne
en pierre. Vue sur la mer. 65 000 fr.

Port Olivet SA, tél. 037 71 51 95.

17-1269/4x4



À VENDRE
au Val-de-Ruz

VILLA

comprenant: hall d'entrée, 4
chambres à coucher, salon avec
cheminée, cuisine équipée, coin à
manger, salle de bains et W.-C.
séparés. Garage, jardin.

Finitions soignée. Affaire intéressante.

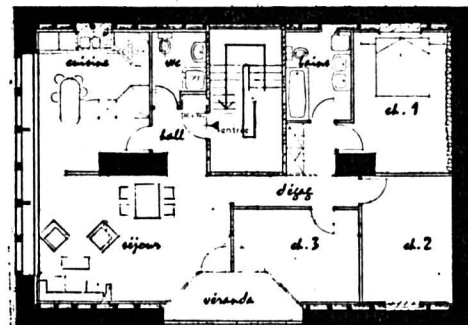
S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33
470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

A LOUER

GIBRALTAR 13

sur plan avec possibilité
d'aménager l'intérieur
selon vos goûts



**APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES
ENTIÈREMENT RÉNOVÉ AVEC CACHET**

comprenant 3 chambres, 1 séjour avec cheminée de
salon, poutres apparentes, 1 cuisine agencée, 1 salle
de bains, WC séparés, 1 cave, 1 chambre-haute.

Libre: printemps 93.

132-12083



**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56



A LOUER

à Villiers

Dans immeuble neuf, magnifique
situation, à 15 min de Neuchâtel,
à proximité des pistes de ski

4 1/2 pièces

de 112 m², plain-pied, cuisine
entièrement agencée, vaste séjour,
loggia, place de jeux.

Fr. 1860.- y compris les charges
et garage.

28-486



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31



Les Bois
A La Large-Journée,
nous louons un
**joli
appartement**

de 3 chambres
pour le 1er décem-
bre 1992.
Loyer: Fr. 700.-
plus charges
Les intéressés
s'annoncent:
Visura
Société fiduciaire
Bürenstrasse 5a
4501 Soleure
☎ 065/24 64 82

37-13

A vendre

aux
Hauts-Geneveys
avec vue sur
le lac et les Alpes

**APPARTEMENT
3 1/2 PIÈCES**

80 m²
Prix Fr. 190 000.-
et garage éven-
tuel. Fr. 25 000.-

Faire offres
au bureau
fiduciaire MOY
2205
Les Geneveys-
sur-Coffrane
☎ 038/57 12 20
ou
077/37 27 18

450-1076



Logements
luxueux

**LES HAUTS-GENEVEYS,
Verger-Bonhôte 16**

Villa mitoyenne de 5 1/2 pièces,
avec garage, sous-sol avec disponi-
ble, terrasse, vue sur le Val-de-Ruz.
Fr. 2200.-+ charges.

Disponible tout de suite ou à convenir.

CERNIER, Bois-du-Pâquier 3

4 1/2 pièces, au centre de Cernier dans
immeuble neuf à proximité des com-
merces et transports publics, chemi-
née, cuisine entièrement agencée.
Fr. 1880.-, charges comprises.

Disponible tout de suite ou à convenir.

☎ 038/31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel

28-486

L'annonce, reflet vivant du marché

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2

☎ 039/28 35 40

Choix - Qualité
en font sa renommée

Menuiserie
A. STUDER

Ébénisterie Vitrolierie

Paro 8

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 33 73

Une réponse
à toutes les soifs

**LA COMETE
HERTIG VINS SA**

Rue Blaise-Cendrars 13
2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 57 33



Salle de musique de La Chaux-de-Fonds
Samedi 28 novembre 1992 à 20 h 15

68e concert de gala de la

**Musique militaire
Les Armes-Réunies**

sous la direction de M. René Michon, professeur

Œuvres de:

C.M. von Weber, G. Gabrieli, I. Albéniz, P. Sparke, K. Vlák

Prix des places
(taxes comprises):

Fr. 12.-
apprentis, étudiants: Fr. 6.-
vestiaire: Fr. 1.-

Location dès le mardi 24 novembre à la Tabatière du Théâtre
et le jour du concert à la caisse. ☎ 039/23 94 44

132-12315

M. et Mme
Zumbrunnen-Darbré
☎ 039/23 12 21



**Buffet
de la Gare**
La Chaux-de-Fonds

Saisissez le meilleur job



ADIA

Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33



LA CHEMINÉE

Rue de la Charrière 91
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 62 87

UBS
pour beaucoup
depuis longtemps
la première banque



La Chaux-de-Fonds
50, av. Léopold-Robert

Le Locle
2, rue Henry-Grandjean

Un monument bibliographique

Notre siècle en un livre

Offrir en un ouvrage le bilan d'un siècle d'activités de l'homme sur la terre, c'est le défi que se sont lancé à elles-mêmes les jeunes éditions Harenberg à Bruxelles. Un défi magistralement relevé dans le somptueux livre «Bilan du XXe siècle», récemment sorti de presse.

Dans cette fin de vingtième siècle où l'image télévisuelle et sa fugacité est la principale source d'information pour le grand public, chaque événement efface celui qui l'a précédé. La mémoire collective s'appauvrit, remplacée par l'émotion ou l'intérêt d'un moment. Il est donc particulièrement intéressant de pouvoir retrouver dans une «mémoire» écrite la relation des événements qui font la petite et la grande histoires. La nôtre, celle de notre siècle.

EXHAUSTIF

«Bilan du XXe siècle» en 480 pages agrémentées de près de 2000 photographies et 500 cartes et graphiques, dresse un inventaire quasi exhaustif de tous les faits qui ont marqué les cent dernières années. Du fait divers aux bouleversements politiques, de la géographie aux grandes découvertes scientifiques, de l'évolution de la société ou des arts aux problèmes écologiques, tout est relaté, commenté, analysé, illustré. C'est une in-

crovable mine de renseignements que propose ce livre que l'on pourra consulter mille et mille fois, bref, chaque fois qu'une référence nous fait défaut.

TRAVAIL DE TITAN

Quelque 200 thèmes sont traités dans cet ouvrage d'une densité extraordinaire, par une quarantaine de spécialistes, journalistes, professeurs, etc. Tous ont été choisis non seulement pour leurs qualifications dans leurs domaines respectifs, mais aussi pour leur faculté de vulgarisation, afin que les textes soient à la portée de tout un chacun.

Si la somme des informations réunies dans ce «Bilan du XXe siècle» résulte du savoir des auteurs, elle est aussi constituée par une vaste compilation d'encyclopédies et autres publications spécialisées, d'enquêtes auprès de l'ONU, la CEE, etc.

C'est ainsi le résultat d'un titanesque travail de nombreux mois qui est réuni sous une forme de consultation particulièrement aisée et attractive.

À L'ESSENTIEL

Bien sûr, fournir une telle qualité d'informations sur un siècle d'histoire humaine dans un seul livre implique que les textes soient succincts et s'attachent à l'essentiel. Sur leur base, le lecteur curieux pourra alors consulter d'autres publications plus spécifiques. Celle-ci est, rappelons-le, conçue pour le grand public.



Il est en effet passionnant de se promener dans notre siècle, de le parcourir comme on parcourt un roman d'aventure, d'admirer l'évolution du «plus lourd que l'air», de se remémorer les événements politiques ou économiques qui ont changé la face du monde, de suivre les grands découvreurs, les chercheurs, de se remémorer les modes, la publicité, les courants

artistiques qui ont marqué notre jeunesse ou celle de nos parents et grands-parents. On retournera souvent à ce livre d'où l'anecdote même n'est pas absente.

UNIQUE

Ce volume est unique, notamment par la richesse d'informations qu'il contient et la densité de celles-ci.

Calqué sur le «Bilan» allemand sorti chez le même éditeur à Dortmund, «Bilan du XXe siècle» a été «européanisé» pour mieux correspondre à la sensibilité des lecteurs de l'espace francophone.

Quand est née la première bande magnétique? Vous le saurez en page 272. De quand date la première association féminine? C'est en page 361. En quelle année Auguste Picard a-t-il entrepris la conquête de la stratosphère? Vous le trouverez en page 15. Quelle est la dette des pays du tiers monde? Voyez en page 193. Quelles sont les pollutions, quels sont leurs effets? Vous serez renseigné en page 256 et suivantes. Tout sur l'électronique et sa fantastique évolution, sur l'énergie atomique, sur l'aviation, les pays, l'eau, les maladies, cet ouvrage est inépuisable.

Et très rapidement il sera indispensable car il est véritablement la mémoire condensée de notre siècle. De plus sa confection est particulièrement soignée, ce qui ajoute à la valeur de ce livre, pourtant d'un prix relativement modeste: moins d'un franc par année!

René DÉRAN

● «Le bilan du XXe siècle», Editions Harenberg, Bruxelles. En librairie, ou à défaut chez Alka Diffusion, Case postale 83, 1806 Saint-Légier. 99 francs.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)
Au hasard, ce soir, spectacle complet avec pause apéritive, Pascal Contet, je 20 h 30.
- CORSO (☎ 23 28 88)
Max et Jérémie (de C. Devers avec P. Noiret), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, me aussi 16 h.
- EDEN (☎ 23 13 79)
Boomerang (avec E. Murphy, R. Givens), 16 ans, tous les jours 21 h. Céline (de J.-C. Brisseau avec I. Pasco), 12 ans, tous les jours 18 h 30.
- PLAZA (☎ 23 19 55)
Une équipe hors du commun (de P. Marshall avec Madonna), 12 ans, tous les jours 15 h, 18 h, 20 h 30.
- SCALA (☎ 23 19 18)
Horizons lointains (de R. Howard avec T. Cruise, N. Kidman), 12 ans, tous les jours, 18 h 15, 21 h, me aussi 15 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les blancs ne savent pas sauter (de R. Shelton avec W Snipes), 16 ans.
- APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le petit prince a dit (de C. Pascal avec R. Berry, Anémone), pour tous.
- APOLLO 3
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, Beignets de tomates vertes (de J. Avnet, avec C. Bates), 12 ans.
- ARCADES
20 h 30, Les aventures d'un homme invisible (de J. Carpenter, avec C. Chase), pour tous.
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Anna Goeldin - dernière sorcière (de G. Pinkus avec C. Kempers), 12 ans.
- PALACE
15 h, 18 h, 20 h 30, Une équipe hors du commun (de P. Marshall avec Madonna), 12 ans.
- REX
15 h, 18 h, 20 h 45, L. 627 (de B. Tavernier, avec D. Bezace), 16 ans.
- STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, L'accompagnatrice (de C. Miller avec R. Bohringer), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE
relâche.
- SAINT-IMIER
● ESPACE NOIR
relâche.
- TRAMELAN
● CINÉMATOGAPHE
relâche.

Le Chœur mixte de Colombier au Temple du Bas

Trois princes des voix

Des œuvres chorales de Mozart, Beethoven et Schubert composent le programme que le Chœur mixte de Colombier, l'Ensemble orchestral du Jura, cinq solistes, dirigés par Olivier Pianaro, présenteront vendredi soir au Temple du Bas à Neuchâtel.

Mozart a composé le *Misericordias Domini* KV 222 à la demande du prince électeur de Bavière. Mozart soumettra cette œuvre au jugement de celui qu'il appelle «maître»: le père G. B. Martini, de Bologne, qui trouvera dans la partition «une bonne harmonie, une belle conduite des voix et une élaboration remarquable».

La *Fantaisie* op. 80 de Beethoven, pour piano, chœur et orchestre, a été créée en décembre 1808. Sur un texte de Kuffner, l'œuvre est un hymne à la musique, symbole d'harmonie universelle. Le piano (soliste Olivier Soerensen), représente l'homme à la recherche de la lumière, l'orchestre illustre l'initiation, le chœur prête sa voix à l'humanité entière.

DE LONGUE HALEINE

Schubert aura besoin de trois ans, de 1819 à 1822, pour achever la Messe en la bémol majeur,

Olivier Pianaro
Directeur du Chœur mixte de Colombier.
(sp)



qui se distingue des compositions similaires antérieures, par son appareil orchestral important. Après un *Kyrie* solennel, le *Gloria* éclate majestueusement. Le chœur expose, a cappella, le début du *Credo*, affirmé ensuite fortissimo dans les couleurs par l'ensemble. Le *Sanctus* introduit le *Hosanna* à huit voix. Dans l'*Agnus*, Schubert use d'un thème très chantant, proche du lied. Marianne Hofstetter, soprano, Andrée-Lise Hoffmann,

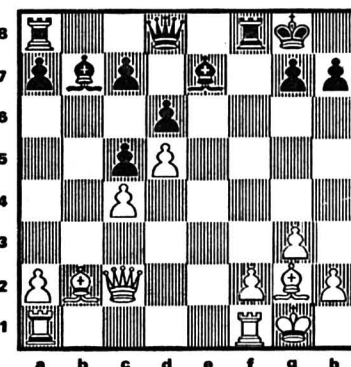
alto, Paolo Vignoli, ténor, Jose de Souza-Hue, basse, en seront les solistes.

L'Ensemble orchestral du Jura est composé de jeunes musiciens professionnels. Olivier Pianaro, rappelons-le, est diplômé «avec distinction» de direction d'orchestre de l'Académie de Vienne. D. de C.

● Temple du Bas Neuchâtel
Vendredi 27 novembre, 20 h 15

ÉCHECS

Chronique No 256



Sus au roque!

Parité matérielle parfaite, dans cette partie Osno-Koskinen, datant de 1984. Les Blancs au trait trouvent une solution d'attaque brutale et contraignent leur adversaire à l'abandon en cinq coups. Indice: Les belles diagonales ouvertes sur le roque noir privilégient cette belle attaque.

Comment exploiter cette prometteuse position offensive?

Solution de la chronique No 255

1. Cf5+! Rh5 (1... gxf5 2. Dxf6+ Rh5 3. h4 mat) 2. Dxf7+!! Cxh7 3. g4 mat.

CONCOURS

Places de cinéma en jeu

Grâce à la collaboration des salles de cinéma de La Chaux-de-Fonds, *L'Impartial* a le plaisir de vous offrir la possibilité de gagner une place gratuite de cinéma valable durant tout un mois. Pour ce faire, il vous suffit de participer à notre petit concours cinématographique mensuel qui ne se veut ni trop difficile, ni trop facile. Notre rubrique cinématographique hebdomadaire vous aidera naturellement.

dent concours qui était axé sur la sortie de *Christophe Colomb*. Gérard Depardieu a interprété les rôles de Cyrano Bergerac (film de Rappeneau) et de Danton que le cinéaste polonais Andrzej Wajda avait réalisé en France; il n'a donc pas joué Mozart. Quant à Ridley Scott, sa nationalité est anglaise, bien qu'il ait dirigé une réalisation américaine. Enfin, le rôle d'Isabelle la Catholique était tenu par Sigourney Weaver.

Mais revenons tout d'abord aux questions de notre précédent

concours pour le mois de décembre.

Question 1

Quel est le cinéaste qui a réalisé en 1942 la première adaptation du livre de Simenon *Les Inconnus dans la maison*, dont Georges Lautner a récemment tiré un «remake»? a) Henri-Georges Clouzot; b) Henri Decoin; c) Jacques Becker.

Question 2

Dans le film *Max et Jérémie*, de Claire Devers, qui joue le rôle du tueur paumé Jérémie? a) Christophe Lambert; b) Daniel Auteuil; c) Lambert Wilson

Question 3

Une rétrospective va être consacrée aux fameux Marx Brothers (Frères Marx). Lequel était muet et jouait de la harpe? a) Groucho; b) Chico; c) Harpo.

Bulletin-réponse

Réponse No 1:

Réponse No 2:

Réponse No 3:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP Localité:

A expédier avant lundi 30 novembre à minuit à: L'Impartial, Service de promotion 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les gagnants seront avertis personnellement.